This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A 692,090

Digitized by Google

Digitized by Google

GN
2
.S69
M5

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

Digitized by Google

CET OUVRAGE SE TROUVE ÉGALEMENT :

CHEZ Mme ARTHUS BERTRAND,

Libraire de la Société de Géographie de Paris, de la Société Africaine de Londres, etc.,

RUE HAUTEFEUILLE, 23.

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
RUE SAINT-LOUIS, 46, AU MARAIS.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

TOME SECOND.

PREMIÈRE PARTIE.

PARIS.

LIBRAIRIE ORIENTALE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,

RUE DES PYRAMIDES, 8.

1845

Digitized by Google

La Société n'est point solidaire des opinions ou assertions émises dans les mémoires qui composent son recueil.

(Art. 27 du règlement intérieur de la Société Ethnologique.)

Digitized by Google

Mus. Lib
3-27-34

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

PROTECTEUR.

S. A. R. LE PRINCE DE JOINVILLE.

COMITÉ CENTRAL.

BUREAU.

(*Élection annuelle du* 12 *janvier* 1844.)

Président..... M. MILNE EDWARDS.

Vice-Présidents.. M. LENORMANT. M. D'AVEZAC.

Secrétaire..... M. IMBERT DES MOTTELETTES.

Secrétaire-adjoint. M. GUSTAVE D'EICHTHAL.

Président honoraire.

M. le vicomte DE SANTAREM, membre de l'Institut, etc.

MEMBRES DU COMITÉ.

MM. MILNE EDWARDS, membre de l'Institut, etc.
LENORMANT, *id.*
le vicomte DE SANTAREM, *id.*
D'AVEZAC, membre de la Société de Géographie.
IMBERT DES MOTTELETTES, *id.*

Digitized by Google

MM. Garcin de Tassy, membre de l'Institut.
Michelet, *id.*
Filon, professeur à l'École Normale.
Alcide d'Orbigny, président de la Société Géologique.
Foville, D. M., membre de l'Académie de Médecine.
Berthelot, secrétaire de la Société de Géographie.
Gustave d'Eichthal, membre de la Société de Géographie.
Noel Desvergers, *id.*
E. Froberville, *id.*
Lebas, membre de l'Institut.
Mandl, D. M., membre de l'Académie de Médecine.
Benrt, D. M., membre de la Société de Géographie.
Matter, inspecteur général des études.
Troyer, Membre de la Société Asiatique, etc.
de Bonnechose, bibliothécaire du château de Saint-Cloud.

MEMBRES ORDINAIRES.

Nouvelle liste de membres reçus en séance.

MM. le comte de Castelnau, voyageur en Amérique.
Édouard Biot.
Alexandre Exarque.
le général de Yermoloff.
Pierquin de Gembloux.
Xavier Raymond.
Ober Müller.
Dumoutier, D. M. de l'Astrolabe.
Auguis, membre de la Chambre des Députés.
Eusèbe de Salles, professeur de langue orientale à Marseille.
l'abbé Bargès, professeur d'hébreu à la Sorbonne.
Armand, architecte du chemin de fer de Saint-Germain.
Demarquay.
Alfred Maury, membre de la Société des Antiquaires.
Casimir Guérin.
Adolphe d'Eichthal, banquier.
Clapeyron, ingénieur des mines.
Frédéric Ayrton, de la Société Asiatique de Londres.
Mallat, en mission dans l'Indo-Chine.
Quatrefages, naturaliste.

Digitized by Google

MM. Duvernois, professeur au Collége de France.
Jules Guérin, D. M., directeur de l'établissement de la Muette.
Valenciennes, professeur au Muséum d'Histoire naturelle.
Edouard Rodrigues.
Eugène de Mofras, attaché d'ambassade.
Eugène Maizan, enseigne de vaisseau.
de Semallé.
Dally, ancien professeur à l'Athénée de Bruxelles.
le chevalier Ferrão de Castelbranco.
Raffenel.
Haight,
James Heywood.
Gabriel Lafond de Lurcy, capitaine au long cours.
Liger de Libessart, enseigne de vaisseau.

Étrangers élus spontanément.

MM. Cowles Prichard, D. M., à Bristol.
Lawrence, D. M., à Londres.
J. Washington, ancien secrétaire de la Société Royale Géographique de Londres.
Hodgkin, D. M., à Londres.
Th. Wright, correspondant de l'Institut, à Londres.
W. Allen, à Londres.
sir Thomas Fowel Buxton; B^et^.
le colonel Julian R. Jackson, secrétaire de la Société royale géographique de Londres.
Haye Horace Wilson, professeur de sanscrit, à Oxford.
Edouard Rüppell, à Francfort-sur-le-Mein.
Kriegk, président de la Société de Géographie, de Francfort.
Martius, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Munich.
Wagner, professeur à Gœttingen.
Karl Ritter, professeur, à Berlin.
Finn Magnussen, à Copenhague.
Guillaume Auguste de Schlegel, professeur, à Bonn.
Christian Lassen, *id.*
Jacques Geel, bibliothécaire de l'Université de Leyde.
Schroder, recteur de l'Université d'Upsal.
Rafn, secrétaire de la Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
le comte Galeeke de Hemsö, à Florence.

Digitized by Google

MM. Holmboe, professeur de langues orientales, à Christiania.
le conseiller Wirer.
Tognio, professeur, à Pesth.
Shordan.
le conseiller Bene.
Czermak, professeur, à Vienne.
A. Balbi, conseiller impérial, à Milan.
Rosellini, professeur, à Pise.
Lelewel, à Bruxelles.
Mickiewitz, professeur de littérature slave.
Franzini, membre de l'Académie des Sciences, à Lisbonne.
Elias Rodrigues, vice-secrétaire de l'Académie des Sciences.
Lambert, directeur de l'École Polytechnique, au Caire.
Corr, premier drogman de France, à Constantinople.
Roujoux, directeur des bateaux à vapeur, à Athènes.
Wallich, surintendant du Jardin botanique, à Calcutta.
W. O'Shaagnessy, secrétaire de la Société Asiatique, à Calcutta.
W. B. Hodgson, ancien consul des États-Unis, à Savannah.
Ramon de la Sagra, directeur du Jardin botanique de la Havane.
Vilardebo, directeur du Musée de Montevideo.
Claussen, à Rio-Janeiro.
De Angelis, à Buenos-Ayres.
Moerenhout, ancien consul de France à Taïti.
Biard, peintre.
Bodmer, *id.*
Morton, D. M., à Philadelphie.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Antoine d'Abbadie, en Abyssinie.
Charles Deane, dans l'Hindoustan.
Ségur Depeyron, secrétaire du Conseil de santé.
Benit, médecin de la légation française aux États-Unis.
Pavie.
R. Carr Woods, dans l'Hindoustan.
Le docteur W. Stanger.
Leguével de la Combe, à Zeylah.
C. T. Lefebvre, lieutenant de vaisseau.
Martin de Moussy, à Montevideo.
le colonel Codazzi, à Venezuela.
Alcide Pelletan, D. M., voyageant dans l'Amérique du Sud.

Digitized by Google

MEMBRES HONORAIRES.

Lord Brougham, pair d'Angleterre.

MM. le major Jarvis, surveyor general de l'armée britannique.
le prince Maximilien de Wied-Neuwied.
le baron de Humboldt, conseiller d'état de S. M. le roi de Prusse.
le baron de Hammer Purgstall, conseiller aulique à Vienne.
le comte Ouwarow, ministre de l'instruction publique en Russie.
le comte Woronzow.
le général Golowin.
le comte Osterman.
Steven, conseiller d'état russe, à Simpheropol.
De Navarette, président de l'Académie royale d'Histoire, à Madrid.
le conseiller de Macedo, secrétaire de l'Académie royale des Sciences, à Lisbonne.
le général Colettis, ministre plénipotentiaire de Grèce.
Tiknor, ancien ministre aux États-Unis.
Aureliano de Souza e Oliveira, ministre des affaires étrangères, au Brésil.
De Villela Barboza, Me de Paranagua, ministre de la marine, au Brésil.
le vicomte de San Leopoldo, président de l'Institut historique, à Rio-Janeiro.
Paulo Barboza da Sylva, secrétaire de S. M. l'Empereur du Brésil.

MEMBRES DÉCÉDÉS DEPUIS LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ.

MM. Dr Blumenbach, membre honoraire.
l'abbé Arri.
le comte Munster, membre honoraire.
S. A. R. le duc de Sussex, *id.*
W. F. Edwards, président honoraire.
Arthur Conolly.
Frédéric Forbes.
Desjardins.
le comte Camaldoli, membre honoraire.
le lieutenant général Vanden Bosch, *id.*
P. Et. du Ponceau, *id.*

Digitized by Google

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARRÊTÉ DANS LES SÉANCES DES 8 OCTOBRE 1841 ET 26 JANVIER 1844.

§ Ier. *De la tenue des séances en général.*

ARTICLE Ier.

Les séances mensuelles, prescrites par l'article IX du règlement organique, sont de deux sortes : 1° les séances ordinaires ; 2° les séances particulières du Comité central.

ARTICLE II.

Les séances ordinaires sont exclusivement consacrées à la lecture des mémoires présentés ou envoyés à la Société, et à la discussion des questions ethnologiques indiquées conformément à l'article XI du règlement organique.

ARTICLE III.

La durée des séances ordinaires est de deux heures; elles commencent à huit heures précises du soir et finissent à dix heures.

ARTICLE IV.

Les séances particulières du Comité central sont destinées à la discussion des objets qui intéressent le régime intérieur et l'administration de la Société, sous la réserve des droits exprimés en l'article XVI du règlement organique, sans préjudice des cas où le comité secret serait réclamé.

Digitized by Google

ARTICLE V.

Les assemblées générales annuelles, prescrites par l'art. x du règlement organique, ont pour objet principal la lecture d'un compte rendu des travaux de la Société et du progrès des études ethnologiques, la distribution des prix mis au concours, et la publication du programme des nouvelles questions proposées par la Société.

ARTICLE VI.

La police des séances appartient au président; à son défaut, à celui des vice-présidents qui occupe le fauteuil.

ARTICLE VII.

Un ordre du jour, préparé par le Bureau, détermine d'avance les lectures ou les sujets à discuter.

ARTICLE VIII.

Le secrétaire rédige un procès-verbal de chaque séance; ce procès-verbal ne devient définitif qu'après avoir été adopté, selon qu'il y a lieu, par la Société ou par le Comité central.

ARTICLE IX.

Toute séance commence par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance précédente. Il est ensuite donné lecture de la correspondance que le Bureau juge utile de communiquer à l'assemblée, et il est aussi donné connaissance des présentations ou des envois de livres et autres objets destinés à la Société.

ARTICLE X.

Le secrétaire est chargé de transmettre les remercîments votés aux auteurs ou donateurs, et en général de suivre la correspondance de la Société avec les autres Corps savants, ainsi qu'avec ses propres membres et avec les savants étrangers.

Digitized by Google

Le secrétaire adjoint partage avec le secrétaire le travail dont celui-ci est chargé.

§ II. *Des lectures et communications.*

ARTICLE XI.

Il ne peut être fait à la Société lecture d'aucun mémoire ou travail dont l'objet serait étranger au but de son institution.

ARTICLE XII.

Il ne peut être non plus donné lecture d'aucun mémoire ou travail qui aurait déjà été publié en français.

ARTICLE XIII.

Tous les membres de la Société, et particulièrement ceux du Comité central, sont invités à concourir aux travaux de la Société en lui présentant des mémoires de leur composition.

ARTICLE XIV.

Tous les membres qui ont fait des lectures à la Société sont invités à déposer dans ses archives une copie de leur travail, ou un exemplaire imprimé s'ils jugent à propos de le publier.

ARTICLE XV.

Le membre qui a obtenu la parole pour une lecture ou pour une communication verbale ne peut être interrompu pendant sa lecture ou sa communication, sauf le cas où, pour des motifs graves et de l'avis du Bureau, le président jugera devoir lui retirer la parole.

ARTICLE XVI.

Les membres qui voudraient présenter des observations sur quelque point du mémoire ou de la communication dont il s'agit doivent attendre que la lecture en soit terminée.

Digitized by Google

§ III. *Des publications.*

ARTICLE XVII.

Le Comité central détermine l'époque et l'étendue des publications de la Société, d'après les ressources disponibles pour subvenir à la dépense.

ARTICLE XVIII.

Ces publications consistent en volumes ou fractions de volumes contenant des mémoires agréés par la Société.

ARTICLE XIX.

Il y est joint, dans une pagination distincte, un bulletin contenant les procès-verbaux des séances tenues dans l'intervalle de l'achèvement d'un volume à l'achèvement du volume suivant.

ARTICLE XX.

Le Bureau choisit parmi les mémoires présentés ceux qu'il croit le plus convenable d'insérer dans le recueil de la Société. Il détermine l'ordre dans lequel ils seront imprimés.

ARTICLE XXI.

Quand le Bureau juge qu'un mémoire ne peut être imprimé qu'avec des retranchements ou des modifications, il les indique à l'auteur pour avoir son assentiment.

ARTICLE XXII.

L'auteur reste le maître de retirer son mémoire, s'il ne juge pas à propos de déférer aux indications du Bureau.

ARTICLE XXIII.

Il en est de même quand le Bureau, sans admettre un mémoire dans le recueil, croit convenable d'en insérer un résumé substantiel : ce résumé est demandé à l'auteur ou concerté avec lui, sauf son droit de retrait s'il n'y veut point consentir.

Digitized by Google

ARTICLE XXIV.

Quand un travail aura été agréé pour l'impression, il ne pourra être publié par l'auteur, soit en entier, soit par extraits, dans le délai déterminé par le Comité central pour la publication du volume de mémoires où ce travail doit être inséré.

ARTICLE XXV.

Toute publication intégrale ou partielle dudit travail dégage la Société de l'obligation de l'imprimer dans son recueil.

ARTICLE XXVI.

L'expiration du délai déterminé pour la publication du volume de la Société dégage l'auteur de l'obligation d'attendre cette publication.

ARTICLE XXVII.

La Société n'est point solidaire des opinions ou assertions émises dans les mémoires qui composent son recueil.

Cette déclaration doit être imprimée en tête de chaque volume (*au verso du faux-titre*).

ARTICLE XXVIII.

Les vingt-cinq exemplaires du tirage particulier de chaque mémoire ne peuvent être exigés par l'auteur qu'au moment de la publication du volume ou de la fraction de volume dont ce mémoire fait partie.

Paris, le 8 octobre 1841.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

(ANNÉE 1841 A 1842.)

Procès-verbal de la séance du 26 novembre 1841.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente (avant les vacances) est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire-adjoint, en l'absence du secrétaire, donne lecture de plusieurs lettres de remercîments adressées à la Société par MM. Dumoutier, Lœwenstern et Yanoski, récemment admis comme membres ordinaires.

LECTURE. — M. Dumoutier, qui accompagnait le contre-amiral Dumont-d'Urville dans son dernier voyage, en qualité de naturaliste, lit à la Société une notice sommaire sur les travaux ethnologiques exécutés par les corvettes l'*Astrolabe* et la *Zélée*, dans le courant des années 1837-1840. La collection qu'il a rapportée est riche et intéressante; elle renferme : 1° cinquante-deux crânes humains recueillis en divers pays sauvages; 2° cinquante-deux bustes moulés sur la nature vivante, la plupart sur des chefs de tribus; 3° un grand nombre de portraits, esquisses, croquis, etc., faits d'après nature; 4° beaucoup de mesures relatives à la stature en général, et aux diverses parties du corps en particulier. Cette précieuse collection a été déposée au Muséum d'Histoire naturelle.

Digitized by Google

Après cette communication, la conversation tout entière roule sur des informations de détail, puis une discussion générale s'engage sur la question de savoir : Si l'intervention du christianisme contribue en réalité à accélérer la civilisation des peuples sauvages? Les opinions sont partagées à cet égard.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 24 décembre 1841.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. d'Avezac.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la présentation de MM. d'Avezac et Imbert des Mottelettes, est reçu comme membre ordinaire de la Société :

M. *Pierquin de Gembloux*, inspecteur des études à l'Académie de Bourges.

Sur la présentation de MM. d'Avezac et d'Eichthal, est également admis :

M. *Xavier Raimond*.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire donne lecture des lettres de remercîments de M. le baron de Hammer Purgstall, et de M. le général Colettis, envoyé extraordinaire de Grèce, pour leur nomination comme membres honoraires de la Société. Il lit encore deux lettres écrites dans le même but par MM. Bodmer et Biard, admis comme membres ordinaires. Enfin, il communique une cinquième lettre écrite pour le même objet de Copenhague par M. Rafn, qui fait, à cette occasion, hommage à la Société : 1° des *Mémoires des Antiquaires du Nord*, années 1836, 1837, 1838, 1839, Co-

Digitized by Google

penhague, 1838-40 ; 2° du *Rapport des séances annuelles de cette Société*, 1838 et 1839.

M. Asher, de Berlin, met à la disposition de la Société deux exemplaires de sa *Traduction anglaise de Benjamin de Tudèle.* Lond., 1841, 2 vol. in-8°.

M. Eugène Sicé, de Pondichéry, offre de son côté deux opuscules intitulés : 1° *Traité des lois musulmanes*, ou *Traité de lois, us et coutumes des Musulmans du Décan ;* 2° *Mélanges poétiques.*

M. Isidore Lœwenstern fait hommage d'une brochure ayant pour titre : *Journey from the city of Mexico to Mazatlan with a description of some remarkable ruins ;* et M. d'Avezac fait présent à la Société de deux ouvrages qu'il a reçus de M. Lœwenstern, savoir : 1° *Rudiment de musique, et Recueil d'Hymnes en langue sandwich*, imprimé à Oahu, en 1834 ; 2° *Abécédaire des habitants de l'Orégon*, à l'ouest des Montagnes Rocheuses.

Enfin, M. Ernest Breton offre à la Société une brochure intitulée : *Coup d'œil historique sur la ville de Beauvais*, Paris, 1841.

M. d'Avezac communique à l'assemblée une lettre qu'il a reçue de M. Antoine d'Abbadie, l'un de ses membres correspondants.

Lecture. — M. G. d'Eichthal lit un travail sur les rapports de la race blanche avec la race noire. L'auteur développe cette idée tout à fait nouvelle, que l'espèce humaine peut être envisagée comme un couple dans lequel la race blanche représenterait le type mâle, et la race noire le type femelle; leur association, d'après lui, n'a commencé qu'avec le seizième siècle, et a produit les mulâtres, race mixte qui lui semble destinée à jouer le plus grand rôle dans l'avenir.

La séance est levée à dix heures.

Digitized by Google

Procès-verbal de la séance du 28 janvier 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. Edwards et d'Avezac, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. le comte *de Castelnau.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire lit successivement une lettre de remercîment du prince Maximilien de Wied-Neuwied, pour le titre de membre honoraire que la Société lui a décerné, et pareille lettre de M. Paulo Barboza da Sylva, secrétaire de S. M. l'empereur du Brésil.

LECTURE. — M. Berthelot lit la dernière partie de son *Mémoire sur les Guanches;* il y traite de la langue parlée par les naturels des Canaries. L'auteur constate l'identité du langage dans les différentes îles de cet archipel, en conclut que la même race d'hommes les a peuplées dans l'origine, et pense que ce sont les habitants du continent le plus voisin qui ont dû y venir d'abord. Il entre dans de grands détails sur la ressemblance de mœurs des Guanches avec celles des Berbers de l'Atlas. Il observe pourtant quelque analogie entre la langue des Guanches et l'arabe. Passant ensuite aux caractères physiques de ces peuples, l'auteur signale certaines différences parmi eux. L'examen anatomique des crânes d'anciens Canariens le confirme encore dans son opinion que les îles Fortunées ont été, dans l'origine, peuplées par la race berbère, bien que des Arabes soient venus plus tard se mêler à eux. Le type dominant aujourd'hui lui paraît être celui des Berbers occidentaux de la filiation des Schellouhs, tandis que celui des momies se rapprocherait davantage des Berbers de race blonde. A Canaria et à Ténériffe il y aurait eu des Arabes bédouins.

La séance est levée à dix heures.

Digitized by Google

Procès-verbal de la séance du 25 février 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Ernest Breton fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *Antiquités d'Antibes.*

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ CENTRAL. — Le président, M. William-Frédéric Edwards, ayant adressé une lettre à la Société pour lui annoncer son intention formelle de se démettre de la présidence, à cause de l'état de sa santé et du désir qu'il avait de voir se renouveler le bureau, le comité central a été convoqué pour procéder à ce renouvellement. Le bureau a donc été reconstitué comme il suit :

Président.....	M. le vicomte de Santarem.
Vice-Présidents.....	M. Garcin de Tassy, M. d'Avezac.
Secrétaire.....	M. Imbert des Mottelettes.
Secrétaire-adjoint....	M. Gustave d'Eichthal.

Sur la proposition de M. de Santarem, a été adoptée à l'unanimité la résolution de décerner le titre de président honoraire du comité central à M. William-Frédéric Edwards, comme à son principal fondateur, et pour le remercier de la manière dont il a présidé le comité pendant deux ans. A cette occasion il a été arrêté, que pour plus de régularité le renouvellement du bureau aurait lieu chaque année dans une séance spéciale tenue dans le courant de janvier.

LECTURE. — M. d'Avezac lit un Mémoire de M. Lœwenstern sur l'*Institut littéraire établi à Lahainaluna, île de Maui* (Archipel Sandwich), par des missionnaires américains. Ce mémoire n'est pas étranger à l'ethnologie : la hauteur de l'enseignement fait connaître l'état de la civilisation.

Digitized by Google

M. Lœwenstern a visité l'archipel Sandwich en 1838. L'institution de Lahainaluna est selon lui un véritable centre de civilisation pour ces pays ; son but est de propager le christianisme et l'instruction scientifique ; il tâche de former des missionnaires et des professeurs : c'est un séminaire tout à la fois et une école normale. L'établissement est auprès de la résidence royale ; il peut contenir soixante élèves. On y enseigne les mathématiques, la géométrie et la trigonométrie inclusivement, la grammaire, la philosophie morale et même l'économie politique. Le chef est M. Richards, qui a sous lui deux professeurs : il a su créer une bibliothèque et un musée enrichi d'armes, de vêtements et d'ustensiles des indigènes. A la bibliothèque, M. Lœwenstern a eu en communication une légende curieuse sur les guerres anciennes des insulaires de Mauï. A côté de la bibliothèque se trouvent une imprimerie et une école de gravure ; déjà trente-et-un ouvrages en langue mauï et neuf en anglais sont sortis de ces presses. Cependant tout en applaudissant à ce haut enseignement, M. Lœwenstern regrette que l'enseignement élémentaire, d'une utilité bien plus directe, soit négligé. Il a observé dans tout l'archipel Sandwich un décroissement effrayant dans la population, qui déjà est réduite au quart de ce qu'elle fut il y a soixante ans. La transition de l'état sauvage à l'état civilisé en serait-elle cause ?

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 30 mars 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Garcin de Tassy.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire donne lec-

Digitized by Google

ture d'une lettre de remercîment de M. le comte Ouwarow, ministre de l'instruction publique en Russie, pour le titre de membre honoraire que la Société lui a décerné.

M. Ernest Breton fait hommage à la Société de deux brochures intitulées, l'une *Première étude sur les tombeaux des anciens;* et l'autre *Essai sur les théâtres des Grecs et des Romains.*

M. Garcin de Tassy fait également hommage à la Société d'une *Lettre sur un ouvrage inédit attribué à l'historien arabe Ibn-Khaldoun*, lettre que lui a adressée M. l'abbé Bargès, membre de la Société Asiatique de Paris.

LECTURE. — M. Dulaurier, professeur de langue malaie à l'école des langues orientales vivantes, lit un mémoire *sur l'origine du malai et ses affinités avec les langues des peuples voisins des îles de la Sonde.* Il résulte des investigations de M. Dulaurier, que le malai, dans la constitution étymologique de ses mots, ainsi que dans ses formes grammaticales, offre de nombreuses ressemblances avec les langues des peuples de l'Asie orientale, tandis que par son alphabet et d'autres signes caractéristiques, il est évident qu'il a fait des emprunts, à des époques postérieures, à divers idiomes de l'Inde. La part que le malai a reçue de la langue arabe est récente, et ne remonte pas au-delà du treizième siècle de notre ère.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 22 avril 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la présentation de MM. de Santarem

Digitized by Google

et Garcin de Tassy, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Edouard Biot.*

Sur la présentation de MM. Edwards et de Santarem :

M. *Alexandre Exarque.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire fait lecture de deux lettres de remercîments pour le titre de membre de la Société, l'une de la part de M. Lassen de Bonn, l'autre de la part de M. Magnussen, de Copenhague.

La Société a reçu le bulletin du mois de mars de la Société de Géographie de Paris.

M. le capitaine Troyer fait hommage à la Société de sa traduction de l'hymne sanscrit à Pravati, intitulé : *Ananda-Lahari, l'Onde de la béatitude,* attribué à Cagkara-Atcharya.

M. Lœwenstern fait également hommage à la Société d'un ouvrage qu'il vient de publier, et qui a pour titre : *Les États-Unis et la Havane, souvenirs d'un voyageur.*

LECTURE. — M. Berthelot soumet à l'examen de la Société une tête et divers ossements trouvés dans un *tumulus* à Bougon, département des Deux-Sèvres. Il lit sur cette découverte, au nom de M. Teilleux, une note qui renferme des détails curieux sur un vaste système de monuments druidiques trouvés à La Mothe Sainte-Heraye, arrondissement de Melle, entre Exodun et Bougon. Des *dolmens* parfaitement conservés font partie de ces monuments. On y a trouvé une vingtaine de squelettes plus ou moins intacts, des vases en terre, des colliers en coquillages, des couteaux en silex, etc. La tête et les ossements présentés par M. Berthelot en faisaient partie. Les monuments dans lesquels ces squelettes ont été trouvés sont évidemment d'origine celtique. Ces restes ont, selon toute apparence, appartenu à des druides, ils portent tous les caractères gaëliques ; on ne saurait les attribuer à des individus de la race Kimri, venus plus tard dans la Gaule ; la

Digitized by Google

conformation du crâne français de l'époque actuelle, est parfaitement identique avec ceux renfermés dans ces *tumulus* qui paraissent avoir été élevés au milieu d'une forêt sacrée. M. Berthelot est prié de transmettre à M. Teilleux les remercîments de la Société pour cette communication.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 27 mai 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire lit une lettre de remercîment de M. le commandeur de Macedo pour le premier volume des mémoires qui lui a été envoyé, et une autre lettre de remercîment de M. Holmboe de Christiania, qui fait hommage à la Société : 1° d'un *Mémoire* (en danois) *sur une collection remarquable d'ornements, pour la plupart en or, et de monnaies des* VIII^e^ et IX^e^ *siècles, trouvés en Norwège en* 1834; 2° d'un autre *Mémoire sur les monnaies du moyen âge trouvées à Eggersund.* Ces deux mémoires ont aussi été publiés en latin; 3° de trois volumes en douze livraisons des *Annales de l'université et des écoles de Norwège*. Christiania, 1834-40.

LECTURE. — M. d'Avezac lit un Mémoire sur les Basques qui occupent aujourd'hui les deux versants des Pyrénées-Occidentales. Après les avoir décrits, il les compare aux races limitrophes, et à celles qui ont successivement habité ou traversé le sol qu'ils occupent, et il constate leur dissemblance radicale. Il n'hésite pas à les considérer comme le reste d'une grande nation effacée, comme le type de l'élément Ibérien. Mais sans aborder la question sous un point de vue

Digitized by Google

aussi général, M. d'Avezac se borne à chercher l'origine immédiate des Basques de nos jours, et il montre par les témoignages de l'histoire que ce sont les descendants directs des Vascons ou *Ouaskons* de l'antiquité classique, dont ils occupent encore sur le sol de l'Espagne les anciens cantonnements, et dont ils ont conservé le nom dans la racine *Eusk* commune au pays (*Eusk-herria*), à la langue (*Eusk-ara*), et à l'homme (*Eusk-aldun*). Ces peuples n'ont envahi que vers la fin du sixième siècle les districts français où nous les voyons établis. M. d'Avezac s'est aussi occupé de la langue des Basques, mais il n'a point communiqué cette partie de son travail à la Société, de crainte de prolonger sa lecture jusqu'à une heure trop avancée.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 24 juin 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. de Santarem et Imbert des Mottelettes, est reçu membre ordinaire :

M. *de Yermoloff*, officier général au service de Russie, membre de plusieurs Sociétés savantes.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire donne lecture d'une lettre du prince Maximilien de Wied-Neuwied, qui remercie la Société pour l'envoi du premier volume de ses mémoires, et par la même occasion, lui communique ses observations sur l'ouvrage de M. Catlin, intitulé : *Des Indiens du Nord de l'Amérique.*

Digitized by Google

Le secrétaire fait encore lecture de deux lettres de remercîment, l'une de M. le vicomte de San Leopoldo, l'autre de M. le colonel Jackson, qui transmet en même temps à la Société Ethnologique la première partie du onzième volume du Journal publié par la Société royale géographique de Londres.

La Société de Géographie de Paris fait également envoi de son bulletin.

M. de Brière fait hommage d'une brochure ayant pour titre : *Sur l'influence réciproque du symbolisme religieux et des arts d'imitation.*

M. Garcin de Tassy présente, de la part de M. Constant Sicé, professeur de français au collége de Pondichéry, l'*Almanach de Pondichéry pour les années* 1838 *et* 1839 ; ainsi qu'un *Annuaire statistique des établissements français dans l'Inde pour l'année* 1840.

LECTURE. — Le secrétaire lit un mémoire de M. W. F. Edwards, intitulé : *De l'influence réciproque des races sur leur caractère moral.* L'auteur établit d'abord le fait du mélange de presque toutes les races entre elles ; cependant, ajoute-t-il, au centre de chaque grand pays, la race aborigène se retrouve encore presque toujours pure : ainsi le Celte en France, l'Ibère en Espagne, le Germain en Allemagne, etc., sont encore reconnaissables. Lorsque, sans être entièrement opposé, le caractère de deux races est seulement différent, ce caractère se modifie réciproquement de part et d'autre ; mais lorsque le caractère moral de deux races mises en contact est diamétralement opposé, le plus faible cède au plus énergique, et disparaît : à l'appui de cette doctrine, l'auteur cite l'exemple du contact des Kimris et des Gaëls ; les Kimris ont prédominé partout, même en Angleterre, où ils ne sont venus pourtant qu'en petit nombre. Dans la formation des colonies, chacune d'elles, malgré l'influence du climat, conserve d'ordinaire le caractère de la mère patrie, modifié par l'esprit qui a déterminé l'émigration ; ainsi, l'esprit mercantile et aventureux se retrouve encore aujourd'hui dans les colonies de l'Amérique

Digitized by Google

du Nord; l'esprit aristocratique dans les colonies de l'Amérique du Sud, etc.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 26 juillet 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le commandeur de Macedo, qui envoie à la Société son mémoire *Sur les vases murrhins*.

M. d'Avezac, au nom de l'administration de la Marine et des Colonies, fait don à la Société de divers volumes intitulés : 1° *Abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises*. Paris, imprimerie royale, 1841, troisième et quatrième publications, 2 vol. in-8°; 2° *Notices statistiques sur les colonies françaises*. Imprimées par ordre du vice-amiral baron Roussin. Paris, 1839 et 1840; 3° *Tableaux et relevés de population, culture, commerce, navigation, etc.*, faisant suite aux tableaux et relevés insérés dans les notices statistiques sur les colonies françaises pour 1839. Paris, 1842.

M. le président fait hommage à la Société de ses *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, au delà du cap Bojador*. Paris, 1842. 1 vol. in-8°.

M. Ober-Muller fait don d'une *Carte ethnographique de l'Europe*. M. de Yermoloff se charge d'un rapport sur cette carte.

M. d'Avezac communique à la Société une lettre de M. d'Abbadie, qui assure qu'il ne perd pas de vue les données ethnologiques qu'il peut recueillir en Abyssinie.

Digitized by Google

Lecture. — M. Lœwenstern lit plusieurs fragments d'un *Mémoire sur le Mexique*. Toute division de caste paraît aujourd'hui éteinte dans ce pays, ainsi les noms de Gachussin, de Criollo, de Mestero, ne sont plus connus : il y a seulement des Mexicains et des Indiens, classifications sans conséquence, puisque les droits politiques sont les mêmes pour les uns comme pour les autres. Le manque d'occupations suivies donne en général aux Mexicains une grande tendance à la débauche et à la passion effrénée du jeu. Ils sont doués au physique d'une singulière force musculaire, et font des marches vraiment prodigieuses ; au moral, ils sont légers et insouciants. Malgré les sacrifices humains auxquels il était habitué avant la conquête, l'Indien du Mexique n'est pas sanguinaire ; mais il est voleur. Il n'a pas l'énergie de l'Indien du nord. Il est, du reste, stupide ou d'une ruse extrême. Il est attaché à ses souvenirs historiques, et excelle aisément dans la musique et la pantomime. Il a le caractère cérémonieux. Les races mixtes sont très-dépravées à Mexico, les domestiques y appartiennent presque tous. Le peuple est mauvais ; pourrait-il en être autrement? l'ordre et la justice ont pour ainsi dire disparu.

La parole est ensuite à M. Noël Desvergers, récemment revenu de Sicile. M. Desvergers ajoute de nouvelles observations à celles qu'il a déjà communiquées à la Société relativement aux traces que les Arabes ont laissées dans cette île. Il annonce l'intention de consigner les unes et les autres dans un mémoire spécial destiné à la Société.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 26 août 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. le vicomte de Santarem et Imbert des Mottelettes, est reçu membre ordinaire :

M. *Ober Müller*, de Karlsruhe.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. le Breton fait hommage à la Société d'un quatrain persan, dont l'auteur est ignoré.

M. Garcin de Tassy fait également hommage d'un chapitre inconnu du Coran en arabe, avec la traduction française en regard.

M. Mandl offre à la Société : 1° un petit ouvrage intitulé : *Les Croates et les Wendes de Hongrie, dépeints ethnologiquement, par Jean de Csaplovica* (en allemand), Presbourg, 1829; 2° un autre opuscule du même auteur, intitulé : *Slavisme et pseudo-magyarisme* (en allemand), Leipzig, 1842; 3° deux numéros d'ouvrages périodiques allemands : l'*OEkonomische Neuigkeiten und Verhandlungen*, 1837, n° 3; et le *Neues Archiv fur Geschichte, etc.* 1830, n° du 20 janvier; renfermant, l'une et l'autre, des articles ethnologiques sur la Hongrie.

M. d'Avezac dépose sur le bureau, au nom de l'auteur, une *Notice historique sur la vie et les ouvrages du major Rennell*, par M. le baron Walckenaer.

M. Pierquin de Gembloux fait hommage à la Société d'une lettre *sur le premier propriétaire de la prétendue maison de Louis XI à Bourges.*

La Société de Géographie de Paris envoie son Bulletin du mois de juillet.

L'Institut Historique et Géographique de Rio-Janeiro envoie également sa *Revue trimestrielle*, tome IV, n° 13.

LECTURE. — Le secrétaire lit une *Notice sur la vie et les travaux de W. F. Edwards*, président honoraire et principal fondateur de la Société, décédé à Versailles, le 23 juillet dernier.

Digitized by Google

Le président traduit quelques fragments du Mémoire de M. le commandeur de Macedo sur les vases murrhins.

Enfin, M. de Castelnau fait lecture d'un mémoire qui a pour titre : *Quelques observations sur l'histoire ancienne de l'Amérique.* Il parcourt rapidement le petit nombre de faits connus, antérieurs à Christophe Colomb ; il s'occupe plus longuement des deux grandes invasions des *Toltecs* et des *Astecs.* L'auteur croit à l'existence de deux races, au moins, en Amérique ; l'une lui semble devoir être celle des vaincus, l'autre celle des vainqueurs. La première lui paraît indubitablement d'origine asiatique, et venue de l'ouest ; l'autre pourrait être venue de l'est ; il la croit asiatique encore, peut-être phénicienne. Il regarde les Esquimaux comme des descendants de Norwégiens et de Danois. Quant à la découverte d'ossements humains faite par M. Lund, il en fait grand cas, mais il observe qu'il aurait désiré quelques éclaircissements relativement au gisement de ces ossements qui se sont encore trouvés ailleurs, mais souvent séparés et toujours dans des couches supérieures à celles des ossements d'animaux, ce qui indiquerait une date plus récente. L'état silicifié n'est pas une preuve d'antiquité ; l'auteur dit avoir rencontré dans les Florides des débris d'ossements silicifiés, et incontestablement modernes.

M. le président proclame l'entrée en vacances.

La séance est levée à dix heures.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

(ANNÉE 1842 A 1843.)

Procès-verbal de la séance du 25 novembre 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente (avant les vacances), est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION.— Le comité a tenu une séance dans laquelle, sur la présentation de MM. d'Avezac et Garcin de Tassy, a été reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Auguis*, membre de la Chambre des Députés.

Sur la présentation de MM. Garcin de Tassy et Benet, est également reçu :

M. *Eusèbe de Salles*, professeur de langue orientale à Marseille.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. de Santarem fait hommage à la Société d'une *Notice sur André Alvarez d'Almada et sa Description de la Guinée.*

M. Christian Lassen adresse, de Bonn, un volume intitulé : *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlænder*, Bonn, 1842.

M. le général de Yermoloff présente lui-même une brochure ayant pour titre : *Cinq jours en Angleterre en* 1840.

Finalement, le secrétaire a reçu les Bulletins de la Société de Géographie de Paris, pour les mois d'octobre et de novembre.

Digitized by Google

LECTURE. — La parole est à M. de Yermoloff, pour un *Rapport sur la carte ethnographique d'Europe*, par M. Ober-Müller.

La parole est ensuite à M. d'Eichthal, qui communique une *Note sur quelques mots coptes retrouvés dans divers dialectes de l'Afrique, notamment dans les langues mandingue et larrar.*

M. Thomassy lit un *Mémoire sur les caravanes.* L'auteur cherche à constater l'existence d'un certain droit de neutralité admis en faveur des caravanes par les différentes populations africaines : et il espère des progrès de la civilisation une protection telle, que, suivant son expression, *le pavillon de la caravane* finira un jour, ainsi qu'il en est du pavillon de nos navires, par couvrir la marchandise.

La séance est levée à dix heures.

La séance ordinaire n'a point lieu en décembre.

Procès-verbal de la séance du 27 janvier 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire fait lecture d'une lettre adressée à M. d'Eichthal, par M. Corr, drogman à l'ambassade de France à Constantinople, qui remercie la Société pour son admission comme membre ordinaire.

Pareilles lettres ont été reçues de M. Kriegk, président de la Société de Géographie de Francfort, et du docteur Martius de Munich, qui fait hommage d'une brochure sur l'homme américain, sous ce titre : *Die Vergangenheit und Zukunft der Amerikanischen Menscheit.*

M. Lelewel fait aussi hommage à la Société de son *Mé-*

Digitized by Google

moire sur Pythéas de Marseille, et du premier volume de ses *Etudes numismatiques et archéologiques*. Bruxelles, 1840.

M. d'Avezac dépose sur le bureau, de la part de M. Lœwenstern, un volume intitulé : *Le Mexique, souvenirs d'un voyageur*. Paris et Leipzig, 1843.

M. Duflot de Mofras offre à son tour une brochure qu'il vient de publier et contenant un *Fragment d'un voyage en Californie*.

Enfin, M. Ernest Breton fait hommage d'un *Essai sur l'histoire de l'improvisation en Italie*,

Et M. l'abbé Corblet d'une *Description historique de l'église et de la chapelle de Saint-Germer de Flay*.

LECTURE. — M. d'Eichthal lit le commencement d'un Mémoire sur les rapports qui, d'après certaines analogies linguistiques, lui paraissent avoir existé entre l'ancienne Égypte et l'Océanie et même l'Amérique.

La parole est ensuite au général de Yermoloff, qui lit à la Société plusieurs extraits d'un ouvrage inédit sur les Kirghiz-Kaissacs. Ces extraits sont des peintures de mœurs ; en donner une analyse serait faire perdre tout le charme de détail qu'offre cette lecture. Voici, du reste, le titre de chacun de ces chapitres : *Arrivée à Orembourg d'une caravane de l'Asie centrale. — Un cavalier Kirghiz. — Une fête et une course de chevaux chez les Kirghiz. — Poésie et musique des Kirghiz.*

Enfin, M. Édouard Biot donne lecture de quelques textes chinois qui prouvent que la coutume du tatouage remonte au XIII^e^ et même au XX^e^ siècle avant notre ère parmi les sauvages qui occupaient alors le sud-est de la Chine. D'autres textes chinois également très-anciens prouvent que ce tatouage indigène se faisait par des incisions que l'on remplissait d'une matière noire. La marque par la brûlure paraît plus récente.

La séance est levée à dix heures.

Digitized by Google

Procès-verbal de la séance du 25 février 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir sous la présidence de M. Garcin de Tassy.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Nougarède de Fayet fait hommage d'un volume ayant pour titre : *Des anciens peuples de l'Europe*, in-8°. Paris, 1842.

M. Pierquin de Gembloux envoie à la Société une brochure intitulée : *Idiomologie des îles Marquises*. Bourges, 1843.

RÉSOLUTION DU COMITÉ CENTRAL. — Le secrétaire communique à la Société le résultat du vote émis par le comité central, pour le renouvellement du bureau. Une séance sans résultat avait été tenue le 13 janvier : dans une nouvelle réunion, convoquée à cet effet le 10 février, ont été réélus :

Président.....	M. le vicomte de Santarem.
Vice-Présidents....	M. Garcin de Tassy; M. d'Avezac.
Secrétaire.....	M. Imbert des Mottelettes.
Secrétaire-Adjoint..	M. Gustave d'Eichthal.

Le secrétaire communique à la Société une lettre d'acceptation de la part de M. de Santarem, absent par indisposition.

LECTURE. — Trois lectures ont eu lieu dans cette séance. La première a été faite par M. d'Eichthal *sur les rapports linguistiques qui lui semblent exister entre l'ancienne Égypte, l'Océanie et même l'Amérique :* cette lecture sert de suite à celle de la séance précédente.

M. le général de Yermoloff continue de même sa lecture *sur les mœurs des Kirghiz-Kaissacs;* il lit deux nouveaux chapitres, l'un sur la manière d'administrer la justice chez ces peuples, l'autre sur leurs magiciens. L'auteur rapporte un fait qui prouve combien a de puissance le prestige d'une grande

Digitized by Google

renommée : c'est que les chefs Kirghiz, quoique de race turque, prétendent tous descendre des Gengiskanides, de race mongole, malgré la supériorité incontestable des Turcs sur ces derniers.

La troisième lecture, due à M. Dumoutier, a pour objet *les habitants de Nouka-Hiva* (îles Marquises) : La tête des Nouka-Hiviens, dit-il, est généralement oblongue, d'avant en arrière, et légèrement comprimée sur les côtés ; le sommet n'en ressemble pas mal à un toit de cabane. Les saillies sourcillières sont très-prononcées. L'activité intellectuelle est chez ces insulaires inférieure de beaucoup à leur activité instinctive. La saillie et la largeur de la nuque sont fort remarquables chez eux, ce qui indique un grand développement du cervelet. Au moral, les Nouka-Hiviens se distinguent par la douceur de leur caractère ; les relations de famille sont des plus affectueuses entre eux, leur hospitalité est pleine de prévenances ; ils sont vifs, enjoués, aimables ; les femmes sont singulièrement aimantes. C'est le type des peuples dans l'enfance. Cependant on apercevrait aussi çà et là des traces d'avidité, d'astuce, de perfidie, de vengeance ; la méchanceté serait-elle chez eux le résultat du contact avec les nations civilisées ? — Par le langage les Nouka-Hiviens appartiennent sans contredit à la race qui peuple tout l'océan Pacifique depuis les îles Sandwich jusqu'à la Nouvelle-Zélande. — Les Nouka-Hiviens semblent être encore anthropophages, non par cruauté ou par gourmandise, mais à cause de l'opinion généralement reçue parmi tous ces insulaires, qu'en mangeant une partie du corps humain on s'approprie la qualité qui la distingue : ainsi, ils se figurent que l'on augmente son intelligence en mangeant du cerveau, sa dextérité en mangeant d'une main, son agilité en mangeant d'un pied, et ainsi de suite.

La séance a été levée à dix heures.

Digitized by Google

Procès-verbal de la séance du 24 mars 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Garcin de Tassy.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. Garcin de Tassy et d'Avezac, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *l'abbé Bargès*, professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris.

Sur la présentation de MM. Lelut et Ernest Breton, est également admis :

M. *Alfred Maury*, membre de la société des Antiquaires.

Sur la présentation de MM. d'Avezac et d'Eichthal :

M. *Armand*, architecte des chemins de fer de Saint-Germain et de Versailles.

Et M. *de Marquay*, élève interne à l'Hôtel-Dieu.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Holmboë envoie à la Société un *Essai de grammaire lapone, par le pasteur Stockfleth*. Christiania, 1842.

M. Lélut fait hommage d'une brochure intitulée : *Du siége de l'âme suivant les anciens*.

M. Ernest Breton présente un *Fragment d'histoire de la peinture à fresque*.

Enfin, l'Institut historique et géographique du Brésil envoie deux exemplaires de sa *Revue trimestrielle*.

LECTURE. — M. d'Eichthal lit un dernier article de son Mémoire sur les rapports qui lui paraissent exister entre la langue de l'Océanie et celle de l'ancienne Égypte, et même de l'Amérique.

M. d'Avezac, qui s'est livré à un travail sur la population yébou, initie ses auditeurs aux procédés par lesquels il a dé-

Digitized by Google

gagé, des phrases yébou, dont il avait fait provision dans ce but, chacune des parties du discours, et les règles d'après lesquelles ces parties se juxtaposent ou se combinent pour reconstituer des phrases. L'auteur a montré aussi la voie qu'il a suivie pour former son vocabulaire, afin de déterminer la prononciation, fixer les acceptions et les synonymies, tirer enfin tout le parti possible de l'instrument grossier dont il avait à se servir.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 28 avril 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire donne lecture d'une lettre de remercîment adressée à la Société pour le premier volume de ses Mémoires, par M. Geel, bibliothécaire de l'Université de Leyde, ainsi que d'une autre lettre de M. l'abbé Bargès, récemment admis comme membre ordinaire.

LECTURE. — La parole est à M. de Brière, pour un mémoire *sur la langue sacrée des anciens prêtres d'Egypte :* le but de l'auteur est d'établir qu'il exista réellement en Égypte une langue sacrée, que les prêtres seuls y étaient initiés, et que cette même langue était encore en usage longtemps après que la signification des mots dont elle se composait fut tombée en oubli.

M. Vivien lit une première lettre *sur l'Anthropologie.* Après des considérations générales sur cette science, il fait un examen rapide des causes qui ont pu en retarder les progrès ; il explique ensuite ce qu'il regarde comme l'objet principal

Digitized by Google

de l'anthropologie, et il en fait ressortir l'importance relativement à l'histoire. De là, il passe à la question de l'unité ou de la diversité originaire du genre humain. Il montre d'abord le concert unanime des naturalistes à admettre la pluralité des foyers de création pour les êtres organisés en général, l'homme à part : dans une prochaine lecture, M. Vivien se propose d'examiner la question par rapport à l'espèce humaine.

Après cette lecture, le secrétaire fait un rapport sur l'ouvrage de M. Nougarède de Fayet, intitulé : *Des anciens peuples de l'Europe.* Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première traite des peuples anciens et de leurs migrations anté-historiques; la seconde, de leurs migrations connues par l'histoire. L'auteur oppose aux traditions asiatiques qui font de l'Asie le berceau unique du genre humain, les traditions européennes qui, selon César, Pline et Tacite, étaient également anciennes et révérées, et d'après lesquelles la plupart des peuples de l'Europe se croyaient autochthones ou aborigènes dans cette partie du monde; l'auteur constate d'ailleurs la différence encore existante entre les races de l'Occident et celles de l'Orient, et il termine par démontrer l'impossibilité physique des migrations prétendues à travers tous les obstacles que dut présenter la nature dans les temps primitifs. La seconde partie de son ouvrage consiste en un coup d'œil rapide jeté sur les peuples répandus en Europe avant la chute de l'empire romain.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 26 mai 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Digitized by Google

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. Garcin de Tassy et l'abbé Bargès, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Casimir Guérin*.

LECTURE. — M. d'Eichthal présente à la Société un compte-rendu de l'ouvrage de M. le docteur Prichard intitulé : *Natural History of Man*, dont une traduction française vient d'être publiée par M. le docteur Roulin. M. d'Eichthal analyse succinctement le plan et la disposition générale de ce travail, digne à tous égards de la réputation de l'auteur, et qui présente avec une grande lucidité d'exposition et d'une manière complète quoique abrégée, l'état actuel de la science. Il exprime toutefois le regret que M. Prichard ait subordonné toute l'ordonnance de son livre à l'examen de la question de l'*unité ou de la diversité des races humaines*. M. d'Eichthal croit que dans l'examen même de cette question qu'il a prise pour thème de son livre, M. le docteur Prichard ne s'est pas toujours rigoureusement conformé à la loi du juste-milieu qu'il a voulu s'imposer, et que l'autorité des traditions bibliques ne lui a pas laissé à cet égard toute sa liberté : presque toujours il a préféré attribuer à l'influence des agents extérieurs, et à des circonstances climatériques, des variations qui, dans l'opinion du rapporteur, s'expliqueraient d'une manière plus naturelle par une différence typique des races ou bien par l'influence d'un croisement

M. l'abbé Bargès fait observer que si dans l'état actuel de la science il est impossible de rien affirmer qui soit contraire au principe de l'*unité* d'origine, le mieux serait de ne pas toucher à ce dogme, exprimé d'une manière si positive par l'Écriture sainte, et qui à ce titre mérite nos respects.

M. d'Avezac, tout en inclinant vers l'opinion de M. l'abbé Bargès, est néanmoins d'avis qu'une entière liberté de discussion doit être maintenue dans l'intérêt de la science; elle profite toujours des lumières produites par le choc des opinions.

Digitized by Google

M. Vivien croit que l'unité d'origine doit être soumise à une vérification scientifique : or, dans l'état actuel de la science, les faits connus ne lui paraissent pas permettre de concevoir comment les races les plus distinctes seraient sorties d'un même couple.

M. d'Eichthal déclare que sans vouloir affaiblir le respect dû aux livres de Moïse, il croit cependant dangereux au point de vue scientifique, de s'abandonner à une préoccupation exclusive en faveur de l'idée préconçue d'*unité d'origine ;* on pourrait ainsi être entraîné à se mettre en contradiction avec les faits les mieux établis.

M. Milne Edwards pense que M. Prichard n'a pas en effet assez apprécié l'importance des caractères typiques qui distinguent les races, et qu'il a fait une part beaucoup trop grande à l'influence des agents extérieurs.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 23 juin 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente donne lieu à des observations de la part de plusieurs membres ; et l'adoption en est renvoyée à la séance suivante.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. de Santarem et Gustave d'Eichthal, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. Adolphe d'Eichthal, **banquier.**

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Troyer fait hommage à la Société du deuxième volume de sa traduction anglaise du *Dabistan or the School of Manners*. Le premier volume de cet ouvrage doit paraître dans un terme très-rapproché.

En l'absence du secrétaire, le secrétaire-adjoint lit une

Digitized by Google

lettre de remercîment de M. Casimir Guérin, pour son admission comme membre de la Société.

LECTURE. — M. Garcin de Tassy donne lecture d'un Mémoire de M. Eusèbe de Salles, intitulé : *Linéaments de Philologie ethnographique*. Dans ce travail, écrit en faveur de l'unité d'origine du genre humain, l'auteur établit d'abord que l'ethnologie est une science toute nouvelle ; que dans son étude les naturalistes d'une part, et les moralistes de l'autre, ont une tendance différente : les premiers, d'après les faits du monde physique, sont disposés à soutenir la multiplicité des espèces humaines ; les seconds leur unité, exigeant que là où l'observation directe n'est pas possible, on écoute le témoignage des traditions. Ensuite, dans une sorte de préface, M. de Salles critique la manie philosophique du dix-huitième siècle de tout allégoriser, et il montre jusqu'à quel point il y a eu abus en ce genre. L'auteur analyse ce qui a été dit contre l'unité des races humaines par Desmoulins et par d'autres écrivains, et dans une réponse très-développée, il essaie de résoudre chacune des difficultés que présente cette opinion par des preuves tirées tant de l'ordre physique que de l'ordre moral.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 28 juillet 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Le procès-verbal de la séance du mois de mai, dont l'adoption avait été ajournée, donne encore lieu à quelques observations sur certaines formes de rédaction qui semblent s'écarter de celles d'un simple procès-verbal. Il n'est adopté

Digitized by Google

qu'avec des modifications, qui seront concertées entre M. d'Avezac, vice-président, et le secrétaire-adjoint.

Le secrétaire devant donner une analyse succincte des discussions orales qui peuvent avoir lieu dans le cours des séances, la Société adopte à cet égard une proposition de MM. Mandl et d'Eichthal ainsi conçue : 1° Tout membre qui a pris part à une discussion est invité à remettre à M. le secrétaire le résumé de son opinion ; 2° le secrétaire fera usage de ce résumé ainsi qu'il le jugera convenable, pour la rédaction de son procès-verbal.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Il est fait lecture d'une lettre de M^me^ la comtesse de Castelnau, contenant des nouvelles de M. de Castelnau, en voyage pour explorer le cours de l'Amazone.

Le secrétaire a reçu de la Société de Géographie les numéros d'avril et mai de son Bulletin.

RÉCEPTION. — Sur la proposition de MM. de Santarem et d'Eichthal, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Clapeyron*, ingénieur des mines.

LECTURE. — M. Vivien communique à la Société une seconde lettre sur l'*Histoire de l'Anthropologie ;* il y traite de la comparaison des langues comme élément de la classification des peuples. L'auteur, sans méconnaître l'importance de cet élément ethnologique, lui conteste toutefois le premier rang, qui lui est parfois assigné ; il met bien au-dessus de l'affinité tirée de la comparaison des langues, celle qui résulte de la comparaison des types physiques : le temps, les invasions, les colonies, le commerce, mille circonstances peuvent changer et modifier une langue au point de la rendre presque identique avec une autre langue ; le caractère physique s'altère plus difficilement.

Cette lecture donne lieu à une discussion, dans laquelle M. de Santarem fait remarquer le nombre extrême d'idiomes différents parlés en Amérique ; M. d'Eichthal observe à ce

Digitized by Google

sujet que ce nombre est grand, en effet, si l'on fait uniquement attention aux mots différents employés pour exprimer les mêmes objets, mais qu'au fond, dans cette partie du globe, la syntaxe est presque partout la même. M. d'Avezac fait remarquer à cette occasion qu'en général la similitude de syntaxe indique plutôt une identité de race, et que la ressemblance des mots provient plutôt des relations de conquête ou de civilisation.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 25 août 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Adrien Balbi fait hommage à la Société d'un exemplaire de son livre intitulé : *Eléments de Géographie*, 1 vol. in-12, Paris, 1843.

LECTURE. — La parole est à M. d'Eichthal, pour un Mémoire sur la langue des Yolofs.

Le même membre communique ensuite la première partie d'un Mémoire intitulé : *Etudes sur l'histoire primitive des races océaniennes et américaines*. Dans ce travail, l'auteur a repris et résumé ses lectures précédentes sur le développement d'une civilisation polynésienne primitive, et ses rapports avec l'Afrique et l'Amérique.

Après cette lecture, le président devant annoncer que la Société allait entrer en vacances pour deux mois, plusieurs membres font à ce sujet des réclamations : les vacances leur paraissent inutiles, et nuisibles même aux intérêts de la Société ; la suppression en est décidée à l'unanimité.

La séance est levée à dix heures.

Digitized by Google

Procès-verbal de la séance du 29 septembre 1843.

La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. d'Avezac.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. d'Avezac communique à la Société une lettre de M. Thomas Wright annonçant la publication prochaine d'un Mémoire intitulé : *De l'état des classes inférieures durant le moyen âge*. L'intention de l'auteur est de faire hommage à la Société d'un exemplaire de ce Mémoire.

Le même membre annonce que M. le colonel Jackson s'occupe, à l'intention de la Société, de rassembler les matériaux d'un Mémoire sur les modes de funérailles en usage chez les divers peuples.

M. William B. Hodgson écrit de Savannah à M. d'Avezac qu'un prince foulah, nommé Omar, se trouve actuellement esclave aux États-Unis, et pourra fournir de précieux éléments pour la rédaction d'une Notice développée sur sa nation.

M. Ernest Breton fait hommage à la Société de trois brochures intitulées : 1° *Seconde étude sur les tombeaux des anciens;* 2° *Essai sur les principales formes de temples chez les divers peuples de l'antiquité;* 3° *Précis de l'histoire de l'art chez les Indiens.*

Le secrétaire communique à la Société la substance d'un rapport fait par le docteur Morton, de Philadelphie, sur des crânes recueillis dans différentes nécropoles de l'Égypte, à Héliopolis, à Memphis et à Thèbes : le docteur Morton a constaté la ressemblance d'un grand nombre de ces crânes avec des crânes indiens.

LECTURE. — M. d'Eichthal continue la lecture de son Mémoire *sur l'histoire primitive des races océaniennes.*

La séance est levée à dix heures.

Digitized by Google

Procès-verbal de la séance du 27 octobre 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. de Santarem et d'Avezac, est reçu membre ordinaire :

M. *Frédéric Ayrton*, membre des Sociétés géographique et Asiatique de Londres.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. d'Avezac fait connaître, d'après une communication qu'il a reçue de M. Hodgson, de Savannah, le désir manifesté par la Société Orientale Américaine, d'entrer en relations avec la Société Ethnologique de Paris. M. d'Avezac est prié de répondre à cet égard avec empressement aux ouvertures de M. Hodgson.

M. Pierquin de Gembloux envoie à la Société une lettre sur Attila.

M. Alfred Maury fait également hommage d'une brochure intitulée : *Les Fées du moyen âge; recherches sur leur origine, leur histoire et leurs attributs.* Paris, chez Ladrange, 1842.

COMMUNICATION. — M. Benet, ex-médecin du roi de Lahore Ranjit-Singh, demande la parole pour relever une erreur commise à l'une des dernières séances de l'Institut, où il a été énoncé que les enfants nègres étaient blancs en naissant. M. Benet, qui a assisté très-souvent à des accouchements de négresses, nie absolument l'assertion de M. Flourens. M. Dumoutier, qui a accompagné le contre-amiral Dumont-d'Urville dans ses voyages en qualité de naturaliste, et qui a également eu occasion d'assister souvent à des accouchements de négresses, confirme sans hésiter le dire du docteur Benet; seulement, il observe que le nègre en naissant est moins noir ; il a une teinte rougeâtre tirant sur le marron; mais il est bien loin de naître blanc.

Digitized by Google

Communication est encore faite à la Société d'un rapport de M. Alexandre Bradford sur les antiquités américaines. M. Bradford croit que les trois groupes des peuples américains sont sortis d'une souche commune.

LECTURE. — M. Vivien lit un Mémoire intitulé : *Les races différentes du genre humain considérées par rapport au développement de leurs idées religieuses.* L'auteur reconnaît chez toutes les races le *sentiment religieux*, et une tendance à une manifestation extérieure, ou *culte*, modifiée d'après le caractère intellectuel et l'état de civilisation spécial de chaque race. Au plus bas degré de la civilisation, les hommes ont professé le *naturalisme* depuis le grossier fétichisme jusqu'au sabéisme ou l'adoration du feu ; puis le *panthéisme*, auquel l'auteur croit que conduit le naturalisme, et qui comprend les cultes du lingham, le sivaïsme entre autres, et le dualisme des antiques religions de l'Orient. Pour le monothéisme, il est d'une époque plus récente. L'auteur s'en occupera dans une prochaine communication.

La séance a été levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 25 novembre 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Kriegk de Francfort adresse à la Société un exemplaire du journal de l'Université de Iéna, contenant une annonce raisonnée des Mémoires de la Société Ethnologique de Paris. Il fait de plus hommage d'un petit traité historico-ethnologique sur le pays des Chiquitos et les missions jésuitiques qui y existaient, ainsi que d'un Discours prononcé par lui dans la séance solennelle de la Société Senkenbergienne des sciences naturelles à Francfort.

Digitized by Google

M. William B. Hodgson, de Savannah, fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *The Foulahs of central Africa.*

La Société de Géographie de Paris envoie son Bulletin pour le mois de septembre.

LECTURE. — M. Vivien termine sa lecture *sur les idées religieuses des différentes races humaines.* Il traite de l'origine, de la nature primordiale, des modifications successives, et des rapports mutuels des diverses religions de l'Hindoustan, de l'Iran, de l'Égypte et de la Grèce. Cette partie du travail de M. Vivien contient des considérations sur la religion juive et la religion chrétienne, l'islamisme, etc.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 22 décembre 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. d'Avezac.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire communique à la Société la lettre de remercîment qu'il a envoyée à M. Pierquin de Gembloux, pour sa brochure sur Attila. M. Pierquin a en sa possession un camée qui était en Belgique depuis un temps immémorial ; ce camée est de matière belge, et lui semble représenter la tête couronnée d'un mongol ; M. Pierquin en conclut que ce doit être l'effigie d'Attila : en admettant qu'il y ait lieu d'y reconnaître une tête mongole, ne serait-ce pas plutôt celle de Balamir ? Du moins, Balamir prit la Belgique pour le théâtre de ses exploits, ce fut lui qui renversa de fond en comble Tongres et Bavai, les premières villes du pays ; tandis qu'Attila ne fit que passer rapidement par la Belgique, en allant périr dans les plaines de la Champagne.

Digitized by Google

M. Pierquin envoie encore à la Société une brochure intitulée : *Histoire et antiquités de Gergovia Boiorum.*

M. Troyer fait également hommage de deux volumes de sa traduction anglaise du *Dabistan*. Cet ouvrage étant plus remarquable encore sous le rapport philosophique que sous le rapport philologique, M. Matter est prié d'en faire un rapport.

M. Troyer dépose aussi sur le bureau un compte rendu par lui de la traduction italienne du Ramayana, par M. Gorresio.

Des observations ayant été présentées sur la nécessité de l'exécution ponctuelle des statuts de la Société, une commission de trois membres est nommée, sur la demande de M. d'Eichthal, pour examiner ces statuts, en vérifier le texte, et en régler l'application : cette commission se compose de MM. d'Eichthal, Benet et Matter.

La séance est levée à dix heures.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

(ANNÉE 1844.)

Procès-verbal de la séance du 12 janvier 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. d'Avezac.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Le comité étant assemblé pour renouveler son bureau, le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le vicomte de Santarem, qui manifeste le désir de voir les suffrages de ses collègues se porter sur un autre que lui pour la présidence, parce que, d'après sa manière de voir, cette dignité ne doit pas, dans l'intérêt de la Société, se trouver constamment déférée à la même personne.

Le secrétaire fait encore lecture d'une lettre de M. Garcin de Tassy, premier vice-président, rédigée dans le même sens que celle de M. de Santarem.

Le comité procède ensuite à l'élection. Est élu président, à l'unanimité : M. *Milne Edwards*, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle.

Est élu, encore à l'unanimité, premier vice-président : M. *Lenormant*, membre de l'Institut, l'un des conservateurs de la Bibliothèque royale.

Pour l'élection du deuxième vice-président, les voix sont d'abord partagées entre M. d'Avezac et M. Matter; au se-

Digitized by Google

cond tour de scrutin, M. *d'Avezac* est élu deuxième vice-président.

Est élu secrétaire, à l'unanimité : M. *Imbert des Mottelettes.*

Est élu secrétaire-adjoint : M. *Gustave d'Eichthal.*

En conséquence, le Bureau se trouve composé comme il suit :

Président,	M. Milne Edwards.
Vice-Présidents,	M. Lenormant.
	M. d'Avezac.
Secrétaire,	M. Imbert des Mottelettes.
Secrétaire-adjoint,	M. Gustave d'Eichthal.

Sur la proposition de M. d'Avezac, le titre de *Président honoraire* est décerné à M. le vicomte de Santarem.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 26 janvier 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la proposition de MM. Milne Edwards et Imbert des Mottelettes, sont reçus membres ordinaires :

M. *Duvernois,* professeur au collége de France ;
Et M. *Quatrefages,* naturaliste.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire fait lecture d'une lettre de remercîment de la part de M. le vicomte de Santarem, pour le titre de *Président honoraire* que la Société lui a conféré, et d'une autre lettre de remercîment de la part de M. Lenormant pour le titre de premier *Vice-Président.* Ces lettres seront déposées aux archives.

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ. — L'ordre du jour appelle le rapport à faire par la commission nommée dans la séance de

Digitized by Google

décembre pour *examiner le règlement de la Société, en vérifier le texte, et en régler l'application.*

Le comité, ouï le rapport de la commission, arrête :

1° Que le texte de l'article VII du règlement, qui a subi quelques modifications à l'impression, sera rétabli dans sa teneur primitive, ainsi conçue :

Les travaux de la Société sont dirigés par un comité central de vingt membres, formé dans l'origine des membres fondateurs et des autres membres ordinaires qu'ils jugeront à propos de s'adjoindre.

En cas de vacance, il sera pourvu au remplacement par l'assemblée générale, sur une liste de trois candidats présentés par le comité pour chaque nomination.

2° Tout membre du comité qui, durant une année entière, aura cessé de faire acte de présence à ses réunions, sera censé avoir renoncé à faire partie du comité;

3° Le bureau est chargé de préparer tout ce qui concerne l'assemblée générale annuelle.

Le comité adopte en principe que des médailles seront décernées aux auteurs des meilleurs mémoires faits sur des sujets proposés au nom de la Société. Le bureau est également chargé de ce qui concerne ces concours.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 23 février 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la dernière séance est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la présentation de MM. Milne Edwards

Digitized by Google

et Imbert des Mottelettes, sont reçus membres ordinaires de la Société :

M. *Valenciennes*, professeur au Muséum d'histoire naturelle;

Et M. *Jules Guérin*, D. M., directeur de l'établissement orthopédique de la Muette.

Sur la présentation de MM. G. d'Eichthal et Mandl, son également reçus :

M. *Édouard Rodrigues*, agent de change;

Et M. *Mallat*, chargé d'une mission en Chine.

Le titre de *membre correspondant* est donné à M. Pelletan.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire dépose sur le Bureau les trois premiers volumes des *Mémoires de l'Institut historique et géographique du Brésil*, et donne lecture d'une lettre par laquelle, en faisant envoi de ces publications à la Société Ethnologique de Paris, le secrétaire de l'Institut brésilien exprime le vœu que des relations suivies s'établissent entre les deux Sociétés; il annonce que l'Institut a conféré le titre de Membre honoraire au président de la Société Ethnologique, et le titre de Membre correspondant à son secrétaire. M. Berthelot promet de s'occuper d'un rapport sur les articles ethnologiques que renferment les trois volumes des mémoires, et le comité charge son secrétaire d'exprimer ses remercîments à l'Institut du Brésil.

La Société de Géographie de Paris fait parvenir son bulletin de janvier à la Société Ethnologique. La Société royale Géographique de Londres lui a également envoyé le tome XIII, première partie, de son Journal.

LECTURE. — M. d'Avezac lit la première partie d'un Mémoire de M. le capitaine Troyer, intitulé : *Esquisse ethnologique des peuples de l'Inde en-deçà du Gange.* L'auteur commence par établir l'importance qui de tout temps a été attachée aux Indes Orientales, à cause de leur position géographique, de leur intérêt historique et de leurs relations commerciales.

Digitized by Google

Après un exposé succinct de quelques croyances admises puisées dans la cosmogonie des Hindous, il passe à la question de la place qu'il convient de leur assigner dans la classification générale de l'espèce humaine, soit par rapport à leur conformation physique, soit par rapport à leur caractère intellectuel et moral. Il croit pouvoir conclure que les Hindous appartiennent sous tous les rapports à la race caucasique, à laquelle l'illustre Blumenbach les a déjà rattachés, et qu'ils doivent être associés aux peuples distingués en Asie et en quelques parties de l'Afrique sous le nom général d'*Iraniens* ou *Ariens*, et en Europe aux Hellènes, aux Latins et aux nations teutoniques et slavonnes dont l'ancienne connexion a été retrouvée par la philologie comparée.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 29 mars 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. Lenormant et d'Avezac, est reçu membre ordinaire :

M. *Eugène Maizan*, enseigne de vaisseau.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. d'Eichthal lit deux lettres de MM. Dieffenbach et Edwin Norris, au sujet des populations Polynésienne et Mélanienne.

M. Pauthier présente à la Société, de la part de l'auteur, un exemplaire du bel ouvrage *des Crânes américains*, par le docteur Morton, de Philadelphie. La Société, en se réservant de nommer ultérieurement un de ses membres pour lui faire un rapport spécial sur cet ouvrage, charge son secrétaire d'adresser ses remercîments au docteur Morton, à qui elle confère spontanément le titre de membre étranger.

Digitized by Google

COMMUNICATION. — Le Président fait connaître à la Société que le bureau s'est rendu chez S. A. R. le prince de Joinville afin d'appeler son attention et son intérêt sur le but et les travaux de la Société; le prince a accueilli la députation avec la plus gracieuse bienveillance et s'est entretenu avec elle de l'importance des recherches ethnologiques, du concours efficace que peuvent leur prêter les officiers de la marine royale, et de son intention d'exciter leur zèle à cet égard; S. A. R. acceptant elle-même, avec un sincère désir de coopérer activement aux progrès de la science, le patronage que le bureau venait lui offrir au nom de la Société Ethnologique.

LECTURE. — Deux lectures ont été faites dans cette séance.

1° L'une par M. d'Avezac sur les mœurs publiques et privées des Cyrénéens avant la perte de leur nationalité par suite de la réunion de leur pays à l'empire romain; travail où l'auteur, examinant jusqu'à quel point les données ethnologiques peuvent servir à déterminer à priori les instincts nationaux d'un peuple, arrive à ce résultat, produit par l'influence des agents extérieurs, que les Grecs de Cyrène, comptés au point de vue de leur origine dans la famille dorienne, avaient néanmoins les mœurs raffinées des Ioniens.

2° L'autre lecture, faite par M. C. T. Lefebvre, est un tableau animé des mœurs des Abyssins du Tigré.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 3 mai 1844.

A cause de l'assemblée générale de la Société de Géographie, la séance mensuelle du comité de la Société Ethnologique a été reculée de huit jours et remise au 3 mai.

La séance est ouverte à huit heures du soir sous la présidence de M. Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Digitized by Google

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. Lelut et Maury, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *de Semallé.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — Sont offerts à la Société par le Ministère de la Marine, les numéros de janvier, février et mars 1844 de la *Revue coloniale;*

Par M. de Semallé, un numéro du Bulletin de l'Institut catholique, contenant son article intitulé : *L'Ouest, étude ethnographique;*

Par M. d'Avezac, *deux Notes sur d'anciennes cartes manuscrites historiées de l'école catalane.*

Hommage est fait à la Société d'une brochure intitulée : *Recherches sur les mœurs des anciens Chinois, d'après le Chi-King,* par M. Édouard Biot; Paris, 1844.

Il est encore fait hommage à la Société d'une carte d'Allemagne, en relief, coloriée suivant les données ethnologiques. L'auteur, M. Ober Müller, explique dans une lettre d'envoi les bases de sa division et le procédé, différent des procédés ordinaires, d'après lequel il fait exécuter ses cartes en relief.

M. Imbert des Mottelettes fait observer que dans sa classification des peuples de l'Allemagne, M. Ober Müller a présenté à tort les Hollandais et les Flamands comme un mélange de Frisons et de Saxons, les assimilant aux peuples du Nord; tandis qu'ils descendent des peuples de l'Allemagne centrale, comme le prouvent leur langue et leur histoire. M. Imbert des Mottelettes promet de lire dans une prochaine séance un mémoire sur ce sujet.

LECTURE. — La parole est à M. le capitaine Troyer pour la continuation de son mémoire *sur l'Hindoustan.* L'auteur énumère d'abord plusieurs races mélaniennes, soit aborigènes, soit au moins fort anciennes dans l'Inde, et tout à fait différentes des Hindous. Il parle ensuite des traditions des Hindous eux-mêmes, qui se disent venus d'un pays septentrional, traditions en harmonie avec les probabilités historiques. M. Troyer entre dans la description du pays, et

Digitized by Google

montre de quel côté ces *Indo-Ariens* ont dû pénétrer dans la péninsule. Il croit pouvoir indiquer l'Hindou-Kusch comme le lieu de passage le plus probable de cette immigration, et le Pendjab comme la première station des nouveaux arrivants; c'est de là qu'ils se sont portés vers l'est pour se fixer dans l'Inde proprement dite.

Ce savant mémoire donne lieu à diverses observations sur la différence typique des blancs et des noirs, et des noirs entre eux. M. Dumoutier affirme qu'il est impossible de constater des caractères généraux établissant une différence typique entre les noirs de l'Afrique et ceux de l'Océanie ; bien que dans l'une et l'autre race il y ait des variétés assez tranchées.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 24 mai 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Sont envoyés à la Société, par le Ministère de la Marine le cahier d'avril de la *Revue coloniale*, et par la Société de Géographie le cahier de février de son Bulletin.

LECTURE. — M. d'Eichthal lit pour M. Troyer la continuation de son *Esquisse ethnologique des peuples de l'Inde en deçà du Gange*. Entreprenant de traiter des différentes religions professées par ces peuples, l'auteur donne d'abord une idée de celle des peuples aborigènes incultes de l'Inde, puis il passe à la religion des anciens Iraniens et Indo-Ariens jadis réunis : il indique quelques points principaux de comparaison entre les croyances de ces deux grandes races, qu'il pense avoir été divisées en sectes, même avant qu'elles se fussent séparées pour aller s'établir dans des ré-

Digitized by Google

gions différentes, où leurs institutions, tant religieuses que politiques, se sont développées sous des formes particulières. Ayant à s'occuper de la religion des Hindous proprement dits, M. Troyer établit trois grandes divisions de leurs sectes et écoles diverses, mais il n'aborde dans cette séance que la première, qu'il nomme l'*Hindouisme védique.*

M. Lenormant relève l'importance d'un passage de ce mémoire sur les races de Kschatryas dégénérées. Ce passage, tiré des lois de Manou, est du plus haut intérêt, en ce qu'il confirme l'identité originaire des Indiens avec les peuples Iraniens.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 28 juin 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Lenormant.[1]

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — La Société a reçu de la part de M. Holmboë une brochure intitulée : *Om en norsk Ordbog.* Christiania, 1844 ;

De la part du Ministère de la Marine, la Revue coloniale, cahier de mai 1844 ;

Et de la Société de Géographie, les numéros de mars et avril de son Bulletin.

Hommage est fait à la Société, par M. Hodgkin, d'un *Rapport sur les travaux de la Société des Amis, chez les naturels américains des États-Unis.*

LECTURE. — M. d'Avezac continue la lecture du mémoire de M. le capitaine Troyer sur les populations de l'Inde en deçà du Gange. Ici l'auteur détermine les principaux caractères du *Bouddhisme*, qui s'accorde en plusieurs points avec l'ancienne religion des Perses. De l'antiquité du nom et de la religion de Bouddha, l'auteur a cru devoir conclure à la pluralité des Bouddhas, parmi lesquels se distingue *Sakhya-*

Digitized by Google

Mouni, le Bouddha indien. Après avoir énuméré les témoignages traditionnels et historiques du bouddhisme dans l'Inde, l'auteur passe au *Brahmanisme*, avec la suprématie de la caste brahmanique imposée comme dogme et condition péremptoire de discipline. M. Troyer rappelle la prééminence alternative de l'une et de l'autre religion, et détermine approximativement le temps de l'expulsion des Bouddhistes. En désignant les provinces demeurées bouddhiques, il fait remarquer que le culte *des Montagnes* est resté commun à tous les Hindous.

M. Imbert des Mottelettes donne connaissance à la Société d'un résumé des travaux ethnologiques de M. d'Omalius d'Halloy, publié dans le journal *l'Institut*. Aux cinq races établies par Blumenbach, M. d'Omalius ajoute comme un appendice distinct, les Hybrides de toute dénomination résultant de leur croisement. M. des Mottelettes est d'avis, toutefois, que les différents croisements des cinq races de Blumenbach ont donné origine à des hybrides très-différents, et que ces éléments sont trop hétérogènes pour pouvoir former ensemble une seule classe.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 26 juillet 1844.]

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la proposition de MM. Lenormant et de Semallé, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Dally*, ancien professeur à l'Athénée de Bruxelles.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Mauroy fait hommage d'une brochure intitulée : *Question d'Alger en* 1844.

Le secrétaire a encore reçu pour la Société le numéro de

Digitized by Google

mai de la Revue coloniale, ainsi que le Bulletin d'avril de la Société de Géographie de Paris.

M. d'Avezac communique à la Société extrait d'une lettre de M. Hodgson, qui lui annonce la création à New-York d'une nouvelle Société ethnologique, empressée d'entrer en relations suivies avec la Société de Paris.

LECTURE. — La parole est à M. Troyer, qui commence la quatrième partie de son *Esquisse ethnologique des peuples de l'Inde en deçà du Gange* par des réflexions générales sur la formation des langues; il fait ressortir l'importance de la philologie comparée comme science nouvelle appliquée à l'étude du sanscrit : après avoir rappelé la division des langues par systèmes et par familles, et avoir signalé les systèmes arien et sémitique, l'auteur caractérise en particulier la langue sanscrite, et reconnaît trois périodes principales dans son développement. Un coup d'œil rapide sur la division de toute langue en dialectes, le conduit ensuite à montrer comment l'ancien sanscrit a pu devenir une langue morte, ne laissant après elle que des idiomes dont l'auteur se propose d'énumérer prochainement les principaux, parlés de nos jours.

La parole est ensuite à M. Vivien, qui lit un travail intitulé : *Recherches sur les anciennes populations de l'Asie-Mineure.* Ces recherches tendent à prouver que la Péninsule asiatique fut originairement peuplée seulement par deux races distinctes : l'une, à cheveux blonds, appartenant au groupe nombreux que l'on a désigné sous l'appellation de peuples indo-germaniques, et l'autre appartenant aux peuples araméens. Les premiers occupèrent en général la zone septentrionale et occidentale de l'Asie-Mineure; les seconds, la zone méridionale et la partie orientale à partir du Halys. Sur plusieurs points de contact, notamment la Lydie, la Carie, la Lycie, les deux races se sont mêlées et presque confondues, de manière à en rendre la distinction difficile ; partout ailleurs elles sont restées parfaitement distinctes de traits et de langage.

La séance est levée à dix heures.

Digitized by Google

Procès-verbal de la séance du 27 août 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — La Société royale Géographique de Londres envoie à la Société Ethnologique la première partie de son quatorzième volume.

La Société de Géographie de Paris envoie également son Bulletin pour le mois de juin.

Le Ministère de la marine fait remettre le cahier de juillet de la *Revue coloniale.*

LECTURE. — M. Troyer lit la suite de son travail *sur les peuples de l'Hindoustan.* Passant en revue les langues de cette vaste contrée, l'auteur s'occupe premièrement de celles qui sont en usage sur la rive occidentale de l'Indus, dans une partie de l'ancienne Ariane. L'origine et la langue des Afghans et des Beloutchis, ainsi que la domination indo-scythique sur l'Indus, sont l'objet de ses investigations. Sur la rive orientale de ce fleuve, il mentionne les Sakes, sous différents noms, et les Parthes; il rappelle les renseignements numismatiques recueillis en ces derniers temps, lesquels, commençant au troisième siècle avant notre ère, s'étendent sur plus de vingt-et-un siècles consécutifs. Il signale ensuite le langage des Djats, celui des Kattias, et quatre principaux dialectes parlés à l'est de l'Indus et dans les vallées supérieures du Pendjab.

M. Lenormant communique une lettre que M. de Semallé propose au comité d'adresser à la Société Ethnologique de New-York, lettre toute de philanthropie en faveur des tribus de naturels américains. Le comité juge que cette lettre s'éloigne trop complètement du but scientifique de la Société : bien que dans ses relations la Société ne perde pas de vue l'amélioration du sort des aborigènes, elle ne doit s'en occuper

Digitized by Google

que subsidiairement. La lettre de M. de Semallé sera déposée aux archives.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 27 septembre 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESDONDANCE ET DONS. — M. Ami Boué fait hommage à la Société d'une carte de la Turquie d'Europe, sur laquelle il a indiqué les différents peuples qui habitent cette vaste contrée.

M. de Macedo envoie un mémoire ayant pour objet de démontrer que les Arabes n'ont pas connu les îles Canaries avant les Portugais.

Le Ministère de la marine adresse à la Société :

1° La *Revue coloniale* pour le mois d'août 1844 ;

2° Un fort volume in-4° intitulé : *Exposé général des résultats du patronage des esclaves dans les colonies françaises.* Paris, 1844.

M. le docteur Morton fait hommage de son ouvrage intitulé : *Crania Ægyptiaca,* lequel est transmis à la Société par les soins de M. Pauthier. M. Morton y ajoute une brochure intitulée : *Inquiry into the distinctive characteristics of the aboriginal race of America.* Philadelphie, 1844.

Enfin la Société de Géographie de Paris fait remettre à la Société son bulletin pour le mois de juillet.

LECTURE. — M. Troyer, continuant la lecture de son travail *sur l'Inde en deçà du Gange,* traite des dialectes proprement sanscrits parlés à l'est du Setlège, notamment du prakrit, du maghadhi, du pali. Il montre l'extension des langues et des institutions indiennes dans l'Orient et dans la Polyné-

Digitized by Google

sie. En revenant aux langues de l'Inde propre, il les divise en langues parlées dans les parties septentrionale, centrale et méridionale de ce pays, et énumère les dialectes en usage dans chacune de ces divisions : dans seize principaux idiomes qu'il distingue, douze sont dérivés du sanscrit, et quatre seulement d'une famille étrangère, probablement finnoise. Ces derniers règnent principalement dans le Décan ou dans le sud de la péninsule indienne. L'auteur termine cette lecture par quelques réflexions sur la littérature des pays au sud de l'Indus.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 25 octobre 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la proposition de MM. de Santarem et Troyer, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Ferrão de Castelbranco.*

Sur la présentation de MM. d'Avezac et Imbert des Mottelettes :

M. *Raffenel.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — La Société a reçu du Ministère de la marine : 1° la *Revue coloniale*, pour septembre 1844 ;

2° Une brochure de M. Itier ayant pour titre : *Notes statistiques sur la Guyane française.* Paris, 1844.

De la Société de Géographie : le Bulletin du mois d'août.

M. Dally fait hommage d'une brochure intitulée : *Aperçu de la Méthode géographique* ou *Division naturelle de la surface de la terre.*

Le docteur Von Martius adresse à la Société une brochure intitulée : *Das Natural, die Krankheiten, das Arzthum, und*

Digitized by Google

die Heilmittel der Urbewohner Brasiliens, dont le docteur Sigaut a fait une traduction française.

Le docteur Hunter Lane envoie le prospectus d'un *Musée ethnographique*.

M. d'Eichthal communique à la Société un article de M. Hodgson, qui annonce la publication prochaine du grand voyage de M. Wilkes dans les mers du Sud; il ajoute que le docteur Morton s'occupe en ce moment des peuples noirs de l'Inde.

LECTURE. — M. d'Avezac termine la lecture du travail de M. Troyer *sur les peuples de l'Inde antérieure;* l'auteur mentionne ici les traditions relatives aux anciens conquérants et civilisateurs du Décan, nommément à Parasu-Rama, à Agastya, à Ramatchandra, et aux Pandous. Il tâche de donner une idée générale des monuments d'architecture et de sculpture qui se trouvent dans le Décan. Il revient sur l'observation faite antérieurement, que le nord de l'Inde a conservé certaines traditions relatives au sud de ce pays, où ces traditions mêmes paraissent moins connues. En terminant son esquisse ethnologique, l'auteur fait un résumé concis des quatre parties dont elle est composée.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 29 novembre 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la proposition de MM. Edwards et d'Avezac, sont reçus membres ordinaires de la Société:

M. *Haight;*
Et M. *James Heywood.*

Digitized by Google

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Milne Edwards fait hommage à la Société d'un ouvrage posthume de son frère le docteur William-Frédéric Edwards, décédé président honoraire de la Société. Cet ouvrage, intitulé *Recherches sur les langues celtiques*, avait été couronné en 1830 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut.

Le Ministère de la marine envoie la *Revue coloniale* d'octobre.

LECTURE. — M. Imbert des Mottelettes, qui s'est occupé depuis quelque temps à rassembler toutes les notions spécialement ethnologiques répandues dans les œuvres d'Homère, d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon et d'Arrien, communique diverses parties de ce travail; quand la lecture d'autres auteurs de l'antiquité aura complété ces notes, elles serviront à former un tableau ethnologique du monde ancien.

Procès-verbal de la séance du 27 décembre 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la précédente séance est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la proposition de MM. d'Avezac et Vivien, sont reçus membres ordinaires de la Société:

M. le capitaine *Gabriel Lafond de Lurcy;*
Et M. *Liger de Libessart*, enseigne de vaisseau.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire fait lecture d'une lettre du docteur Richard King, secrétaire d'une Société Ethnologique anglaise récemment organisée à Londres à l'exemple de celle de Paris. M. King, en envoyant divers exemplaires de son discours, fait en assemblée générale le 25 mai 1844, exprime le vœu que des relations mutuellement

Digitized by Google

utiles s'ouvrent entre les deux Sociétés, dans l'intérêt de la science à laquelle elles se sont vouées.

Le secrétaire lit ensuite une lettre par laquelle M. Ferrão de Castelbranco remercie la Société de l'avoir admis parmi ses membres.

M. le général de Yermoloff fait hommage à la Société de deux brochures intitulées : 1° *Bikey et Maolina* ou *les Kirghiz-Kaissacs*, peinture animée des mœurs Kirghizes, dont plusieurs fragments ont été lus dans diverses séances de la Société ; 2° *Saphira*, esquisses d'un voyage dans le Levant.

Le Ministère de la marine envoie le cahier de novembre 1844 de la *Revue coloniale*.

LECTURE. — M. Vivien lit un troisième mémoire *sur l'Anthropologie*. Il examine les cosmographies anciennes zend et hindou du Zend-Avesta et des Pouranas; il compare ces deux systèmes, et en fait ressortir la similitude. Puis, il cherche quelles sont les applications que les notions géographiques et ethnologiques du Zend-Avesta peuvent trouver dans la géographie historique de l'Iran.

M. Lefebvre lit ensuite des détails sur les mœurs des peuples de l'Abyssinie.

Enfin, M. d'Orbigny donne également des détails sur les mœurs des Yecaruras, peuple de race péruvienne, malheureusement d'une extrême immoralité.

La séance est levée à dix heures.

Digitized by Google

DE L'INFLUENCE

RÉCIPROQUE

DES RACES

SUR

LE CARACTÈRE NATIONAL,

Par W. F. EDWARDS,

MEMBRE DE L'INSTITUT, DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, ETC., ETC., PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE DE PARIS.

Comme l'étude des races est pour ainsi dire nouvelle, il n'est pas étonnant que la question de *leur influence réciproque sur le caractère national* n'ait pas été examinée. On conçoit qu'elle peut être très-importante; car si réellement les races exerçaient une influence prononcée les unes sur les autres, on ne saurait douter de la grande utilité qu'il y aurait à la connaître.

Il y a d'ailleurs trois causes qui agissent sur le caractère national; d'abord l'influence du climat, puis l'origine du peuple, et enfin la race à laquelle il appartient.

En premier lieu, l'influence du climat est indubitable; mais, quoi qu'on en ait pu penser, c'est la cause

Digitized by Google

la moins énergique. Quand on se transporte dans un pays éloigné, ne prend-on pas avec soi sa langue, sa littérature, son histoire, ses mœurs et ses coutumes? Qu'y a-t-il qui puisse exercer une plus grande influence? d'ailleurs l'organisation n'accompagne-t-elle pas les émigrants? Bien que la différence des climats produise quelque altération dans la structure, elle est toujours secondaire. On n'a qu'à se rappeler les colonies des divers peuples européens dans les Antilles : il y avait des Espagnols, des Français, des Anglais, des Danois. Il leur était d'ailleurs difficile d'arriver dans un climat qui fît plus de contraste avec ceux qu'ils habitaient. Sans doute que celui des colonies a produit quelques effets; il a souvent donné plus de disposition à la paresse et plus d'attrait au plaisir; mais n'a-t-on pas toujours pu reconnaître dans ces peuples leur caractère national?

La recherche de l'origine des peuples est intimement liée avec l'étude de la distinction des races. Dans tous les temps on s'est beaucoup occupé de la généalogie des nations; mais ce n'est, pour ainsi dire, que récemment qu'on a traité des races. On croyait suffisamment connaître l'origine d'un peuple quand on en connaissait le nom ancien; mais souvent ce nom n'est pas même celui de la race à laquelle il appartient.

Nous allons donc faire l'énumération des différentes circonstances qui se rapportent à ce sujet. Il y en a trois : dans le premier cas, une race très-peu mêlée occupe seule le même sol. Par cela même on la regardera comme pure; car lorsque le mélange est très-

Digitized by Google

faible, son influence sera nulle sur le caractère. Il est évident que le caractère du peuple sera celui de la race.

Il n'est pas facile, à la vérité, de trouver un peuple assez peu mélangé pour pouvoir regarder sa race comme pure ; il y en a cependant.

Examinons le caractère des Espagnols et celui des Portugais. Dans l'Espagne il y a un mélange de Gaulois qui a constitué les Celtibères ; et plus tard, dans le midi du pays, il y a eu une réunion d'Arabes et de Maures. Nous ne pouvons pas bien apprécier le nombre de ceux qui sont restés. Quant aux Basques, qui habitent quelques provinces du nord de l'Espagne, on peut les regarder comme le type des Espagnols : ce sont les véritables Ibères. Cependant on peut dire que le caractère général des Espagnols est assez prononcé, et on peut le regarder comme celui de la race. Chez les Portugais, il y a évidemment un plus grand mélange de Gaulois : d'abord la similitude de l'idiome de tout le Portugal et de celui de la Galice, dont le nom explique assez l'origine de ses habitants, prouve que ce mélange a été général. Ainsi donc nous dirons que le caractère portugais a dû être plus modifié par le caractère gaulois que le caractère espagnol. Cependant nous pouvons encore regarder les Portugais comme une race presque pure.

Il s'agit maintenant de faire une recherche pareille en France. Nous savons d'abord, par les récits de César, que, dans le midi de la France, les Basques occupaient le pays depuis les Pyrénées jusqu'à la Garonne ; et par d'autres auteurs, que les Ibères s'étaient mêlés

Digitized by Google

aux Gaulois le long de la côte de la Méditerranée. Voilà donc deux contrées, dans le pays, qui offrent un mélange considérable d'Ibères et de Gaulois.

Nous avons appris également par César que le nord de la France était occupé par les Rémois, et que ce pays, borné au midi par la Seine, était appelé Belgique. Depuis, il y a eu un mélange considérable de Germains qui sont venus avec Clovis, et qui ont par trop dénaturé la population.

Enfin il y a la Bretagne, où des Bretons d'Angleterre se sont établis dans les troïsième et quatrième siècles, et ils ont donné leur langue au pays.

Mais le reste de la Gaule, qui en constitue la plus grande partie, est occupé par un peuple que César a appelé Celtes. Cette race est peu mêlée, et elle porte un caractère particulier qui fait connaître celui des Français. Ce sont donc les Celtes de César qui offrent un caractère de race qu'on doit rechercher pour connaître les Français.

Il y a un vaste pays au milieu de l'Europe qui est habité par un grand peuple depuis les Alpes jusqu'à la Laponie. Ce peuple est Germain, et parle la langue germaine. On pourrait donc s'attendre à trouver, dans toute cette étendue, des Germains de race pure; mais l'on se tromperait singulièrement. Nous ne considérerons pas comme de la même race les peuples qui habitent la Germanie à l'est de l'Elbe. Tous ces peuples, depuis les Prussiens jusqu'aux Autrichiens, sont au fond une population slave. Pour les premiers, cela est évident par leur ancienne dénomi-

Digitized by Google

nation, celle de Borusses; et pour les derniers, j'ai prouvé ailleurs qu'une bonne partie était slave; du reste tous les peuples intermédiaires parlent slave.

Je dirai maintenant que parmi les Germains proprement dits il y a la plus grande différence de caractère : il y a d'abord ceux qui habitent le Midi et ceux qui occupent le Nord; les premiers doivent être distingués par le nom de peuple allemand; les seconds par celui de peuple scandinave, comprenant les Danois, les Suédois et les Norvégiens. Les Allemands sont d'une race infiniment moins mélangée; ils se distinguent par des mœurs relativement pures, une grande simplicité, beaucoup de franchise, etc. : c'est encore ici un caractère de race. Mais les Scandinaves sont considérablement mélangés, comme je le ferai connaître plus tard; et il en est résulté un caractère très-différent de celui des Allemands.

Nous arrivons maintenant au second ordre de faits concernant l'influence réciproque des races; je suis convaincu que le lecteur le trouvera extrêmement curieux : il s'agit de la circonstance particulière où deux races mêlées sur le même sol ont des caractères qui contrastent parfaitement. Je dis qu'il est pour ainsi dire impossible d'en prévoir le résultat.

On peut s'attendre à ce que le caractère de chacune des deux races se modifie de part et d'autre de manière à former un caractère intermédiaire : il n'en est rien cependant. Nous avons supposé que les caractères étaient tout à fait opposés; il ne saurait donc y avoir une combinaison de pareils caractères. Il n'y

Digitized by Google

a qu'un effet possible : la disparition de l'un des deux.

Quel est celui qui devra disparaître? il est évident que ce sera le plus variable et le plus faible qui cessera d'exister, et celui qui a le plus de constance qui subsistera.

C'est une chose très-singulière que de voir un de ces caractères complétement anéanti; mais ce qu'il y a de tout à fait extraordinaire, c'est que le plus faible prenne le caractère le plus énergique. Voilà à la vérité une transformation rare; mais encore je l'ai vue, et non dans un cas particulier, mais sur une grande échelle, dans un pays où les deux races sont mêlées sur le même sol, et présentent l'opposition la plus complète, non-seulement au moral, mais au physique : je veux parler des Gaëls et des Kimris. Ils diffèrent par la taille, par la forme du corps, par les traits et par la couleur de leurs cheveux; leur caractère même n'offre pas un contraste moins parfait. Que s'ensuit-il dans toute la Bretagne? Il y avait, quand les Bretons sont arrivés dans le pays, un nombre beaucoup plus considérable de Gaëls; je les ai trouvés toujours dans la même proportion; car il n'y a rien de plus facile à déterminer d'après l'aspect des formes; il est impossible de s'y tromper. Eh bien, chez tous les Bretons il n'y a plus de caractère gaël, il est tout entier parfaitement kimrique.

Nous arrivons maintenant à l'examen des faits de la troisième série, savoir : la réunion, dans la même contrée, de deux races dont le caractère est différent

Digitized by Google

sans être opposé. Lorsque sur le même sol il y a, dans une population nombreuse, deux caractères différents bien prononcés, il est difficile de croire qu'ils ne produisent pas, sur l'esprit de ceux qui les observent, un effet très-marqué. Il faut d'abord penser à la multitude de personnes qui offrent cet exemple; et s'il y en a réellement un grand nombre, comment peut-on s'imaginer que sa répétition fréquente soit sans effet? Quand on s'est formé une idée distincte d'un caractère, il faut que l'imagination en soit remplie; et il paraît difficile que l'imitation ne s'ensuive pas. Mais lorsqu'on réfléchit que la cohabitation des peuples est prolongée, il est impossible de croire que le modèle qu'on a toujours devant les yeux ne se reproduise pas dans les actions.

Peut-on d'ailleurs supposer que de vivre entremêlés sur le territoire même il ne résulte pas, lorsque les populations sont nombreuses, des effets d'entrecroisement? Je dirai même qu'avec le temps ils doivent être extrêmement nombreux. L'entrecroisement qu'occasionne-t-il? deux conséquences : d'abord le mélange des deux caractères de forme; en second lieu la reproduction des types purs, ainsi que nous l'avons déjà expliqué. La réunion des deux genres de traits peut bien permettre de supposer qu'il en résulte une combinaison des caractères respectifs. Mais dans la reproduction des types primitifs, n'est-il pas difficile de croire que les enfants ne possèdent pas quelques modifications qui leur font adopter un caractère qui ressemble à celui de leurs père et mère? Quoi qu'il en

Digitized by Google

soit, voici le fait incontestable : c'est qu'il y a combinaison mutuelle des traits distinctifs de chaque race.

Il n'est pas toujours facile de reconnaître la combinaison des caractères; elle existe cependant, malgré les modifications qu'on y observe. Nous avons déjà vu le caractère espagnol et le caractère gaël; ils sont mêlés, dans des proportions différentes, sur les bords de la Méditerranée et dans la Gascogne. Les Gascons sont différents des Espagnols et des Gaëls; cependant on reconnaît, quand on les étudie bien, que leur caractère procède de la réunion et de la modification réciproque de ceux de l'Espagnol et du Gaël.

J'ai eu l'occasion d'étudier la réunion de la race gaële et de la race allemande, non parmi les habitants des villes, mais parmi ceux de la campagne, et spécialement parmi les femmes. On sait que le caractère spécifique des Gaëls est l'activité, et que celui des Allemands est l'amour du travail; eh bien, j'ai vu la réunion de ces deux caractères à un haut degré chez les femmes qui habitent l'est de la France; je l'ai vue même parmi celles dont les parents, depuis bien du temps, ne parlaient plus l'allemand, et qui portaient l'activité dans le travail beaucoup plus loin que les Gaëls; car l'amour du travail étant un principe constant, l'activité accompagnait ce sentiment, qui devenait remarquable par son intensité.

Nous allons maintenant examiner un caractère mixte qui sera un des exemples les plus remarquables de la règle que je viens d'expliquer. Nous dirons qu'en Angleterre il y a un mélange assez considérable de

Digitized by Google

races; mais on peut les rapporter à deux classes générales, aux gauloises et aux germaniques. On compte parmi ces races gauloises les Gaëls et les Kimris. Jules César, en parlant de l'Angleterre, dit que les Kimris s'étaient emparés des bords maritimes; il a voulu sans doute parler des bords méridionaux. Mais il est évident qu'il est entré depuis en Angleterre beaucoup plus de Kimris, parce que tous les habitants de la Grande-Bretagne qui sont venus en France, dans le pays qu'ils ont appelé la Bretagne, étaient tous évidemment Kimris; il en a été de même de ceux qui sont restés en Angleterre, et qui ont été chassés par les Saxons dans la principauté de Galles. Mais qu'on ne croie pas que toute cette population, soit en Bretagne, soit dans la principauté de Galles, ait été d'origine kimrique; nous avons déjà vu que le plus grand nombre, en Bretagne, était gaëlique; cela est extrêmement visible par leurs formes, et l'on ne saurait s'y tromper. Mais la langue kimrique y a prévalu. Nous avons déjà dit qu'il ne pouvait y avoir de plus grand contraste qu'entre les caractères de ces races; il ne pouvait donc pas y avoir une combinaison de ces caractères; mais nous avons déjà vu qu'il y avait disparition de l'un d'eux, du plus faible, et prépondérance du plus énergique, du caractère kimrique. La même chose a dû se passer en Angleterre, où il y avait les mêmes éléments. Il est évident qu'il y a dans la principauté de Galles le même mélange de races que dans la Bretagne; qu'il y a dans cette principauté un plus grand nombre de petites tailles et de têtes rondes; ce

Digitized by Google

sont donc les Gaëls qui dominent par le nombre; mais c'est la langue kimrique qui a prévalu. Et qu'est-il arrivé des caractères? ce qui a eu lieu dans la Bretagne : comme les caractères sont également en opposition, il n'y a pu y avoir non plus réunion des caractères; mais l'un a disparu, le plus faible; et le plus énergique a prédominé. Ainsi, quoiqu'il y ait plus de Gaëls d'origine en Bretagne comme en Angleterre, c'est le caractère kimrique qui, dans ces deux pays, a la haute main; le caractère gaël a disparu dans la Bretagne comme dans la principauté de Galles, et c'est le caractère kimrique qui a prévalu.

Le caractère des races qui se trouvent en Russie sera difficile à décrire, car il y en a un grand nombre; il y en a plus en Russie que dans le reste de l'Europe. Presque toutes les nations qui ont quitté l'Asie pour venir en Europe ont passé par là, et il en est resté un grand nombre.

Je n'ai cité des exemples de l'influence réciproque des races que pour rendre clair ce que j'avais à dire sur ce sujet. Comme rien n'est maintenant plus évident, je ne parlerai plus des peuples du vieux monde. Nous avons seulement quelques mots à ajouter à l'égard des Américains des États-Unis, car leur caractère offre quelque chose de particulier. Nous verrons d'ailleurs la différence extrême qu'il y a entre l'influence du climat et le mélange des races.

Il y a dans l'Amérique une grande diversité de climats; c'est, comme dans toutes les autres régions, la chaleur qui fait cette différence. Le pays

Digitized by Google

chaud s'étend beaucoup plus loin que le pays froid. Les chaleurs occupent presque toute l'Amérique méridionale, et de plus, dans l'Amérique du Nord, le Mexique et les États-Unis du Sud. Le reste des États-Unis septentrionaux doivent être regardés comme des contrées très-froides dans la saison rigoureuse. Il y a la plus grande différence entre le climat des États du Nord et celui des États du Sud; il n'y a cependant pas de différence essentielle entre le caractère moral des peuples qui habitent les uns et les autres; mais la plus grande distinction qui puisse exister entre le caractère physique des peuples civilisés de l'Amérique a lieu entre les habitants des États-Unis et les autres peuples policés de l'Amérique, tels que les Mexicains, les Espagnols de la partie occidentale de l'Amérique du Sud, et les Portugais. Ainsi voilà la preuve la plus convaincante que la diversité du caractère national ne provient pas des différences de climat, mais bien des différences d'organisation de langue, d'histoire, de poésie, de littérature, de mœurs et d'usage, et de l'action réciproque des races.

Il est évident, en Amérique, qu'il n'y a eu primitivement ni une seule race, ni une seule langue. Il y a eu un certain nombre de peuples dont les Américains sont composés; puis les Anglais, les Français et les Hollandais; sans compter ce nombre considérable d'émigrés qui arrivent en Amérique tous les ans, principalement des Allemands et des Irlandais. Les Hollandais, les Français et les Allemands ont été associés à une nation beaucoup plus nombreuse; et en géné-

Digitized by Google

ral c'est le peuple le plus nombreux qui donne le caractère : or ici ce sont incontestablement les Anglais qui, par le nombre, l'ont emporté de beaucoup sur tous les autres. Il y a d'ailleurs un autre trait influent qui consiste dans l'énergie du caractère, et sous ce rapport il est impossible d'en imaginer un plus prononcé que celui des Anglais. Nous dirons donc qu'il est difficile de trouver deux causes plus efficientes que celles qui ont dominé le caractère des Anglo-Américains. Il est évident qu'une partie du caractère anglais se trouve dans le caractère anglo-américain ; mais dans les choses semblables il est souvent exagéré. Il y a d'abord une grande impulsion pour le commerce ; mais on ne peut nier qu'elle est souvent poussée trop loin. Ils sont remarquables par leur manière de bâtir les vaisseaux ; ils les construisent très-bien ; mais ils montrent tant leur envie de gagner, que souvent ils s'aventurent à faire de longs voyages dans des bateaux qui sont en très-mauvais état. Ils diffèrent aussi beaucoup des Anglais, en ce qu'ils ne sont pas très-soucieux de leur crédit.

D'ailleurs ils ont une grande infériorité, ce qui n'est pas un reproche, mais une chose très-naturelle, dans la distance immense qui les sépare des Anglais en poésie, en histoire, en littérature, en philosophie, et dans les sciences exactes.

Digitized by Google

FRAGMENTS D'UN MÉMOIRE

SUR

LES GAËLS*,

PAR W. F. EDWARDS,

MEMBRE DE L'INSTITUT, DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, ETC., ETC., PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE DE PARIS.

S'il n'y avait dans un pays qu'une seule race, il serait parfois facile d'en connaître le nom. Mais s'il y en avait plusieurs, ce serait souvent très-malaisé; car leurs caractères physiques n'étant presque jamais décrits, à quels autres caractères pourrait-on les reconnaître? Si cependant chacune de ces populations possédait son ancienne langue, la difficulté ne serait pas nécessairement très-grande; car cette langue contiendrait peut-être le nom de la race. Mais la difficulté pourrait être plus considérable, si quelques-unes de ces races avaient changé de langue; car alors les savants pourraient se disputer sur

* Peu de jours avant sa mort, M. Edwards avait commencé ce mémoire, auquel il ne put mettre une dernière main; la Société l'imprime tel qu'elle l'a reçu, par un souvenir d'affection et un sentiment de respect pour son principal fondateur.

Digitized by Google

l'idiome primitif, et être d'un avis très-différent sur l'ancienne race.

Il pouvait y avoir une difficulté de cette nature dans la détermination des races qui existaient primitivement en France, car plusieurs peuples sont venus s'y fixer, et par la suite il y en a qui ont changé de langue; mais, comme on le verra, cette tâche n'est pas si difficile qu'on aurait pu le supposer. Effectivement, la plupart des célèbres historiens qui ont écrit l'histoire romaine ont parlé de ces races, et deux hommes d'une grande illustration nous ont donné à leur égard des renseignements précis. Nous avons, relativement à leurs langues, de grands avantages; car elles parlent encore les idiomes qu'elles parlaient anciennement. Nous avons d'ailleurs pour chacun d'excellents dictionnaires et de très-bonnes grammaires.

Des savants allemands, qui ont fondé la linguistique, ont fait à ce sujet des travaux considérables.

Le plus célèbre antiquaire de France a parlé très-bien des Gaëls; M. Amédée Thierry, le premier des historiens qui aient distingué les races historiquement, a traité ce sujet d'une manière complète. M. le docteur Prichard a dernièrement donné sur la même question une dissertation étendue; il est entièrement de l'avis de M. Amédée Thierry sur les points principaux, un seul excepté, ainsi que je l'expliquerai plus tard.

Il y a quelques années que j'ai fait connaître les caractères physiques de la plupart des races de l'Eu-

Digitized by Google

rope. Maintenant, j'ajouterai tout ce que j'ai à dire sur les races gauloises, surtout sur les Gaëls. Comme nous devons donner leur histoire naturelle, il nous importe de traiter de leur caractère physique et de leur caractère moral.

Lorsqu'on veut étudier les caractères physiques des races, et chercher à les déterminer avec exactitude, il convient surtout de faire dessiner avec soin les portraits en plein des uns, et en profil des autres. Ces figures sont indispensables, parce qu'on ne saurait reconnaître, sans voir le plein, si la face est large ou étroite, caractère très-important, et le profil est nécessaire pour savoir si le derrière de la tête est plus ou moins saillant, forme qu'on ne doit pas ignorer. J'ai fait un voyage en Italie et plusieurs en France; j'y ai étudié les races avec un soin particulier, et je me suis donné la peine de les faire bien dessiner.

Je commençais à démêler sur les frontières de la Bourgogne un ensemble de formes et de traits qui constituait un type particulier. Il devenait plus prononcé et se reproduisait plus souvent à mesure que j'avançais dans le pays. Il se présentait fréquemment le long de la route d'Auxerre à Châlons. Je m'empressai d'aller dans cette dernière ville, pour observer les figures de la population de la campagne des environs; je fus surpris d'en voir aussi un grand nombre d'autres, totalement différentes de celles dont j'ai parlé jusqu'ici. Les unes et les autres présentaient des types tellement distincts, qu'ils formaient entre eux un parfait contraste.

Digitized by Google

Le type prédominant et bien caractérisé que j'avais observé jusqu'à Châlons continua à s'offrir fréquemment à mes yeux pendant tout le reste de ma route dans la Bourgogne. Les mêmes caractères de forme et de proportions, avec une autre nuance de teinte, se présentèrent depuis la Saône jusqu'au Mont-Cenis.

Je l'avoue, une si grande similitude de traits chez un grand nombre de personnes répandues sur le territoire depuis Auxerre jusqu'au Mont-Cenis ne laissa pas que de me surprendre. Sans doute que toute la population n'était pas jetée dans le même moule; mais, en général, ce type était le seul bien caractérisé que je reconnusse alors, excepté le petit groupe que j'avais observé à Châlons.

La pente septentrionale du Simplon donne naissance à la vallée du Rhône. Les premiers habitants, qu'on rencontre même au sommet de la montagne, sont des Germains. Ils diffèrent des autres peuples voisins par leur aspect et par leur langue, qui est allemande.

Bientôt, en avançant dans le Valais, la langue change, et les traits changent en même temps. Je n'entends plus qu'un dialecte français, et je reconnais partout la même race que j'avais vue auparavant depuis Auxerre jusqu'au Mont-Cenis, sauf le groupe que j'avais remarqué au marché de Châlons. On se rappelle sans doute que c'était le premier type que j'avais déterminé en France. A mesure que j'approchais de Genève, quelques individus de l'autre type

Digitized by Google

se présentèrent parmi cette population ; à Genève, ils étaient beaucoup plus nombreux, et tout à fait semblables à ceux que j'avais vus à Châlons et dans le nord de l'Italie.

Afin de continuer le même genre d'observations sur un nouveau territoire, je me déterminai à passer par la Bresse, en me dirigeant sur Mâcon et Châlons. Sur la grande route par la Bresse, le premier type dominait au point que je ne voyais pour ainsi dire que des traces de l'autre ; mais près de Mâcon sur le bord de la rivière, et sur le reste du chemin vers Châlons par la montagne, le second type devenait plus commun. A Châlons, où heureusement j'arrivai un jour de marché, j'eus la satisfaction de comparer mes souvenirs avec l'impression actuelle, et d'en confirmer la fidélité.

Dans une autre occasion, je fis un autre voyage en France et je visitai le Poitou, où j'étudiai encore les races et où je reconnus distinctement le premier type que j'ai indiqué. Je ne traiterai pas en détail des autres provinces sous le rapport des races, je demanderai seulement la permission de dire que j'ai aussi visité la Bretagne en en faisant le tour, et que j'y ai vu grand nombre de personnes des deux races.

Je me propose maintenant de décrire le premier type.

La tête est arrondie de manière à se rapporter à la forme sphérique ; le front est assez large, sans cependant l'être beaucoup ; les yeux sont grands et ouverts ; le nez, à partir de la dépression à sa nais-

Digitized by Google

sance, est à peu près droit, c'est-à-dire qu'il n'a aucune courbure prononcée; les cheveux sont de couleur obscure, bruns ou noirs; et la taille est petite, mais assez robuste.

Je vais maintenant m'occuper du second type. Je dirai d'abord que, dans nos races perfectionnées, il est impossible de trouver deux caractères de tête plus distincts et plus éloignés. Dans un voyage que j'ai fait dans le nord de la France, j'ai reconnu les traits qui constituent le second type, et qui étaient dans une telle exagération que j'en fus vivement frappé. On verra que, sous tous les rapports, il y a un contraste parfait.

Ici la tête est longue, le front large et élevé; le nez recourbé, la pointe en bas, et les ailes du nez relevées; le menton est fortement prononcé en avant. Les cheveux sont en général légers; et la taille est très-élevée et très-grêle.

Nous pouvons maintenant chercher à déterminer les noms de ces deux races si bien caractérisées.

Il y a dans la principauté de Galles de la Grande-Bretagne un peuple qui parle une langue antique, extrêmement semblable à celle d'un peuple de la France qui habite la province de la Bretagne. Or, dans la langue des Gallois, il y a un nom qui désigne tous les peuples de leur race; on les appelle des Kimris. C'est donc là le véritable nom de l'un et de l'autre peuple en Angleterre et en France; ainsi donc les Gallois et les Bretons sont des peuples kymriques.

Digitized by Google

Il y a d'ailleurs chez les montagnards écossais et chez les Irlandais une autre race, qui est bien différente de la précédente et qu'on appelle dans leur langue Gaëls.

Il y a donc deux races fort différentes, qui sont établies dans le pays où habitent les peuples celtiques. Maintenant est-il probable que ces deux peuples s'y sont fixés dans le même temps? Et n'est-il pas beaucoup plus raisonnable de supposer qu'ils s'y sont portés successivement? Mais un fait de cette importance ne doit pas reposer sur des conjectures. Cherchons plutôt s'il n'y a pas dans l'histoire une époque où elle retrace l'existence d'un peuple gaulois dans une partie éloignée de l'Europe. Il s'ensuivrait que cette race n'était pas encore arrivée dans la Celtique.

Il y a une certaine époque où les historiens grecs et latins nous ont appris que dans le nord de l'Allemagne il y avait une race gauloise; qu'entre la 101e et la 113e année, il y avait un grand nombre de Cimbres qui vinrent désoler la Gaule, l'Espagne et l'Italie. La croyance générale fut « qu'ils sortaient » des extrémités de l'Occident, des plages glacées de » l'Océan du Nord, *de la Chersonèse cimbrique.* »

Cicéron, Salluste, Strabon, Méla, etc., disent que les Cimbres étaient des Gaulois. Plusieurs de ces auteurs nous font connaître qu'ils occupaient le nord de l'Elbe. Tacite les y retrouve de son temps. « Au» jourd'hui, dit-il, ils sont petits par le nombre, » quoique grands par la renommée. Mais des camps,

Digitized by Google

» et de vastes enceintes sur les deux rives font foi de » leur ancienne puissance, et de la masse énorme de » leurs armées. »

Il me paraît très-évident que les Cimbres, en se fixant dans la Chersonèse cimbrique, n'étaient pas encore arrivés en France; mais à l'époque où les historiens en parlent alors, c'était longtemps après leur premier établissement, et ils avaient pu envoyer des colonies plus loin vers l'ouest, comme nous le dirons tout à l'heure. Ainsi donc vers l'époque où les Kymris s'étaient d'abord établis dans la Chersonèse cimbrique, ils n'étaient pas encore arrivés en France. Mais où était l'autre race qui s'appelait Gaëls, comme nous l'avons dit tantôt? Puisque les deux occupaient la Celtique, et que la première race gauloise dont parle l'histoire est représentée d'abord comme étant dans une contrée éloignée de l'Europe, les Gaëls devaient être dans la Celtique, où ils ont dû arriver si longtemps avant les Kimris, qu'ils ont entièrement perdu la mémoire de cet événement.

Où les Cimbres se sont-ils portés lorsqu'ils sont venus dans la Celtique?

Quand on considère la Chersonèse cimbrique, qui est située sur la mer du Nord, il est vraisemblable qu'ils ont dû suivre la côte, et qu'ils se sont fixés sur la rive septentrionale de la Gaule.

Voyons maintenant s'il y a quelques rapports entre les habitants de la Chersonèse cimbrique et ceux du nord de la Gaule. Indépendamment de la similitude des noms de Cimbres et de Kimris, il y a des

Digitized by Google

noms de lieu que les Cimbres ont donnés dans les deux contrées, et qui sont complétement kimriques.....

Nous trouvons d'ailleurs dans le nord de la Belgique un lieu nommé *Morini*, qui enseigne qu'il était possédé par les *habitants de la mer*, et qui en effet a une pareille situation. Nous ne parlerons pas actuellement de la province de la Bretagne qui est habitée par les Kimris, car les Bretons, comme nous le verrons plus tard, n'y sont venus que plusieurs siècles après Jésus-Christ.

Mais quelle population les Kimris ont-ils trouvée dans la Belgique? Nous avons dit que nous apprenions par l'histoire que des Kimris se trouvaient à une certaine époque dans la Chersonèse cimbrique, d'où il suit, comme nous l'avons déjà conclu, que les autres Gaulois, qui étaient des Gaëls, devaient être précédemment en France. Et cela est tout à fait confirmé par l'instruction que nous tirons de l'histoire, car les Gaëls étant venus si anciennement en Gaule, elle ne peut rien nous dire de leur origine. Quant aux races qui existent dans la Belgique, elles ont été très-mêlées; car il est venu dans cette contrée un nombre considérable de Germains qui se sont mêlés aux races gauloises.

Donnons maintenant un peu d'attention pour découvrir si les Belges, qui occupent le nord de la Gaule, étaient primitivement un peuple germain ou un peuple gaulois. D'abord il est évident qu'une partie des

Digitized by Google

peuples de la Belgique parle une langue germanique; mais c'est une petite partie de l'ancienne Belgique, qui ne présente pour ainsi dire qu'une exception.

Qu'on ne croie pas que toute la Flandre ait parlé le flamand; car il y a une grande partie de la Belgique nouvelle qui n'en a jamais parlé un mot. Et quant à l'ancienne Belgique qui nous occupe, et qui fait partie de la France, toute, sans exception, a parlé le français, depuis l'époque où les habitants ont commencé à abandonner la langue gauloise; car dans la Belgique actuelle, outre le pays où l'on parle le flamand, il y en a un autre qui n'a jamais fait partie de la France, et où on a toujours parlé le français. D'ailleurs, la plus grande partie de l'ancienne Belgique renfermait aussi la Flandre française, la Picardie et une grande partie de la Normandie.....

Nous allons maintenant nous procurer des renseignements à l'égard de la Gaule et de la Grande-Bretagne, ainsi qu'à l'égard de leurs habitants.

Nous avons deux auteurs célèbres qui nous fournissent des documents de la plus grande importance relativement à ces pays et à ces peuples. Ces auteurs ont pris naissance parmi les Grecs et les Romains. L'un était le plus grand géographe de l'antiquité, et l'autre le plus grand général romain. Strabon a donné une description de tous les peuples connus à son époque. Il a conçu une excellente idée de la géographie générale : non-seulement il donne une bonne description des pays dont on avait une idée convenable, mais aussi il fait connaître avec exac-

Digitized by Google

titude toutes les productions végétales et animales de ces contrées. Il nous représente avec vérité tous les peuples qui les habitent, et aussi il donne des détails sur leurs mœurs, et parfois des renseignements sur leurs langues. Il a même voyagé dans un grand nombre de pays : dans l'Asie-Mineure, l'Égypte, la Grèce et l'Italie. Mais c'est là qu'il s'est arrêté, et l'on s'en aperçoit bien, lorsqu'on voit comment il a décrit l'Espagne, la Gaule et le reste du nord de l'Europe. Il s'est beaucoup trompé sur la Gaule : il a cru que les Pyrénées, au lieu d'être transversales, étaient dirigées du nord au sud; ce qui l'a conduit à errer de même sur le cours de trois principales rivières de la France, la Garonne, la Loire et la Seine. On pourrait également s'attendre à trouver dans ses écrits des fautes très-graves sur les peuples qui habitent cette contrée; mais on s'y tromperait singulièrement; il donne des Gaulois une description exacte. Non-seulement il indique le même nombre de peuples que César, mais il leur applique exactement les mêmes noms : les Ibères, les Celtes et les Belges. Il ajoute même des détails qui intéressent beaucoup l'ethnologie. Voici comment il s'exprime à cet égard. « Les Aquitains diffèrent absolument » des deux autres, non-seulement par leur langage, » mais aussi par leur figure, qui approche plus de la » figure des Ibères que celle des Gaulois. »

Remarquons qu'à l'époque où Strabon a écrit, les Aquitains s'étendaient dans la Gaule depuis les Pyrénées jusqu'à la Garonne, et devaient y être très-

Digitized by Google

nombreux. Or, c'était un fait important à faire connaître que la ressemblance des Aquitains et des Ibères.

Pour montrer la parfaite exactitude de la description de Strabon, il est nécessaire de faire connaître en peu de mots à quel point la langue ibère diffère des langues gauloises.

J'ai donc fait une étude particulière des langues usitées dans la Gaule, et la commission nommée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a couronné en 1830 mon mémoire sur ce sujet, qui est en deux volumes in-4° (1).

D'abord l'ibère n'appartient pas aux langues indo-germaniques, tandis que les langues gauloises en font partie. Il y a donc une grande différence entre elles. On peut s'en convaincre par l'usage de l'article dans les langues gauloises qui précède le substantif et n'en fait jamais partie; tandis qu'en ibère, l'article vient toujours à la fin du substantif et fait corps avec lui.

Dans l'ibère il n'y a pas, à proprement parler, de déclinaison. Tous les rapports, qui sont très-nombreux, sont exprimés par des substantifs, des prépositions et des articles qui font corps ensemble, et qui sont placés dans l'ordre que nous venons d'indiquer.

La troisième différence fondamentale se trouve

(1) Ce travail est actuellement sous presse et sera publié très-prochainement.

H. M. E.

Digitized by Google

dans la conjugaison des verbes. Ils sont composés du verbe être, d'une préposition et d'un infinitif qui fait fonction de substantif; ainsi au lieu de dire, *je tombe*, on dit, *je suis dans le tomber*. Il y a d'ailleurs dans l'ibère non-seulement le pronom sujet du verbe, comme dans les langues indo-germaniques, mais aussi les pronoms objets du verbe, les directs et indirects; de façon qu'il y a un grand nombre de verbes, avec tous les éléments pronominaux, dont chacun ne forme qu'un mot; et le plus souvent ces éléments sont tellement confondus qu'il est tantôt difficile et d'autres fois impossible de les reconnaître.

Il y a donc une différence énorme entre ces langues, tandis que, sous certains rapports, il y a une grande ressemblance entre les idiomes gaulois.

D'abord, parce qu'ils appartiennent à la famille indo-germanique; ensuite, parce qu'à certains égards il y a une grande similitude entre elles. Elles ont beaucoup de mots communs. J'ai compté qu'elles avaient 463 racines de même nature; et ces mots sont tellement semblables, qu'ils sont presque identiques, ou ne diffèrent que par des nuances.

Voilà où s'arrête la similitude; car on conçoit que ce nombre de racines ne fait qu'une très-petite partie des racines générales, et que la terminaison, même des mots qui ont la même racine, étant très-différente, ces mots ne doivent pas être intelligibles pour les individus de l'autre nation.

Mais qu'on ne pense pas que Strabon ait confondu

Digitized by Google

les deux races ; il les distingue au contraire parfaitement ; car il observe qu'il y a des différences entre ces peuples, « soit pour la langue, soit pour la » manière de vivre et pour la forme des gouverne- » ments. » Voilà des distinctions très-marquées entre des peuples qui d'ailleurs se touchaient de si près.

Voyons maintenant quel rapport il y a entre la description de César et celle de Strabon. Si celle de César est moins savante, elle a plus d'importance à d'autres égards. D'abord, il indique le même nombre de peuples dans la Gaule, et il nomme exactement les mêmes races ; voilà donc une confirmation d'un grand intérêt. Un passage très-important de César, relatif aux habitants de la Gaule, est le suivant : « Ils diffèrent tous par leur langue, leurs institutions » et leurs lois. » Ce passage est analogue à un autre de Strabon, que j'ai déjà cité. On ne peut rien dire de plus positif : il ne se borne pas à distinguer leurs institutions et leurs lois, mais il différencie encore leurs langues. Voilà donc des distinctions de la plus grande importance, qui décident tout à fait la question. Quand des hommes comme ceux que venons de citer établissent de pareilles différences, comment peut-on croire qu'il ne s'agit que de petites distinctions entre les langues, distinctions dont personne n'a besoin de parler, tandis qu'ici il s'agit d'une dissemblance qui établit, comme le disent ces auteurs célèbres, des langues différentes?

Nous avons dans un travail précédent parlé de l'étendue des Aquitains ou des Basques ; nous dirons

Digitized by Google

maintenant, d'après César, que les Belges étaient limités par la Marne et par la Seine, et que les Celtes s'étendaient depuis le Rhône, la Garonne et les confins de la Belgique. Nous avons déjà vu que les Belges étaient un peuple kimrique. Il s'agit maintenant de savoir qui étaient les Celtes; mais puisqu'il n'y avait en Gaule que deux peuples gaulois, et que les Belges étaient Kimris, il est évident que les Celtes étaient des Gaëls.

Voilà donc les renseignements que nous tirons de César. Si un auteur beaucoup moins marquant que César avait rendu ce témoignage relativement aux habitants de la Gaule, il aurait pu suffire pour décider la question; mais quand c'est un homme de la gravité de César, le plus grand des Romains, qui parle ainsi des Gaulois, le doute n'est plus possible; il faut accepter son opinion avec la plus haute confiance, car César n'était pas seulement le plus illustre des généraux, il était aussi le plus célèbre des grammairiens, un des orateurs les plus distingués, un homme orné d'une grande variété de connaissances.

Et ce qu'il y a sous ce rapport de bien plus en sa faveur, c'est que César a été pendant dix années dans la Gaule; qu'il en a visité tous les peuples, qu'il les a tous combattus un grand nombre de fois, et qu'il devait les connaître parfaitement. Si l'on ne doit pas adopter ce que César dit des habitants de la Gaule, il faut renoncer à tout témoignage purement historique, et regarder l'histoire comme une chose entièrement inutile.

Digitized by Google

Nous avons vu précédemment qu'il y avait un temps dans l'histoire, où un des peuples gaulois occupait anciennement la Chersonèse cimbrique, que ce peuple s'est ensuite porté en France en parcourant les bords de la mer, et qu'il est arrivé dans l'ancienne Belgique; mais ensuite où a-t-il porté ses pas? Les détails de ce fait sont très-intéressants; et l'on verra qu'en général on ne s'est pas bien entendu là-dessus; cependant il n'y a rien, suivant moi, de plus clair et de plus évident. Peut-on avoir sur ce sujet un témoin plus intelligent que César et qui connût mieux la question, lui qui a été sur les lieux, qui a vu et combattu les Bretons d'Angleterre? Nous avons donc l'autorité la plus respectable et la mieux instruite que nous puissions désirer. Or, voici comment César s'exprime : « La partie intérieure de la Bretagne est » habitée par ceux que la mémoire leur dit être nés » dans l'île. La partie maritime est occupée par » ceux qui, à cause de la guerre et de la proie qui » en dérive, partirent de la Belgique. »

Ainsi donc, dans les temps anciens, il y avait deux populations dans cette contrée : l'une qui était formée par ses anciens habitants, et qui se croyaient autochthones; l'autre qui était composée par les Belges, venus de la Gaule belgique, et qui occupaient la partie maritime de la Grande-Bretagne. On croyait que les Belges s'étendaient beaucoup plus loin, et qu'ils s'étaient emparés de toute l'Angleterre; mais nous voyons qu'ils ne possédaient que la partie maritime, c'est-à-dire la côte, vis-à-vis de la Gaule.

Digitized by Google

Il s'agit maintenant de savoir si, outre l'ancienne Belgique et la côte de l'Angleterre, les Kimris possédaient aussi en France la province de la Bretagne. Or, César dit de la manière la plus formelle, que la Belgique, la patrie des Kimris, était bornée au sud par la Seine et par la Marne; il s'ensuit donc qu'à cette époque, les habitants de la Bretagne étaient des Gaëls.

Comme la Gaule était peu éloignée de l'île de la Bretagne, il pouvait arriver, dans des temps postérieurs, que des révolutions dans l'empire et dans l'île amenassent de cette dernière partie des habitants dans la Gaule.

C'est ce que l'histoire confirme de la manière la plus parfaite.

Vers l'an 284, il y eut un certain nombre de Bretons insulaires que des pirates germains avaient contraints d'abandonner leur patrie. Ils remplissaient quelques barques, et ils se réfugièrent dans la partie de la Gaule qui correspond à la province de la Bretagne.

Constance Chlore leur assigna des terres dans la province des Curisolites et des Kaètes. Il paraît évident par la cause de leur malheur, par la petitesse de leur nombre et par les bienfaits de l'empereur, qu'ils ne venaient pas en conquérants, mais en suppliants. Il y eut par la même cause une seconde émigration en 364.

Mais il y eut, en 383, une irruption autrement considérable et qui eut un motif différent. Il en ré-

Digitized by Google

sulta un changement complet dans l'état des affaires : Maxime, qu'on dit Espagnol, était gouverneur de la Grande-Bretagne pour l'empereur Gratien; il était habile et ambitieux; et comme l'empire était alors disputé entre Gratien, Valentinien et Théodose, il voulut combattre pour la couronne impériale, et se fit proclamer empereur par ses soldats. On n'avait, à cette époque, dans la Grande-Bretagne que peu de troupes; elles ne formaient que deux légions, et leur nombre ne montait qu'à 7,600 soldats. Comme Maxime avait projeté une grande entreprise, il devait nécessairement tirer de son gouvernement des forces considérables, et l'on dit qu'elles s'élevaient à 100,000 hommes. Même un prince d'Écosse, de la partie indépendante de ce pays, résolut de partager sa fortune : il se nommait Conan Mériadec, et comme il était le neveu d'un des rois de ces petites principautés, il ne devait pas avoir beaucoup de soldats; mais il est probable que la présence d'un prince indépendant devait entraîner beaucoup de Bretons à marcher à la suite d'un nouvel empereur.

Les troupes de Gratien dans la Gaule ne se trouvaient pas assez fortes pour s'opposer à leur débarquement; il eut lieu à l'embouchure de la Rance. L'armée de Gratien les attendit non loin de la ville d'Aleth, entre Rennes et la mer. Il s'y livra une bataille décisive, dans laquelle les Bretons insulaires firent un grand carnage de l'armée impériale. Rennes et Nantes ouvrirent leurs portes aux vain-

Digitized by Google

queurs, dont le chef distribua des terres *à leurs compagnons*.

Le prince breton accompagna Maxime jusqu'aux murs de Paris, où il y eut une seconde bataille contre Gratien en personne, qui ne lui fut pas moins défavorable que celle d'Aleth.

Alors Maxime et le prince breton se séparèrent. Conan retourna en Armorique pour prendre possession de ces provinces, et l'on prétend que le général romain lui en laissa la souveraineté.

Maxime poursuivit Gratien, qu'il assiégea dans Lyon; puis il l'attira dans un piége et le fit mettre à mort.

Il continua ses succès dans le Midi, et força Valentinien à fuir de Rome. Il avait dompté presque tout l'Occident, lorsque Théodose l'atteignit dans Aquilée, le prit et lui fit trancher la tête.

Conan avait déjà avec lui un certain nombre de troupes bretonnes; mais la politique de Théodose traita les soldats de Maxime, après la victoire, avec tant de douceur, qu'il leur permit de retourner en Armorique.

Si maintenant on cherche les limites de la principauté bretonne, l'Armorique, il paraît que Maxime établit Conan et ses compagnons entre le mont Saint-Michel, le cap de Finistère et la ville de Nantes.

L'histoire nous apprend donc que Conan fut prince de la Bretagne, et l'on ne saurait en douter; car il est évident qu'il fut la souche d'un grand nombre de souverains qui régnèrent plusieurs siècles. D'ail-

Digitized by Google

leurs, ces faits sont fortifiés par la situation de la Grande-Bretagne et de la Gaule. La Grande-Bretagne fut quelque temps après exposée à des révolutions : d'abord, par des incursions fréquentes des Pictes et des Scots, puis par la conquête de presque toute l'Angleterre par les Saxons, qui détermina beaucoup de Bretons à abandonner le pays et à se réfugier dans l'Armorique, où il y avait déjà une population amie. Enfin, on n'a qu'à considérer la faiblesse de l'empire romain, qui fut telle à cette époque, que les empereurs donnèrent quatre fois en vain l'ordre de retirer aux Bretons les concessions de terres qui leur avaient été accordées.

D'ailleurs rien n'est plus clair que l'influence que les Bretons ont exercée dans cette partie de la Gaule. C'est à eux qu'on doit l'indépendance du pays ; car il est évident que s'ils n'y étaient pas descendus, ce territoire occupé par les Gaëls aurait subi le même sort que le reste de la Gaule, et aurait été subjugué par les Francs.

Nous allons maintenant nous occuper des objections contre cette opinion, qui ont été présentées par un homme fort distingué, correspondant de l'Académie, le docteur Prichard. Il a fait un travail considérable sur les Gaulois, dans lequel il est, sur presque tous les points, de l'avis de M. Thierry et des autres savants qui ont écrit sur les Gaëls ; il n'en diffère que sur une seule question, qui est cependant d'une grande importance. Il pense qu'il n'y a pas de Gaëls en France. Quelque extraordinaire

Digitized by Google

que soit cette opinion, la célébrité de l'auteur est telle, qu'il importe d'examiner son opinion avec beaucoup d'attention.

Il dit qu'en parcourant les noms des lieux dérivés du gaulois, on les trouve kimriques; mais l'auteur ajoute qu'il y avait un certain nombre de ces mots qui sont également gaëliques. Ainsi, dans les noms de lieux, on trouve que c'est la langue kimrique qui domine. Il est évident qu'il y a quelques raisons pour lesquelles on a recueilli plus de noms kimriques que gaëls, mais enfin cette prépondérance existe. Que résulte-t-il de cette majorité? Simplement le fait. On en tirerait quelque conclusion, si l'on ne connaissait que des mots kimriques; mais on voit que cela n'est pas. Il y a dans cette liste des mots gaëliques et des mots kimriques. Que faut-il en conclure? Rien; pas même qu'il y a plus de noms de lieux qui sont kimriques que gaëls; car qu'on ne pense pas qu'on ait tiré tous les noms de lieux qui nous sont parvenus, des Gaëls et des Kimris; ce n'est qu'un petit nombre de mots dérivés, à qui cette étymologie est applicable. Comment en a-t-on fait le choix? On a pris *tous les préfixes et toutes les terminaisons dont on connaissait l'étymologie.* Et combien de mots est-on parvenu, d'après ce principe, à rassembler? Pas plus de seize en tout, contenant des mots gaëls et des mots kimriques. Et combien de noms de lieu y avait-il en tout? Ce que contenait l'Irlande, l'Écosse, l'Angleterre, la France, la Savoie, et la Suisse française. Maintenant quel était,

Digitized by Google

dans la liste des mots dérivés, le rapport entre les mots kymriques et les mots gaëls? Sur les seize mots qu'on peut regarder comme kimriques, il y en a six qui doivent être envisagés comme gaéliques. Or, si l'on compare dans les deux langues, avec les seize mots de la liste que j'ai citée, ceux qui par une similarité d'origine devraient en faire partie, on voit que leur nombre doit être immense.....

Nous allons maintenant rechercher, s'il est possible, les traces que les langues primitives ont imprimées à celles qui leur ont succédé. Nous emploierons la linguistique, mais nous nous servirons d'un genre de preuves qui ne me paraît pas avoir été encore employé.

Il est évident que c'est un phénomène extraordinaire, lorsqu'un adulte apprend à bien parler une langue étrangère; mais si au lieu d'un individu, il s'agissait d'un peuple qui ne fût pas mêlé à la nation, ce serait une chose tout à fait impossible. Dans l'Amérique du Nord, il y a eu des Anglais, des Français, des Hollandais, et des émigrations d'Allemands. L'étendue du pays, qui est placé sous un même gouvernement, est pour ainsi dire immense; mais, comme les Anglais prédominaient, leur langue a aussi prédominé. Lorsque les Romains envoyaient des troupes ou des colonies chez des nations étrangères, quelle pouvait en être le rapport avec la population du pays? Presque rien. Ils ne pouvaient qu'imparfaitement changer la langue du pays.

Digitized by Google

Lorsqu'on apprend une langue étrangère, il y a trois difficultés à vaincre : d'abord, les règles de la structure de la langue ; puis ce qui en fait le fond, les mots ; et enfin la prononciation.

Quant aux règles, elles doivent être très-imparfaitement connues. Alors on les altère nécessairement, et on les modifie surtout d'après sa propre langue. Relativement aux mots, il est impossible de les apprendre tous, bien s'en faut. Qu'en arrive-t-il ? On prend dans son idiome les mots qui manquent dans la langue étrangère. Enfin, la prononciation est la partie la plus défectueuse ; et il est incroyable combien de temps l'ancienne subsiste ; il en est même des parties qui ne s'effacent jamais.

On voit que ces principes sont d'une simplicité parfaite, et qu'il n'y a rien de plus naturel. Diverses nations de l'Europe ont adopté la langue latine, en renonçant à celles qu'elles parlaient auparavant. Ce sont les Espagnols, les Portugais, les Italiens, les Savoyards, les Français et les Suisses français. Qu'est-il résulté de ce changement ? Non la langue latine unique et pure ; mais des idiomes ; des langues latines nouvelles, qu'on a appelées langues néolatines. Nous avons donc l'espagnol, le portugais, l'italien, le provençal et le français. Voilà par conséquent cinq langues qui sont provenues de l'envie qu'ont eue ces peuples de parler le latin ; mais comme il ne s'agit ici que du provençal et du français, nous allons nous en occuper spécialement, en appliquant les principes que nous avons

Digitized by Google

donnés sur les changements des langues qui se métamorphosent.

On verra, dès le premier pas que nous ferons dans ces recherches, une influence capitale que ces langues primitives ont exercée sur le latin. Il y avait une langue gauloise dans le nord de la France et une autre dans le midi : l'une était le belgique et le breton, langues tout à fait analogues ; l'autre le celte ou le gaël. Quand ces peuples se sont mis à apprendre le latin, il en est nécessairement résulté deux langues néolatines, l'une pour le Nord, la langue française, l'autre pour le milieu et pour le Sud, la langue romane. Je crois ce fait très-remarquable, et qui marque un rapport intime entre les langues anciennes et celles qui leur ont succédé.

Il y a eu des savants qui se sont occupés des rapports du breton avec la langue française. Ils étaient érudits, mais ils n'avaient pas de critique ; et voilà pourquoi ils n'ont pas exercé d'influence sur leurs compatriotes. Quant au gaël, je ne connais pas de savant français qui s'en soit occupé. Il est donc impossible qu'on ait la moindre idée du rapport qui peut exister entre cette langue et le français.

On verra, dès le premier pas que nous ferons dans ces recherches, une influence capitale de ces langues primitives sur le latin.

Examinons d'abord, sous le premier rapport que nous avons indiqué, les changements de structure que ces idiomes ont apportés au latin. Nous commencerons d'abord par l'influence du kimri. Une

Digitized by Google

des distinctions les plus marquées entre le latin et le français consiste dans le genre : en latin, il y en a trois, le masculin, le féminin et le neutre; en français, il n'y en a que deux, le masculin et le féminin; le neutre est tout à fait supprimé.

Mais cela ne pouvait être autrement; car il n'y avait que deux genres employés dans le kimri, parlé par le peuple belge et par les Bretons. Il est évident que l'esprit de ces habitants du Nord étant depuis un temps immémorial accoutumé à l'usage des articles, ils n'ont pu s'en déshabituer. Ils ont d'ailleurs bien fait, car l'article est d'une grande utilité et la langue y a bien gagné. Ils ont donc emprunté à une particule latine un mot dont ils se sont servis comme d'un article, en l'abrégeant.

Dans le gaulois il y a bien un article défini, mais il n'y a pas d'article indéfini, tandis qu'en breton les deux articles s'y trouvent. Ainsi il y a *yr* ou *y*, selon que le mot suivant commence par une voyelle ou une consonne; et il y a aussi l'article indéfini qui veut dire *un*, et le son est le même, car on dit *eun*.

Il y a d'ailleurs une grande différence entre le latin et le français, qui consiste dans la présence en latin des déclinaisons et dans leur absence en français. Eh bien, lorsqu'on examine le breton, on n'en trouve pas davantage dans cette langue; de façon qu'il n'y a pas plus de déclinaison en breton qu'en français.

Mais puisqu'il n'y a pas de déclinaison en breton,

Digitized by Google

on doit y suppléer comme en français par des prépositions et par un article qui expriment les mêmes rapports que la déclinaison des substantifs. Ces rapports peuvent avoir une grande étendue, ou être très-circonscrits ; mais ils sont aussi bornés qu'en français. Ainsi, ils ont une préposition qui indique *de*, et qui rend également le génitif et l'ablatif, et une autre pour le datif, *à*, singulier et pluriel, en y ajoutant un article.

Nous allons maintenant nous occuper de la langue gaëlle. En gaël comme en breton, il n'y a également que deux genres ; de façon que le roman a pris aussi le même caractère, et n'a pas plus de genre neutre que le breton. Le gaël a également un article défini, de façon que le roman s'en sert de même que le breton. Mais nous avons dit que le breton avait un article indéfini qui était le même qu'en français ; mais il n'en est pas ainsi du gaël, où il manque tout à fait.

En poursuivant, nous trouverons une grande différence entre ces langues anciennes qui se reproduisent en français et en roman ; et je dirai qu'il est impossible de donner une preuve plus évidente des rapports du gaël et du roman. C'est qu'il n'y a pas, comme nous l'avons dit, de déclinaison en breton, mais il y en a une en gaël ; et quelle est la forme de cette déclinaison? La plus extraordinaire que l'on puisse imaginer. Nous n'allons considérer que le nominatif et le génitif. L'un est pour le singulier un cas direct et l'autre un cas oblique ; mais comment

Digitized by Google

fait-on le pluriel? Voilà ce qu'il y a de remarquable : on les renverse et l'on obtient le pluriel. Ainsi, on le constitue en faisant du cas oblique du singulier, le cas direct du pluriel, et du cas direct du singulier, le cas oblique du pluriel. Nous allons maintenant nous occuper des mots terminés par un *e* muet final en gaël et en français. C'est un des caractères les plus remarquables de ces langues, car je ne crois pas que l'*e* muet final existe dans aucune autre; ce seul rapport suffirait pour établir la liaison intime entre le gaël et le français. Dans le gaël, l'*e* muet final est réellement muet, mais il l'est un peu moins qu'en français. On sait qu'en cette langue il y a deux genres d'*e* muet : l'un dans le corps du mot, l'autre à la fin, qui est encore plus muet.

Outre l'*e* muet qu'on peut appeler général, puisqu'il se rapporte également au masculin et au féminin, il y a en gaël un *e* muet qui termine la plupart des adjectifs de première déclinaison, au génitif féminin. C'est d'abord la règle générale de cette déclinaison; ainsi on dit : *morth* — mort; gén. sing. fém. *moirthe*. *Duth* — noir; gén. sing. fém. *duithe*. Il y a ensuite huit règles particulières, dans lesquelles les cinq dernières donnent également un *e* muet pour le génitif féminin.

Il y a un caractère singulier d'euphonisme en français et qui se trouve également en gaël. Il est si remarquable qu'on ne le rencontre guère qu'en ces langues. En français, on met un *t* dans certains cas pour adoucir le son; on fait de même en gaël.

Digitized by Google

Nous venons maintenant de faire le recensement des anciennes langues gauloises, comparées au latin sous le rapport de la structure des langues néolatines française et romane; et nous voyons l'immense influence que ces langues ont eue sur le latin. Nous voyons qu'elles ont singulièrement modifié cet idiome sous ce rapport. Elles ont d'abord modifié le langage à l'égard des articles qu'elles ont introduits dans ces langues, et qui n'existaient pas dans le latin. Il y avait trois genres en latin; elles n'en ont laissé que deux. Il y avait des déclinaison en latin; il n'y en a pas en breton, ce qui a été adopté en français, qui est la langue qui lui a succédé; mais s'il n'y en a pas en breton, il y en a en gaël; et ce qu'il y a d'extraordinaire à cet égard, la forme de cette déclinaison, qui est unique dans le monde, est entrée dans le roman. Le gaël y a aussi introduit l'*e* muet, qu'on peut appeler général, ainsi que l'*e* muet qui marque le féminin des adjectifs, et enfin la manière euphonique d'employer le *t*. Remarquons que les deux langues gauloises ont produit ces différences; mais que c'est la langue gaële qui a eu un peu plus d'influence.

Outre l'influence de la structure des langues gauloises sur les idiomes néolatins qui leur ont succédé en France, nous devons actuellement nous occuper de leur part dans la partie lexicographique du latin nouveau. Nous commencerons par le breton, que nous avons prouvé être tout à fait analogue à la langue belgique, et quoique ces langues aient beaucoup de rapport avec le gallois, on sait que cet idiome diffère

Digitized by Google

assez du breton. Lorsque nous indiquerons les nombreux rapports entre les langues anciennement parlées en France et les idiomes néolatins qui leur ont succédé, je mettrai sous les yeux du lecteur la liste des mots eux-mêmes, pour qu'il soit convaincu que l'imagination n'est pour rien dans la ressemblance intime qui règne entre eux.

Il serait très-difficile de concevoir qu'il n'y en eût point. Quand on pense à la situation commune d'un peuple, ne doit-on pas s'attendre à ce qu'il y ait une disposition semblable de leur esprit. Il y a dans un pays des choses qu'on désire et des choses qu'on évite; et comme elles présentent des différences suivant les contrées, il en naît des affections diverses.

D'abord la législation est très-différente chez les différents peuples; mais n'en résulte-t-il pas une grande différence dans la manière de sentir? Les uns ont des lois tout à fait aristocratiques, d'autres tout à fait libérales. Et quand ils aiment leur gouvernement ne s'y conforment-ils pas? Les uns ont un grand respect pour la noblesse, les autres pour l'autorité constituée. Tous aiment la gloire, mais ceux-ci auront pour elle une plus vive affection. Les uns auront une grande constance et un grand amour pour le travail; ceux-ci auront des sentiments plus généreux, et ils feront de temps en temps de grandes actions où l'égoïsme aura moins de part. En voilà bien assez pour prouver que le caractère moral des races existe réellement, et qu'on ne pourrait pas

Digitized by Google

bien connaître celui d'une nation, si l'on ignorait le caractère moral des races qui la composent.

Dans quelle vue est faite cette recherche? Évidemment à l'occasion des Gaëls. Il n'y aurait pas eu, d'après l'assertion que j'ai rapportée, de Gaëls en France. C'est comme si l'on disait, il n'y a jamais eu de Français en France. S'il y a eu dans le monde deux peuples dont le caractère moral a été identique, c'est sans contredit le peuple gaël et la plupart des Français. On n'a qu'à consulter le caractère que César donne des Celtes, et celui que M. Michelet en a présenté dans son Histoire de France. Peut-on avoir une race plus spirituelle, plus vive, plus gaie, aimant plus la gloire et le plaisir, et dont la tenue est moins constante; mais en décrivant ainsi les Français, n'est-il pas évident que ce que j'ai dit se rapporte également aux Irlandais? Maintenant, quelle serait la conséquence de l'assertion dont j'ai parlé, qu'il n'y a pas de Gaëls en France; que les Français sont entièrement composés de Kimris, excepté la partie formée d'Ibères, qui est une très-petite partie de la nation? Veut-on connaître les Kimris? On n'a qu'à visiter le nord de la Bretagne, on y verra un peuple dont le caractère contraste le plus avec celui des Français. C'est le peuple le plus grave, celui qui aime le moins le plaisir, dont la conduite est la plus constante. Est-ce là le peuple français? On ne peut rien imaginer de plus contraire.....

Je dois demander maintenant quelle est l'utilité de

Digitized by Google

l'histoire naturelle de l'homme? C'est de connaître avec précision l'origine des peuples et de distinguer convenablement le caractère moral des races qui forment une nation. Je crois que ces deux conditions ont été remplies. Sous le rapport de l'origine, nous avons consulté les caractères physiques des races, les relations historiques, et tous les rapports que pouvait présenter la connaissance des langues qu'on a parlées dans la Celtique. Sous le rapport du caractère moral, nous avons distingué les races qui représentent les Gaulois de France, et nous en avons donné le caractère moral.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR L'HISTOIRE

DE L'ANTHROPOLOGIE

PAR M. VIVIEN,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE DE PARIS, DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, ETC.

PREMIÈRE PARTIE.

PROLÉGOMÈNES.

ARTICLE PREMIER.

Sur l'Anthropologie en général, et sur les causes qui en ont retardé les progrès.

Le sujet dont je me propose de faire l'objet d'un certain nombre de lettres est à la fois si plein d'intérêt et si peu généralement connu jusqu'à présent, qu'il doit, si je ne m'abuse, exciter au moins la curiosité de quiconque aime à suivre, dans ses routes diverses, les progrès de l'intelligence humaine et des connaissances positives ; car c'est de l'histoire même de l'anthropologie, comme branche des sciences naturelles, que j'ai dessein, dans ces lettres, de tracer un aperçu. Mais

Digitized by Google

avant tout il ne sera peut-être pas inutile de débuter ici par quelques notions générales.

Anthropologie, dans son acception étymologique, signifie *science de l'homme;* elle comprend, par conséquent, l'étude de l'homme intellectuel aussi bien que l'étude de l'homme physique. Ces deux ordres de recherches et d'études ont effectivement plus d'un rapport, et il n'est pas possible de les isoler complétement. On peut, toutefois, subordonner le premier au second, et réciproquement. L'*anthropologie*, dans la signification à peu près exclusive qu'on attache maintenant à ce mot, est l'étude de l'homme considéré principalement sous le point de vue *physique* ou naturel, comme dernier anneau de la chaîne immense des êtres. De ce point de vue, l'homme peut être envisagé sous deux principaux aspects : 1° sous celui de sa *conformation* propre ou de sa structure, conformation intérieure ou *anatomique*, et extérieure d'où ressort le type particulier qui constitue la nationalité physique de chaque peuple ; 2° sous le rapport des *modifications* ou des *diversités* que présentent la conformation et la physionomie de l'homme chez les différents peuples et dans les différentes parties du globe, d'où résulte la distinction souvent si tranchée des types nationaux. Il n'est guère d'Anglais qui ne puisse être aisément distingué et reconnu entre vingt Français, et pourtant la différence physionomique qui sépare les habitants des deux côtés de la Manche est nulle à côté de celle qui les sépare l'un et l'autre d'un Kalmouck ou d'un nègre. Or, l'anthropologie a précisément pour

Digitized by Google

objet de déterminer chaque type national, soit en lui-même, soit comparativement aux autres types, et d'en déduire, par voie d'analogie ou par voie de différence, une classification complète des variétés humaines. Mais cette première tâche ne constitue pas seule la science anthropologique : il faut que, s'élevant au dessus des faits de détail, elle les compare et les coordonne pour en déduire les faits sommaires, les principes généraux. Après avoir reconnu, constaté, déterminé les différents types humains, il faut qu'elle recherche à quelles causes se rattachent ces diversités naturelles des membres de la grande famille; qu'elle examine si ces causes sont primitives ou accidentelles; en d'autres termes, si elles ont pu ou non être produites par l'action plus ou moins puissante, plus ou moins prolongée des agents extérieurs, tels que le climat et le régime ; conséquemment, si tous les hommes peuvent être issus d'une seule et même tige originelle, ou s'il faut leur en reconnaître plusieurs. On voit que l'anthropologie, comme l'astronomie et la physique, a aussi son point de contact avec la théologie; mais c'est surtout avec l'histoire qu'elle en a de nombreux et d'importants.

Depuis qu'une génération nouvelle, mûre aux études fortes et rationnelles, a compris enfin le but et la dignité de l'histoire si longtemps méconnus parmi nous; depuis que le récit des siéges et des batailles, les généalogies royales, la biographie des cours, ne suffisent plus à l'esprit positif et droit du grand nombre des lecteurs ; depuis qu'on a placé l'histoire là où elle

Digitized by Google

est en effet, dans le tableau de la destinée des peuples, il a bien fallu remonter aux causes premières des plus grands mouvements qui ont affecté les masses; il a fallu débrouiller, dans l'état originel des grandes populations, dans la nature plus ou moins homogène de leurs éléments, les causes permanentes et jusqu'à présent presque toujours inappréciées de leurs grands déplacements, de leurs agitations, de leurs commotions intérieures, de leurs guerres, de leurs rivalités. Ces causes premières, il est vrai, s'affaiblissent en général de plus en plus à mesure qu'on se rapproche des temps modernes : la multitude d'intérêts nouveaux que la civilisation crée dans sa marche puissante et féconde les efface en les remplaçant. Mais plus on se reporte vers les temps antiques, plus leurs effets acquièrent de force et d'activité. Ai-je besoin de citer ici les travaux de l'un des premiers écrivains de notre nouvelle école historique, de M. Augustin Thierry, victime, jeune encore, de son ardeur pour les progrès de la science? Qui ne sait avec quelle habileté l'auteur de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* a su faire ressortir la puissante influence exercée sur tout l'avenir d'un pays par la nature de sa population primordiale ou de ses immigrations successives? Eh bien, ce que M. Thierry et quelques autres ont fait déjà, avec plus ou moins de succès, pour des parties détachées et restreintes de l'histoire européenne, c'est à l'histoire générale qu'il en faudra faire aussi l'application lumineuse : les origines historiques de tous les peuples de l'ancien monde, pour ne rien

Digitized by Google

dire de celles du nouveau continent, en recevront bien des clartés inattendues.

Je ne veux pas entrer plus avant dans un ordre de considérations qui m'entraîneraient trop loin, quant à présent, mais que je pourrai bien reprendre plus tard; je reviens à l'objet principal du chapitre actuel.

Ce fut longtemps un sujet de grave controverse de décider si l'homme, sommité de la nature animée, doit être placé sous l'empire de certaines lois qui régissent toutes les parties de la création organique, ou s'il forme, dans cet ordre de création auquel il appartient, une exception unique à ces lois générales. Qu'on embrasse par la pensée la surface entière du globe terrestre, on n'y verra d'abord, répandu avec une effroyable profusion, qu'un nombre infini d'êtres de toutes sortes, organiques et inorganiques, inanimés et vivants. Au premier abord, dans cette immense diffusion de formations moléculaires, de végétation et de vie, l'esprit peut ne voir que désordre et confusion; mais une observation plus attentive ramène bientôt l'ordre au milieu de ce chaos apparent : une triple division s'établit d'abord entre les corps doués d'*organes* et ceux qui en sont dépourvus; puis, dans les premiers, entre les êtres inanimés et les êtres vivants, les végétaux et les animaux. Dans ces derniers, on ne tarde pas à reconnaître qu'un certain nombre d'individus montre une conformité parfaite de conformation extérieure, et, qui plus est, de structure interne, tandis que ces mêmes individus diffèrent de tous les autres par ces deux grands caractères, la *structure* et la

Digitized by Google

conformation. Tous les animaux, tous les végétaux de structure et de conformation semblables formeront donc autant de groupes séparés et distincts. Puis viendront les nomenclateurs, qui, envisageant de plus près ces divers groupes, soit en eux-mêmes, soit dans leurs rapports mutuels, formeront, d'après les degrés d'analogie ou de différence qu'ils auront reconnue entre ces groupes, des *classes*, des *ordres*, des *genres*, des *races*, etc. Or, il faut bien, de toute évidence, d'après l'expérience et la raison, reconnaître à chacun de ces groupes une existence propre, isolée, indépendante de l'existence des autres groupes, et n'ayant avec ceux-ci, du moins sous ce rapport, de relation nécessaire que celle de coexistence ou de simultanéité. De genre à genre, on n'imaginera pas qu'une marmotte ait pu provenir d'un éléphant, un cèdre d'un rosier; de même dans chaque genre, d'espèce à espèce, on aura peine à se persuader que le *pécari* des forêts de l'Orénoque descende du *cochon* asiatique, le *buffle* du Missouri du *yak* tibétain, le *singe* du Brésil de celui de la Guinée. Autant vaudrait-il dire que l'herbe qui croît aux rives de l'Amazone provient de celle qui couvre les flancs de l'Altaï; car en fait de création, on l'a dit depuis longtemps, la formation d'un brin de paille est une merveille tout aussi incompréhensible, aussi en dehors de la faible portée de notre superbe intelligence, que la formation de l'être le plus parfait, de l'HOMME.

L'une des certitudes rationnelles auxquelles il nous est permis d'atteindre est donc la pluralité des créations dans la nature organique, pluralité qui s'étend

Digitized by Google

aux espèces de chaque genre aussi bien qu'aux différents genres de chaque ordre. Il y a donc eu originairement à la surface du globe un certain nombre de *foyers de création* ou d'organisation de la matière, foyers d'où se sont répandus successivement, mais seulement à une certaine distance autour de ce centre, et d'après des lois fixes et nécessaires, tous les individus qui composent aujourd'hui chacun des groupes naturels du règne végétal et du règne animal.

Il serait inutile d'insister davantage sur les faits que je viens d'indiquer : ce sont autant d'axiômes reconnus aujourd'hui de tous les naturalistes, et qu'un des plus illustres, le célèbre et universel M. Alexandre de Humboldt, a proclamé comme ressortant invinciblement de l'étude de la nature. Mais à cette loi générale, la pluralité des formations originaires, une seule exception a jusqu'à présent été admise par la plupart d'entre eux, et cette exception c'est l'*homme* qui en est l'objet. L'homme, plus répandu sur le globe que nulle autre espèce du règne animal, et plus différent de lui-même, dans les contrées diverses qu'il habite, que la plupart des espèces d'un même genre ne diffèrent entre elles, l'homme ne devra pourtant reconnaître, s'il faut en croire ces naturalistes, qu'une seule et même origine. La puissance vitale qui forma le premier habitant des rives du Gange ou de l'Euphrate, n'aura pu agir et suivre les mêmes lois de développement sur le versant de l'Altaï, dans les îles océaniques, sur les bords du Nil ou du Niger, sur ceux du Mississipi ou de l'Orénoque! Cette prétention à l'u-

Digitized by Google

nité native, enfantée par l'orgueil humain, et présentée comme un titre de plus à la dignité de notre espèce, libre de préjugés et dégagé de préoccupations étrangères à la science, le physicien n'hésitera pas à la rejeter s'il la reconnaît incompatible avec la nature intime de l'homme même, dont la connaissance sera pour lui le fruit de la *révélation* la plus sûre, celle de l'observation directe.

Je me hâte de le reconnaître, toutefois: c'est bien moins le défaut de lumières dans les physiciens qu'il faut accuser ici, que la tyrannie antique de quelques préjugés d'autant plus puissants que la source en est plus respectable. On s'était habitué par tradition à mettre la croyance en place du jugement; le dogme avait repoussé l'examen. Mais aujourd'hui, dégagé de ces entraves que la raison a brisées, l'esprit peut et doit rentrer dans les domaines que la théologie avait envahis. On comprend enfin que c'est mal servir la religion que de la mêler à des discussions toutes terrestres, et que dans des objets de *fait* et d'*expérience*, la foi doit avoir la raison pour guide.

Au reste, en admettant ce qui ne peut être donné ici que comme un fait probable, dont l'examen approfondi reviendra plus tard, en admettant, dis-je, la pluralité des créations humaines, il reste encore, dans la science anthropologique, une grande et importante distinction à faire entre ce principe de la pluralité originelle des créations humaines sur divers points du globe, et la détermination du nombre précis de ces foyers primitifs, conséquemment du nombre des *es-*

Digitized by Google

pèces dont l'ensemble forme le *genre humain*. Le premier point, comme on voit, est une question de *principe;* le second un sujet de *classification*, deux choses qu'il faut bien se garder de confondre, quelque intimes que soient les rapports qui les lient entre elles. Pour résoudre négativement cette question : « Tous les hommes sont-ils issus d'une souche commune? » il peut suffire d'un seul fait bien établi; pour dresser le tableau complet des races humaines, il est indispensable, au contraire, d'avoir réuni d'abord un nombre considérable d'observations; d'avoir connu, comparé, discuté tous les faits.

Qu'il soit démontré, par exemple, que nulle influence de climat ou de régime n'a pu produire les différences organiques qui séparent un nègre d'un Européen : ce fait, à lui seul, prouve invinciblement la pluralité des créations humaines. Le principe est établi, et peut désormais s'étendre par analogie aux autres cas moins intimement connus.

Mais pour classer sans retour toutes les variétés humaines, soit en *espèces*, soit en *races* différentes; pour déterminer avec précision les caractères propres et différentiels de chacune de ces espèces ou de ces races, on conçoit qu'il est indispensable que toutes soient également connues, que toutes aient été l'objet d'observations nombreuses et suivies, ce dont nous sommes loin encore. L'étude de l'homme est un des objets dont se sont longtemps le moins occupés les voyageurs. Les tribus aborigènes de l'Amérique nous sont, pour le plus grand nombre, très-confusément connues. L'in-

Digitized by Google

térieur de la Nouvelle-Hollande a été presque entièrement fermé jusqu'à ce jour à notre active curiosité; l'Afrique intérieure, quoique attaquée depuis le commencement du siècle actuel dans plusieurs directions encore vierges, nous réserve sûrement d'immenses découvertes qui ne peuvent manquer de fournir tôt ou tard quelques suppléments à nos classifications provisoires. La connaissance de l'homme physique est donc ou nulle ou fort imparfaite sur une vaste portion de la surface du globe.

Toutefois, on doit remarquer que ces parties du monde les moins connues sont aussi les moins peuplées et les moins intéressantes à connaître. L'Europe entière et la presque totalité de l'Asie, toutes les parties maritimes et quelques régions intérieures de l'Afrique, le pourtour et déjà quelques parties intérieures de la Nouvelle-Hollande, tout l'Archipel asiatique, la Polynésie, et même une portion déjà considérable du nouveau monde, peuvent entrer dès à présent dans le cadre de nos classifications ethnographiques; non, comme je l'ai fait observer déjà, que les peuples de ces diverses contrées nous soient tous également et suffisamment connus sous le point de vue physique : mais les notions acquises suffisent pour tracer un tableau fidèle des masses et de l'ensemble, sinon tout à fait exact dans la totalité des détails. Engagé moi-même depuis vingt ans dans des recherches et des études qui ont pour objet de tracer un *tableau physique du genre humain*, je me suis convaincu, d'ailleurs, qu'une bonne partie des erreurs et des lacunes

Digitized by Google

existantes dans les tableaux ethnographiques, même récents, sont autant le fait de la négligence apportée à recourir à toutes les sources ouvertes, que du manque d'observations à consulter.

Les remarques qui précèdent sur l'état actuel de nos connaissances ethnographiques ne sont ni anticipées ni étrangères à l'objet de ce premier chapitre. Voulant esquisser un Essai de l'histoire même de la science anthropologique, il ne nous sera possible d'en bien suivre chaque progrès, d'en bien apprécier chaque phase, qu'en les rapportant continuellement à l'état présent des notions acquises. En tout nous ne jugeons que par comparaison : le point de comparaison doit donc être posé d'abord.

Ce qui précède indique une division naturelle dans nos recherches et dans cet essai. Nous aurons à recueillir d'un côté les classifications successivement proposées pour les variétés humaines, que ces variétés aient été d'ailleurs considérées comme natives ou comme accidentelles ; en second lieu nous aurons à suivre la marche de ce qu'on peut nommer la philosophie de la science, c'est-à-dire à rapporter les débats auxquels ont donné lieu les deux doctrines opposées de l'*unité* et de la *pluralité native du genre humain*. A l'une et à l'autre de ces deux doctrines se rattachent d'ailleurs des considérations, je ne dirai pas religieuses, mais historiques, que nous tâcherons de faire ressortir. Quant au premier objet de cet Essai, à ce qui se rapporte uniquement aux *classifications* proposées, cette partie aura nécessairement quelque étendue ; car

Digitized by Google

elle se lie à l'avancement des sciences naturelles dans leur ensemble, et plus particulièrement à celui des découvertes géographiques; outre que nous devrons suivre de front les progrès de la science en France, en Allemagne et en Angleterre.

J'aurais à parler ici d'un autre moyen, la comparaison des idiômes, dont on a cru longtemps pouvoir exclusivement déduire la classification des peuples et des races. L'anthropologie n'était pas née encore, ou n'était pas assez avancée pour revendiquer sa prééminence comme base première de l'ethnographie. Ce sera le sujet de l'article suivant.

Digitized by Google

ARTICLE II.

Sur la comparaison des idiômes comme base de la classification des races humaines.

Dans ce qui précède, j'ai déterminé l'objet de l'*anthropologie*, division encore récente des sciences naturelles, et dont l'étude spéciale et complète de l'homme physique est le but; je dis *complète*, parce que cette étude embrasse en effet les indications plus restreintes de l'anatomie et de la physiologie proprement dite, et que d'ailleurs ces deux dernières sciences ont surtout en vue l'*individu*, tandis que l'anthropologie s'étend à l'*espèce*; j'ai indiqué quelques-uns des rapports de cette science nouvelle avec l'histoire des peuples; enfin, j'ai rappelé quelques-unes des causes de la lenteur de ses progrès. Avant d'en aborder l'historique, il nous reste à jeter un coup d'œil sur la méthode employée jusqu'à ces derniers temps pour les classifications ethnographiques, méthode dont l'étude comparée des langues avait fourni la base.

Toute classification est établie sur des rapports; ces rapports eux-mêmes sont nécessairement fondés sur une double série de considérations, portant soit sur les analogies, soit sur les différences des objets entre eux. Il est bien évident qu'une classification quelconque ne pourra légitimement être considérée comme *naturelle*, c'est-à-dire comme exprimant fidèlement les rapports des objets entre eux dans la nature, qu'au-

Digitized by Google

tant qu'elle sera exclusivement dérivée de l'appréciation rigoureuse et approfondie de ces rapports.

Dans les sciences naturelles ou d'observation, une bonne classification définitive est donc le plus haut point de perfection auquel on puisse atteindre; ou plutôt la classification est la science elle-même, puisque c'est l'expression de la connaissance approfondie des choses et de leurs rapports. Mais au-dessous de cette perfection absolue, à laquelle il n'est peut-être pas donné à l'esprit humain d'atteindre, une bonne classification provisoire, formulant exactement l'ensemble et les détails des connaissances acquises, est encore d'une extrême importance comme point de départ assuré, et comme moyen de direction dans les rectifications et les découvertes futures.

L'importance d'une bonne classification, ou du moins de la meilleure classification possible dans la science anthropologique n'est donc pas douteuse; maintenant, la comparaison seule des langues des différents peuples peut-elle en fournir les éléments? C'est ce que je ne crois plus possible de soutenir aujourd'hui.

L'étude comparative des idiômes parlés sur le globe était cependant, il y a peu de temps encore, la base principale, sinon exclusive, des classifications ethnographiques. C'était d'après l'analogie ou la disparité des langues, c'était sur la connaissance philologique ou historique de leurs dérivations, que les savants avaient partagé en groupes homogènes ou en nations la totalité du genre humain; c'étaient là les seuls fils

Digitized by Google

conducteurs dont on crût pouvoir s'aider dans la recherche des origines des peuples, de leur consanguinité, de leurs filiations antiques, de leurs migrations primordiales, de leur diffusion sur la surface des continents. Sans méconnaître l'immense utilité de la philologie comparée dans ces obscures questions de l'histoire des anciens temps, et sans en négliger le secours souvent indispensable, il n'est plus aujourd'hui, je le répète, permis de s'y borner. L'état actuel de l'anthropologie fournit à l'ethnographe et à l'historien, pour la distribution et la délimitation des races humaines, un second élément plus profond, plus général et plus sûr.

C'est un principe fondamental dans toute nomenclature scientifique, en chimie, en minéralogie, en botanique, en zoologie, que cette nomenclature, pour atteindre au degré de fixité et d'universalité qu'elle comporte, doit reposer non sur un seul ou même sur plusieurs des caractères organiques propres aux sujets que la classification embrasse, mais sur l'ensemble de ces caractères. On sait à quelles singulières anomalies Linné, le grand Linné lui-même, a pu être conduit par l'emploi trop exclusif de certains caractères organiques comme base de ses classifications naturelles. Sans doute, dans la comparaison des êtres, tous les caractères qui les distinguent n'ont pas, comme fondement d'une classification scientifique, une importance égale : mais encore ici, dans la comparaison des races humaines, la différence ou l'analogie du langage sont loin précisément d'avoir droit au premier rang parmi

Digitized by Google

les autres traits différentiels que ces races offrent à l'observateur.

Les hommes les plus distingués dans les hautes études philologiques ont eux-mêmes reconnu ce fait. L'un d'eux, dont le monde savant déplore encore la perte prématurée, Abel Rémusat, aussi bon naturaliste que linguiste profond, n'a défendu l'importance de la comparaison des idiômes comme moyen de classification naturelle des peuples, qu'en essayant d'établir une sorte de parité entre les éléments purement glossographiques de cette classification et les éléments physiques, auxquels il accorde ainsi implicitement la première place. Le passage est digne d'attention. « Il semble, dit-il, que les divers idiômes soient, pour chaque nation, l'effet de variétés d'organisation renforcées par des habitudes locales. En les étudiant avec attention, on est tenté de croire qu'ils sont aussi constants dans leur marche que la constitution physique qui leur a donné naissance, ou du moins que les variations qu'ils éprouvent sont renfermées dans des limites assez étroites. Peut-être règne-t-il dans les langues moins d'arbitraire qu'on n'a coutume de le supposer; et si l'on y portait le scrupule nécessaire, peut-être trouverait-on à y prendre des signes aussi sûrs, aussi prononcés, aussi caractéristiques que ceux qu'on peut tirer de la physionomie, de la couleur de la peau ou de celle des cheveux, ou de toute autre particularité physique et extérieure (1).»

(1) Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares;* Paris, 1820, in-4°, Discours prélimin., p. xviii.

Digitized by Google

Je regrette de ne pouvoir me ranger à l'opinion d'un homme aussi distingué que celui dont je viens de rapporter les paroles : mais des faits trop nombreux paraissent s'élever contre cette idée ingénieuse pour qu'elle puisse être accueillie, au moins dans son application trop généralisée. Qu'il y ait un rapport quelconque entre l'organisation naturelle de certains peuples et la nature particulière des idiômes qui leur sont propres, c'est ce que je regarde comme indubitable : témoin, dans quelques langues, la fréquence de certaines articulations qui semblent interdites à l'organisation des peuples étrangers. On sait que les Chinois et les Nouveaux-Zélandais n'articulent qu'avec une extrême difficulté la lettre *r* de nos alphabets, tandis que nous-mêmes nous ne parvenons pas plus aisément à bien prononcer diverses lettres ou articulations soit des alphabets asiatiques, soit de différents peuples ou tribus des autres contrées du globe. Mais cette particularité de l'organisme humain, dont la réalité est incontestable, est loin d'avoir une application aussi étendue que le supposerait l'induction de M. Abel Rémusat; car autrement, il faudrait admettre, ce qui n'est pas possible, que chaque peuple a eu dès l'origine une langue assez spécialement appropriée à son organisation particulière, pour que le temps ne pût apporter dans cette langue aucune modification essentielle. Or, mille exemples contraires ressortent de l'histoire des langues et de celle des peuples; et les nations de l'Asie-Orientale, que M. Abel Rémusat paraît avoir eu ici particulièrement en vue, produisent elles-mêmes,

Digitized by Google

comme nous le verrons tout à l'heure, une preuve éclatante du peu de fondement qu'il y a à faire sur la comparaison *exclusive* des langues pour les classifications ethnographiques. Je pense donc, avec l'illustre M. Alexandre de Humboldt, que « ni l'analogie ni la diversité du langage ne peuvent suffire pour résoudre le grand problème de la filiation des peuples, et qu'elles ne donnent que de faibles probabilités (1). »

Si, comme tout porte à le croire, les différentes races humaines sont isolément descendues, de même que le reste de la création organique, vivante ou inanimée, d'un certain nombre de *foyers de création* répandus sur l'étendue des continents terrestres, il paraît nécessaire que chacune d'elles aussi, en se répandant de là dans les régions circonvoisines, et graduellement en des contrées plus éloignées, ait emporté au moins le germe, plus ou moins développé, d'un langage qui lui fût propre et particulier. Dès lors, les fractions ou variétés d'une même race originelle, quelque nombreuses, quelque éloignées qu'elles fussent, devaient parler un même langage, ou tout au moins des dialectes plus ou moins rapprochés, surtout en admettant avec M. Abel Rémusat que la nature propre de chaque idiôme primitif ait été déterminée à l'origine par une prédisposition naturelle et spéciale. Rationnellement, il a pu, je dis plus, il a dû en être ainsi. Pourquoi donc, dans leur état actuel, les différents peuples de la terre présentent-ils une multitude

(1) Alex. de Humboldt, *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent*, in-8°, t. III, p. 352.

Digitized by Google

d'exceptions à cette loi qui semblerait devoir être générale? Pourquoi des peuples voisins ou même des tribus contiguës, en même temps qu'ils offrent extérieurement tous les caractères d'une communauté d'origine irrécusable, parlent-ils cependant des langues absolument différentes? Pourquoi trouve-t-on, au contraire, une même langue ou des langues sœurs parlées sur une vaste étendue de pays, par des peuples auxquels leurs traits et leur conformation physique assignent invinciblement une origine distincte? C'est que les traits organiques des races humaines et le langage propre à chacune d'elles sont doués d'une force de résistance extrêmement inégale aux diverses causes d'altération auxquelles ils sont soumis. Et c'est en cela précisément, c'est dans la fixité des caractères organiques des espèces naturelles, se reproduisant inaltérés de génération en génération, bravant la diversité des climats, le changement des lieux natifs, l'amélioration graduelle de l'état social, en un mot les changements de domination, de résidence et de régime; c'est, d'une autre part, dans l'extrême malléabilité du langage, subissant, au contraire, les influences toujours actives du temps et des hommes, des événements et de la nature, et se prêtant à toutes les modifications que ces causes multipliées lui imposent; c'est dans ce caractère diamétralement opposé de permanence d'une part et d'instabilité de l'autre, qu'est la supériorité de l'étude de l'homme physique ou de l'anthropologie sur le rapprochement des idiômes ou la glossographie, pour le classement naturel des gran-

Digitized by Google

des familles du genre humain et l'éclaircissement des migrations antiques.

Tout ce qui précède exigerait, je le sens, un grand nombre de développements et de preuves. Mais qu'on veuille bien ne pas oublier que je n'écris pas ici un traité complet sur la matière importante qui fait l'objet de cette rapide esquisse. Obligé de renvoyer fréquemment soit aux livres spéciaux où sont contenus les développements et les preuves des faits que j'avance, soit à la suite même de mon travail où les uns et les autres trouveront successivement leur place, j'ose demander pourtant que l'on m'accorde par anticipation assez de confiance pour croire que je n'avance rien comme certain qui ne soit complétement établi dans l'état actuel de la science. Il est bon que ceci soit entendu une fois pour toutes.

Je puis néanmoins, dès à présent, indiquer quelques-uns des faits décisifs qui établissent et l'insuffisance absolue et l'infériorité relative de la comparaison des langues pour déterminer la parenté originelle des peuples.

Et d'abord, ainsi que M. de Humboldt en a déjà fait la remarque (1), l'ancien continent et le nouveau monde présentent un contraste frappant, quant à la corrélation de l'analogie ou de la diversité des idiômes avec l'analogie ou la diversité physionomique des peuples. « Dans le nouveau monde, dit l'illustre voyageur, » on observe une surprenante variété de langues parmi

(1) Alex. de Humboldt, *Voyage cité*, t. III, p. 271.

Digitized by Google

» des nations qui sont d'une même origine, et que le » voyageur européen distingue à peine par leurs traits; » tandis que dans l'ancien continent des races d'hom- » mes très-différentes parlent des langues dont le » mécanisme et les racines offrent les plus grandes » analogies.» Les circonstances naturelles peuvent, en beaucoup de cas, rendre raison de ces anomalies; mais en plusieurs autres, il faut se reporter à d'antiques révolutions historiques dont le souvenir s'est effacé, ou qui n'ont laissé après elles, dans d'obscures traditions, que des traces incertaines et difficiles à saisir.

En général, la variété des idiômes nous apparaît subordonnée à la nature du pays et à l'état social des peuples qui les parlent.

Dans un pays de montagnes, où les communications sont difficiles, de même que dans une région occupée par des peuples incivilisés, les langues seront nombreuses et très-différentes entre elles, parce que ces deux circonstances amènent également la formation d'un grand nombre de petites sociétés réduites à un isolement plus ou moins absolu; dans les pays civilisés, au contraire, les idiômes seront moins variés, moins circonscrits, parce que les agglomérations politiques tendent sans cesse à effacer les différences originelles des peuples, surtout la diversité du langage.

Je conçois ainsi que les langues primitives, qui ont pu, à l'origine des choses, être particulières à chaque famille humaine, alors que ces familles étaient peu éloignées encore des centres de création qui virent leurs premiers développements, se soient divisées bientôt,

Digitized by Google

selon la nature du pays et le degré de civilisation, en un nombre plus ou moins grand de langues sœurs, que le temps, l'isolement, et le développement propre à chacune, ont pu éloigner assez de leur souche primordiale pour en rendre aujourd'hui la parenté méconnaissable; ou plutôt, les racines communes à plusieurs langues entre lesquelles nulle autre analogie ne se découvre, peuvent révéler, dans certains cas, l'existence de cette communauté primordiale dont ils sont les seuls vestiges.

Dans des cas contraires, l'extension politique d'une race sur d'autres races de la même espèce, ou d'une espèce sur une autre, ont pu ou mélanger les idiômes, ou substituer au langage grossier des peuples vaincus la langue plus polie du peuple vainqueur, dont cette adoption ne laisse pas, ordinairement, d'altérer la pureté.

On sent assez qu'après le concours infini de causes toujours actives qui agissent incessamment sur les langues, on doit s'attendre à ne trouver que bien rarement un reste de rapport entre le nombre et l'état des espèces et des races humaines, et ceux de leurs idiômes.

Chercherons-nous dans l'état actuel des habitants du globe d'irrécusables exemples de la multiplicité des idiômes absolument différents au sein de populations de même race? Ces exemples s'offrent à nous dans toutes les parties du monde. Les peuplades disséminées sur la vaste étendue des plaines sibériennes en Asie offrent entre elles une telle similitude extérieure dans

Digitized by Google

leur conformation et leur physionomie, qu'il est impossible de ne pas leur attribuer une seule et même origine : tous les voyageurs anciens et récents sont d'accord sur ce point. Les langues que parlent ces peuplades demi-sauvages, depuis les flancs orientaux des monts Oural jusqu'au détroit de Behring, qui sépare l'Asie de l'Amérique, sont cependant très-variées. Un des premiers philologues du siècle, qui avait fait de la classification des langues de l'Asie son étude spéciale, ne portait pas à moins de vingt-quatre le nombre des dialectes, très-différents les uns des autres, parlés en Sibérie, et qui se rattachent à cinq groupes ou familles de langues parfaitement distinctes, celles des Samoïèdes, des Iéniséens, des Youkaghires, des Koriaks et des Kamtchadales (1). De l'autre côté du détroit de Behring, sur la longue étendue de côtes que présente au nord-ouest l'Amérique du Nord depuis ce détroit jusque vers les confins de la Californie, quatorze ou quinze tribus qui forment la population disséminée de cette région encore imparfaitement connue, paraissent pourtant, d'après leur identité physique, se rattacher toutes à la même souche originaire, qui est la race hyperboréenne de l'Asie (à laquelle appartiennent les divers peuples sibériens); tandis que les idiômes rudes et grossiers que parlent ces tribus ont à peine offert aux voyageurs quelques traces d'analogie. J'ai cité plus haut un passage du Voyage aux régions équinoxiales, dans lequel M. de Humboldt signale un fait

(1) J. Klaproth, *Asia Polyglotta.*

Digitized by Google

analogue parmi les innombrables tribus indigènes du reste des deux continents américains.

En Afrique, parmi les peuplades nègres dont les variétés physiques sont relativement peu nombreuses, le même phénomène se représente; là se trouvent encore une multitude d'idiômes très-différents. Enfin, cette multiplicité de langues absolument distinctes dans un espace relativement peu étendu est plus frappante encore dans les parties connues de la Nouvelle-Hollande, bien que les habitants indigènes n'y aient pas offert entre eux, jusqu'à présent, la moindre différence extérieure, sur quelque point de cette île immense qu'on les ait aperçus.

A ces exemples, que je cite entre beaucoup d'autres, et qui confirment ce que j'ai établi plus haut, l'influence de l'état sauvage sur la formation d'une multitude d'idiômes, ou, si l'on veut, de jargons tout à fait dissemblables chez des peuples de même origine; aux exemples que pourraient me fournir en outre, sous ce même rapport, les régions montagneuses du globe, notamment l'isthme caucasique, c'est-à-dire le pays que traverse le Caucase entre la mer Noire et la Caspienne, pays où les anciens comptaient jusqu'à soixante-dix, et même jusqu'à trois cents langues ou dialectes, dont vingt-six chez les seuls Albanais (1) (le Daghestan actuel), nombre sans doute fort exagéré, si l'on veut entendre par là des langues tout à fait

(1) Strabon, *Géographie*, liv. XI, t. IV de la version française, p. 206 et 225.

Digitized by Google

différentes, bien que le nombre de celles-ci soit encore très-considérable aujourd'hui, au rapport des observateurs les plus éclairés (1); à ces exemples, dis-je, qui s'appliquent en général aux parties les moins civilisées du globe, j'en ajouterai un autre fort remarquable, qui nous est fourni par l'immense famille de peuples qui couvre toute la partie orientale de l'Asie.

Cette famille, que les ethnologues ont quelquefois nommée variété *jaune* du genre humain, d'autres fois variété *mongole*, d'autres fois enfin variété *tartare*, dénominations à peu près également impropres, comprend les Kalmouks, les Mongols, les Mandchoux, les Toungouses, les Koréens, les Japonais, les Chinois, une partie des habitants de la grande Péninsule transgangétique ou hindo-chinoise, et de ceux de la région encore si peu connue que nous avons nommée le Tibet. Tous ces peuples, auxquels se rattachent en outre, comme race abâtardie, mais non méconnaissable dans ses traits essentiels, ceux qui composent la race hyperboréenne des deux continents, se ressemblent tellement par la structure anatomique et par la physionomie, qu'il est impossible de ne pas les ranger sous une commune origine. La comparaison seule de leurs idiômes respectifs conduirait nécessairement, cependant, à des conclusions toutes différentes. Si les langues mongole et mandchoue, la première parlée par les

(1) Voyez entre autres J. Klaproth, *Voyage au Caucase;* Paris, 1823, in-8°, t. II, p. 289 et suiv.

Digitized by Google

Kalmouks et les Kalkas, la seconde par les Mandchoux proprement dits, par les Daoûrs et les Lamouts ou Toungouses, ont entre elles une certaine analogie de mots et de formes, l'une et l'autre diffèrent radicalement du chinois ainsi que du japonais, et peut-être aussi du koréen (1). Les langues parlées par les Tunkinois, les Cochinchinois, les Siamois, les Birmans et les Arakans, sont aussi fort éloignées du chinois, malgré la ressemblance physique de ces peuples. Il faut donc bien reconnaître ici encore que la comparaison seule des langues est tout à fait insuffisante à donner des résultats sûrs, quant à la parenté originelle ou à la filiation naturelle des peuples.

Le morcellement d'une même race humaine entre plusieurs idiômes absolument différents, n'est pas, comme je l'ai fait remarquer précédemment, la seule anomalie que présente le tableau des langues parlées sur le globe, rapproché de celui des variétés naturelles du genre humain. Une anomalie d'un genre tout contraire se présente aussi : c'est la communauté d'idiômes ou l'usage d'idiômes rapprochés chez des peuples que leurs traits montrent évidemment appartenir à des races distinctes. Parmi les exemples que je pourrais citer, je n'en choisirai qu'un, mais il est remarquable. Au sein de l'ancien Continent, depuis les confins du Tibet jusqu'à l'extrémité nord-ouest de l'Eu-

(1) J. Klaproth, *Asia Polyglotta*, passim ; — ejusd., *Tableaux historiques de l'Asie*, p. 93. — Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 20 et passim ; — ejusd. *Nouv. mél. asiatiques*, t. Ier, p. 61 et 353, etc.

Digitized by Google

rope, et même jusqu'en Islande, s'étend une immense famille de langues plus ou moins rapprochées, plus ou moins dissemblables, mais qui ont entre elles, soit par la multiplicité des mots ou des racines communes à toutes, soit par l'analogie des formes grammaticales, une affinité frappante. Cette famille de langues, que M. Klaproth a désignée par l'appellation d'*hindo-germanique*, comprend une grande partie des idiômes, morts ou vivants, les plus célèbres de l'Europe et de l'Asie : le zend, langue en usage dans l'ancienne Bactriane ou le Khoraçan actuel, et que quelques savants regardent comme la tige primordiale de toute la famille; le sanskrit, langue sacrée des Brahmes, sur les bords du Gange, qui le dispute en antiquité au zend, et l'emporte sur celui-ci par sa richesse, son harmonie, le nombre et l'importance des monuments dont elle nous a transmis la connaissance; le grec ancien et moderne, le latin, et toutes celles des langues modernes sur la formation desquelles il a eu une influence marquée, telle que l'italien, le français, l'espagnol et le portugais; les anciens idiômes thraciques et pélasgiques, ceux des Scythes, des anciens Germains et des Goths; la plus grande partie des langues ou dialectes parlés aujourd'hui dans toute la péninsule hindoue; la langue des Afghâns, le persan, le kourde, l'arménien; tout le groupe des langues slavonnes, c'est-à-dire principalement le russe, le polonais, le servien, le croate et le lithuanien; le groupe plus nombreux encore des langues teutoniques actuelles, c'est-à-dire l'allemand avec ses dialectes sans nombre, le néer-

Digitized by Google

landais, le norvégien, le suédois, le danois et l'anglais.

Or, si de l'affinité fondamentale du langage entre des peuples si nombreux et si éloignés on croyait pouvoir conclure, avec la même extension, l'identité d'origine, on commettrait assurément une très-grande erreur. Que les Hindous, qui parlent des langues dérivées du sanskrit; que les Afghâns et les Persans, dont les langues actuelles peuvent remonter jusqu'à l'ancien zend, ainsi que celle des Kourdes; que les Arméniens, que les anciens habitants de cette région péninsulaire qu'on appelait autrefois l'Asie-Mineure; que les anciens Grecs, les anciens Italiens, et j'ajouterai même que les anciens Hébreux et les Juifs actuels, que les Arabes, les Abyssins et les Maures appartiennent à une seule et même tige originelle dont ils formèrent isolément, par suite des temps et sous l'influence des révolutions ou des émigrations dont presque tout souvenir s'est éteint, autant de ramifications ou de racés plus ou moins distinctes de la souche commune, c'est ce que je puis admettre, c'est même ce que je crois extrêmement probable (1); mais qu'à cette souche primitive dont les enfants sont marqués de traits si particuliers, si frappants, si fortement empreints, on rap-

(1) Je ne puis qu'effleurer ici un des problèmes ethnographiques les plus importants et les plus dignes d'intérêt que présentent les origines de notre continent; mais dans un ouvrage spécial encore inédit, je me suis efforcé de jeter quelque jour sur ces questions presque inabordées jusqu'à présent, et sur lesquelles repose cependant toute la suite de l'histoire occidentale.

Digitized by Google

porte les populations si complétement différentes au physique, dont les anciens idiômes scythiques, médiques ou sarmates, ou les modernes idiômes slavons et teutoniques ont été ou sont actuellement la langue naturelle, c'est ce que je regarde comme inadmissible. Entre le noble Hindou, ou le Persan, ou l'Arabe, ou le Grec aux cheveux d'ébène, aux yeux noirs et perçants, aux formes prononcées, à la physionomie toute méridionale, et le Slave ou le Germain, à la taille élancée, aux yeux bleus, à la chevelure dorée; qu'entre des populations de types si distincts il y ait identité d'origine, c'est, encore une fois, ce qui me paraît inadmissible, et ce que repoussent les principes les mieux établis de l'anthropologie. Maintenant, quelle cause ignorée, quelle révolution puissante a introduit autrefois l'usage d'idiômes hindo-persans parmi des populations scytho-germaniques? c'est là un des problèmes, si nombreux dans l'ancienne histoire, pour la solution desquels il n'y a plus d'éléments authentiques, mais qui doit rester tout à fait en dehors de la question anthropologique, avec laquelle on l'a trop longtemps confondu.

L'histoire nous a conservé, d'ailleurs, le souvenir de trop de faits analogues, celui d'un peuple vainqueur ou civilisateur imposant à un autre peuple plus faible ou plus grossier son langage avec sa religion et ses mœurs, pour que nous nous refusions à la probabilité d'un fait semblable dont les conséquences seules subsistent quand la tradition s'en est perdue. Si les monuments historiques de la conquête du nouveau

Digitized by Google

monde par les Espagnols, les Portugais et les Anglais, venaient à se perdre un jour, serait-on en droit d'attribuer aux peuplades indigènes de l'Amérique du Nord, du Mexique, du Pérou et du Brésil, une origine britannique, espagnole ou portugaise, parce que ces peuplades, civilisées par le contact des nations colonisatrices, en auraient adopté la langue, sans perdre, toutefois, le type physionomique qui leur est propre?

En résumé, tout en reconnaissant l'importance de la comparaison des langues pour la recherche de la filiation et de la parenté des peuples et celle des origines antiques, je n'y vois pourtant qu'un élément secondaire généralement subordonné aux notions moins variables que fournit l'anthropologie, c'est-à-dire aux indications combinées de la structure anatomique, de la physionomie, de la couleur et de la nature des cheveux, et de la couleur de la peau.

Au reste, en ceci comme en toute chose, un principe, pour être général, n'est pas tellement absolu qu'il ne souffre ni exceptions ni modifications. Mais ici les unes et les autres seront peu fréquentes, et devront être justifiées par des autorités historiques irrécusables.

On ne m'accusera pas, je l'espère, d'être sorti de mon sujet par les considérations que je viens de parcourir; c'est une base qu'il était nécessaire de bien poser avant d'entrer dans le domaine de l'histoire proprement dite de l'anthropologie, où désormais nous allons pénétrer.

J'aurai d'abord à rassembler les idées et les opi-

Digitized by Google

nions des anciens, soit en Orient, soit en Occident, sur les divisions naturelles des habitants du globe. Ce n'était pas là encore de l'anthropologie, sans doute; mais les premiers essais de classifications ethnographiques que nous trouverons ensuite en Europe, à partir du dix-septième siècle jusqu'à Linné, au milieu du dix-huitième, ne méritent guère plus ce nom.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LES GUANCHES

PAR SABIN BERTHELOT,

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE, ETC.

EXTRAIT DE LA PREMIÈRE PARTIE DU PREMIER VOLUME DE L'HISTOIRE NATURELLE DES ÎLES CANARIES.

DEUXIÈME PARTIE.

Faisant suite au premier Mémoire. (Voy. t. Ier, 1re part. des Mém. de la Société.)

DE L'ANCIEN LANGAGE DES HABITANTS DE L'ARCHIPEL CANARIEN.

Les anciens habitants des îles Canaries parlaient divers dialectes tous dérivés évidemment d'une langue mère, si on en juge du moins par les catalogues de mots que les historiens nous ont transmis. Ces catalogues, distribués par séries d'après les dialectes de chaque île, offrent des analogies notables dans la racine des mots comme dans leur construction. On y remarque plusieurs mots identiques qui étaient usités dans tout l'archipel pour exprimer une même chose, et cette observation, en donnant plus de valeur au

Digitized by Google

principe fondamental d'une langue mère, dont les réminiscences traditionnelles se retrouvent dans les divers jargons, fournit aussi une preuve de la communauté d'origine des insulaires qui les parlaient. L'état d'isolement dans lequel vivaient les anciens habitants des Canaries, par l'impossibilité des communications d'une île à l'autre, donna lieu sans doute aux modifications de l'idiôme. « Les hommes concentrés dans un même » canton (a dit un célèbre philologue) ont pu, par » la force d'une habitude continuelle, surmonter les » obstacles que la nature mettait à l'identité de leur » langage; mais dès qu'ils se sont trouvés séparés, la » nature a repris ses droits, le langage s'est altéré in- » sensiblement, et ses altérations ont augmenté de » génération en génération, au point que le premier » peuple n'a plus entendu le langage du second. » Toutefois, les dialectes que parlaient les habitants de l'archipel qui nous occupe, n'offrirent pas de si grandes différences qu'il fût impossible à ces insulaires de s'entendre, comme l'ont prétendu quelques écrivains; l'histoire nous apprend au contraire que les Européens purent successivement se mettre en relation avec eux, au moyen d'interprètes qu'ils avaient amenés des premières îles conquises.

On doit au père Espinosa les plus anciennes notions sur le langage des Guanches de Ténériffe; mais malheureusement elles se réduisent à quelques phrases dont peut-être il n'a pas donné le sens littéral. Viana les a reproduites dans son poème avec des variantes et des altérations d'orthographe. Abreu Galindo fut celui

Digitized by Google

des historiens qui réunit le plus de renseignements sur les divers dialectes usités aux îles Canaries avant la conquête. Ces renseignements, dont l'Écossais George Glas forma un catalogue distribué en plusieurs séries, se composent de 122 mots, que Viera réduisit à 107, sans en expliquer le motif. M. Bory de Saint-Vincent publia à son tour, dans ses *Essais sur les îles Fortunées*, une liste de 148 mots, dans laquelle figurent tous ceux de Viera et quelques autres qui, dit-il, lui furent communiqués.

Le catalogue que nous donnons nous-mêmes se compose d'environ 1000 mots (1), en y comprenant les phrases citées par les auteurs canariens. Les noms substantifs s'élèvent à 200 et se réfèrent à ceux de Galindo et de Viera, auxquels nous en avons ajouté plusieurs autres que ces deux historiens auraient pu noter comme nous, puisqu'on les retrouve tous dans les ouvrages du P. Espinosa et de Viana. Du reste, nous avons eu soin d'indiquer leur origine.

Nous distribuons en deux séries 38 noms de nombre puisés à des sources différentes; 467 noms de lieux et 232 noms propres nous ont fourni aussi des renseignements que nos devanciers avaient négligés et qui ne sont pas sans importance. On peut tirer en effet d'intéressantes notions de cette nomenclature qui est restée attachée aux localités, aussi bien que de celle dont l'histoire seule a conservé le souvenir et qui rappelle

(1) Voy. *Hist. nat. des îles Can.*, 1er vol., 1re part. (Ethnographie), pag. 182 et 200.

Digitized by Google

encore les hommes d'une autre époque. Nos remarques relatives à ces deux dernières catégories de mots (les noms de lieux et les noms propres) reposent, 1° sur la valeur qu'on doit attacher à ces noms lorsqu'ils sont significatifs, c'est-à-dire lorsqu'ils qualifient une personne ou une chose; 2° sur la similitude qu'on observe entre certains noms propres ou de lieux dans plusieurs îles du groupe des Canaries; 3° sur l'analogie ou l'identité de quelques-uns de ces noms avec certaines dénominations topographiques, nationales ou individuelles, qu'on retrouve dans l'Afrique occidentale, et plus particulièrement dans le pays occupé par les Berbers; 4° enfin, sur les preuves que nous fournit, pour l'ancienneté d'origine, la transmission héréditaire de plusieurs de ces noms propres dans des familles contemporaines.

Les noms de nombre que nous donnons en deux listes (1) ont été recueillis à des époques très éloi-

(1)

NOMS DE NOMBRE DU DIALECTE CANARIEN, d'après les renseignements du Génois Nicoloso da Recco, pilote de l'expédition portugaise de 1341.	NOMS DE NOMBRE DU MÊME DIALECTE, d'après Abreu Galindo.
1. Nait.	1. Ben.
2. Smetti.	2. Lini.
3. Amelotti.	3. Amiat.
4. Acodetti.	4. Arba.
5. Samusetti.	5. Cansa.
6. Sasetti.	6. Sumous.
7. Satti.	7. Sat.
8. Tamatti.	8. Set.
9. Alda-morana (*marava*).	9. Acot.
10. Marava.	10. Marago.
11. Nait-marava.	11. Beni-marago.
12. Smatta-marava.	12. Lini-marago.

Digitized by Google

gnées l'une de l'autre. La première liste provient des renseignements obtenus des Canariens transportés à Lisbonne avec l'expédition portugaise de 1341, et doit nous offrir une certaine garantie; la seconde, qui a été faite par Ab. Galindo, vers l'an 1630, n'est que le souvenir de la tradition. Malgré les différences que présentent ces deux listes, on y retrouve, en les comparant entre elles, des analogies et même des concordances fort remarquables. Ainsi, le nombre *trois*, exprimé par le mot *amelotti*, dans la première, a une certaine ressemblance avec celui d'*amiat*, qui lui correspond dans la seconde. Nous avons aussi plusieurs noms qui paraissent de même origine, bien qu'ils ne représentent pas les mêmes nombres : par exemple, *samusetti*, *sesetti* et *satti*, qui expriment d'une part *cinq*, *six* et *sept*, sont remplacés de l'autre par *sumous*, *sat* et *set*, qui se rapportent à *six*, *sept* et *huit*. Il y a eu sans doute transposition de noms dans l'ordre de la série d'une des deux listes. La même remarque a lieu pour *acodetti* (*quatre*) de la liste de Recco, qu'on peut assimiler, sauf la terminaison, à *acot*, qui indique le nombre *neuf* dans la liste de Galindo. Une égale ressem-

13. Amierat-marava.
14. Acodat-marava.
15. Simusat-marava.
16. Sesatti-marava.
17. Satti-marava. (*Probablement?*)
18. Tamat-marava. *id.*
19. Alda-marava. *id.*

20. Linago.
21. Beni-linago.
22. Lini-linago.
30. Amiago.
31. Beni-amiago.
32. Lini-amiago.
40. Arbiago.
50. Cansago.
100. Benmaragoin. (*Ben'marago?*)
200. Limaragoin. (*Li'marago?*)

Digitized by Google

blance, accompagnée de la concordance de chiffre, se fait remarquer entre *marava* et *marago*, qui servent l'un et l'autre à exprimer le nombre *dix* dans les deux listes. En parcourant celle de Galindo, on est frappé surtout du rapport qui existe entre les nombres 20, 30, 40, 50, 100, 200, et 1, 2, 3, 4, 5, etc. Ainsi, de 1 *ben* on a formé 100 *ben'marago*, de 2 *lini* on a fait 20 ou *linago* et 200 *limarago*; de 3 *amiat* on a dérivé 30 *amiago* et probablement 300 *amarago*. Le même principe a produit 21 *beni-linago*, dérivé de 1 *ben* et de 2 *lini*, puis 31 *beni-amiago*, et probablement encore 41 ou *beni arbiago*. Nous reviendrons plus tard sur l'origine linguistique de ces différentes expressions.

Pour ce qui regarde les noms de lieux, outre les listes que nous avons formées de ceux tirés des documents historiques et géographiques, ou recueillis dans les différentes îles, nous en présentons une série (1) que nous ont fournis les renseignements d'André Ber-

(1) André Bernaldez, en donnant dans son ouvrage cette liste de noms que les conquérants espagnols lui communiquèrent, la fait précéder de l'indication suivante, pour prévenir sans doute que les divers lieux qu'il va mentionner dépendaient des deux principautés de Telde et de Galdar, gouvernées chacune par un guanartème auquel il donne le titre de roi, et par un faycan ou grand sacerdote, qu'il appelle évêque :

« Habia en Gran Canaria los lugares é aldeas siguientes poblados,
» Telde, de donde se intitulavan un Rey é un Obispo,
» Galdar, de donde se intitalavan el otro Rey é el otro Obispo. »

La liste des noms de lieux vient ensuite, puis l'auteur ajoute : « Todos » estos lugares tenian poblados al tiempo que la conquista se comenzó, » c'est-à-dire, tous ces divers lieux étaient peuplés au commencement de la conquête.

Digitized by Google

naldez, dans son *Histoire des rois catholiques* (inéd.), ch. 65. Tels sont :

Adfatagad.
Adfatagael.
Aeragraca.
Afapunige.
Afurgad.
Aracusen.
Aragines.
Araguimes.
Arahuacag.
Arantiagatia.
Ararimigada.
Araremigado.
Arautiagaza.
Arbemugamias.
Areacasumagi.
Areachu.
Arcachu.
Areagamasten.
Areaganigi.
Areaganigui.
Areagraha.
Areacanemuga.
Arefucas.
Aregaieda.
Aregaldar
Aregoraja.
Arepaldan.
Arerehui.
Areruhuas.
Arteguede.
Artegade.
Artenaran.
Artenara.
Artuburguais.
Artubrirguins.
Aruenuganias
Atagad.
Atairia.
Atamaraseid.
Atamaria.
Atasarti.
Atenoria.
Atenoya.
Aterebiti.
Aterura.
Atirma.
Theminsas.
Themensa.
Thuris.
Turio.

Nous avons suivi dans cette transcription une orthographe qui nous a semblé plus conforme, pour la plupart des mots, au génie de la langue berbère, et plus particulièrement au dialecte schilah, auquel nous rapportons le langage des anciennes populations canariennes. Il nous a paru important de reproduire aussi les variantes telles qu'elles se trouvaient dans les annotations du P. Quesada, d'après la copie autographe de Muñoz, que possède notre estimable confrère, M. Ternaux-Compans.

Les indications que fournit cette liste de noms de lieux canariens présentent plusieurs particularités dignes d'attention :

1° Sur 40 mots, 38 commencent par *at*, *ad* ou *ar*,

Digitized by Google

et tiennent évidemment aux formes du dialecte schilah. On sait en effet que l'*a'yt* (*a'* aspiré) des Schellouhs précède ordinairement beaucoup de noms de lieux (1).

Cette syllabe *a'yt*, que les Européens ont écrite différemment, suivant leur manière de la prononcer (2), répond en berbère au *beny* et à l'*aoulad* des Arabes, et signifie *enfants*, *fils*, ou *tribus*. Ainsi, par *a'yt-temüre*, *a'yt-erma*, *a'yt-kerwan*, etc., on doit entendre les tribus de Zemüre, d'Erma et de Kerwan. Dans la liste des noms de lieux que nous avons recueillis des différentes îles, nous en comptons une centaine qui commencent par *a* et qu'il faut prononcer peut-être comme s'ils étaient précédés de l'*a'yt* berbère.

Quant aux noms de lieux qui commencent par *the*, *te* ou *thu*, un très-grand nombre nous semblent aussi d'origine berbère. Outre ceux de la liste de Bernaldez, on en trouvera plus de cent dans notre catalogue,

(1) Voy. Graberg de Hemsœ, *Specchio geogr. e statist. dell' imp. di Marocco*, pag. 60.

(2) *Ait*, *aith*, *aiet*, *ath*, et *eit*, sont autant de variantes de l'*a'yt*.

Dans un *itinéraire* fourni par M. Cochelet, on trouve le mot *Talendaietegerrer*, qui n'est, d'après M. d'Avezac, que l'expression suivante : *Talent*, *a'yt-Gerâr*, c'est-à-dire Talent (ville) appartenant à la tribu berbère de Gerâr.

Notre savant confrère de la Société de Géographie a aussi rétabli une autre expression analogue donnée par le matelot Adams, qui fut à Ten-Boktoue. La dernière étape, avant de gagner Ouâdy-Noun, se nomme, d'après lui, *Aieta-Mouessa-Aly*, qui n'est autre chose que *A'yt-abou-l'sây-A'ly*. (*Bull. de la Soc. de Géog.* sept. 1834, pag. 171.)

M. Davidson (*African Journal*) écrit *Eit* pour *A'yt*, d'après l'orthographe anglaise; ainsi par *Eit-Bamâran*, il faut entendre la tribu de Bamâran.

Digitized by Google

presque tous précédés de la lettre *t*, comme cela a lieu pour les dénominations topographiques du Maghreb-el-Aksà, telles que *Tafilet, Tesset, Tarudant, Tednest, Teselegt, Thaguth, Thamudah,* etc.

2° Si l'on retranche de la plupart des noms de lieux de la liste de Bernaldez la première syllabe, on retrouve des analogues dans notre catalogue des localités de la même île (*Canaria*). Ainsi, par exemple :

Adfutagad	**nous rappelle le**	**hameau de**	**Fataga.**
Araguimez	**—**	**—**	**Aguimez.**
Arantiagaza	**nous rappelle le**	**hameau de**	**Utiaca et Gazaga.**
Aregaieda	**—**	**—**	**Gayedra.**
Aregaldar	**—**	**—**	**Galdar.**
Atamaraseid	**—**	**—**	**Tamarasayte.**
Atasarti	**—**	**—**	**Tazarte.**
Atenoya	**—**	**—**	**Tenoya.**
Aterura	**—**	**—**	**Teror.**
Atirma	**—**	**—**	**Tirma.**

Cette observation tendrait à faire supposer que la syllabe appellative, correspondant à l'*a'yt* berbère, a été supprimée par corruption dans beaucoup de noms de lieux de notre catalogue.

Nous n'entreprendrons pas une étude approfondie du langage que parlèrent les anciens habitants des Canaries, car nous n'en saurions retrouver tous les éléments dans le peu de données qui sont parvenues jusqu'à nous. Quelques phrases incorrectes, citées par des auteurs qui les écrivirent sans les comprendre, les versions traditionnelles dont ils accompagnèrent cette suite de mots mal articulés, les fragments des dialectes

Digitized by Google

qu'ils nous transmirent, les noms propres que l'histoire a conservés, ceux que quelques familles portent encore, et les anciennes dénominations topographiques affectées à certaines localités, tout cela ne saurait servir à reconstruire un idiôme après plus de trois siècles d'oubli.

Nous livrons aux philologues les matériaux que nous avons rassemblés; des recherches plus spéciales nous éclaireront sur les règles d'un langage dont il nous suffit d'indiquer la forme, c'est-à-dire le caractère particulier de nationalité. Telle est notre tâche comme historien. Il nous importe de faire connaître les analogies qu'avaient entre eux les divers dialectes usités dans les îles de l'archipel qui nous occupe, afin d'en tirer la preuve de la préexistence d'une langue mère d'où ils dérivaient tous, et celle de la communauté d'origine des insulaires qui les parlaient. Enfin, pour complément de cette étude comparative, nous déterminons le caractère de l'idiôme, et cherchons à le rattacher au langage avec lequel il s'assimile davantage, afin de déduire de cette identité ou de cette analogie une preuve de la filiation des deux peuples homoglottes.

Les rapports d'identité ou d'analogie qui résultent de la comparaison des mots de notre catalogue prouvent qu'un grand nombre de noms usuels et relatifs aux besoins de la vie ou en rapport avec les perceptions de l'intelligence, ainsi que plusieurs noms propres d'hommes et de femmes, et différentes dénominations topographiques, étaient employés à la fois dans plu-

Digitized by Google

sieurs îles, et même généralement dans tout l'archipel canarien.

RAPPORTS ENTRE LES DIALECTES CANARIENS ET LA LANGUE BERBÈRE.

Dans cette longue et difficile recherche de l'origine des peuples, l'étude de leur langage est, sans contredit, une des meilleures voies pour arriver à la connaissance de la vérité. Un nouvel état de civilisation peut amener des modifications dans les mœurs et les coutumes, les effacer même pour les remplacer par d'autres. Le langage au contraire, lié si intimement à la nature des choses, se modifie simplement pour se perpétuer sous d'autres formes. La nation entière peut être anéantie, mais ces grandes révolutions qui emportent tout un peuple ne peuvent détruire le témoignage le plus authentique de son existence, celui qui survit aux hommes, la langue, en un mot, qui reste la même, conserve son caractère et se transmet d'âge en âge lorsqu'il n'existe plus rien de cette société qui la parla. Ce fait, dont à chaque pas on retrouve des preuves dans l'histoire, est soumis à trois péripéties distinctes; parfois il arrive que les deux idiômes se fondent en un seul pour produire un langage mixte, comme cela est arrivé en Angleterre; ou bien la langue des vain-

Digitized by Google

cus domine celle des vainqueurs, ou bien encore c'est celle des conquérants qui remplace celle du peuple conquis; mais, dans ce dernier cas, outre les souvenirs traditionnels, les inscriptions lapidaires et monumentales, les documents historiques consignés dans les livres ou les manuscrits, le nouveau langage conserve toujours quelques traces de l'ancien idiôme reconnaissables à l'étrangeté de certaines expressions, aux dénominations topographiques affectées aux localités, et aux noms propres qui se sont transmis par descendance. C'est le sort qu'éprouva la langue des anciennes populations canariennes.

Presque tous les mots des dialectes que nous avons réunis dans notre catalogue n'ont pas été écrits dans leur véritable orthographe. Défigurés par une prononciation vicieuse, qui leur imprima ses inflexions et ses mouvements, nous ne saurions aujourd'hui les rendre à leur véritable rhythme. La terminaison de la plupart de ces mots tient aux formes du langage castillan; toutefois, malgré cette altération, le caractère de la langue originaire se retrouve dans les radicaux. C'est donc à ce type qu'il faut s'attacher : en tenant compte des modifications qu'il a subies, nous remonterons alors, par la comparaison, jusqu'à la source d'où il dérive.

Mais cherchons, avant d'en venir à cet examen, d'autres données non moins importantes.

Il est une question géographique qui domine toutes les autres et se lie naturellement au problème ethnologique que nous nous sommes proposé de résoudre.

Digitized by Google

Quel fut le point de départ de la race primitive que les Européens trouvèrent dans ces îles? D'où provenaient, en un mot, ces populations canariennes isolées entre elles, sans moyens de communication, mais pourtant toutes affiliées par les rapports des dialectes, des mœurs, des coutumes et des caractères physiques et moraux?

Considérées sous le point de vue géographique, les îles Canaries se présentent sur la carte comme des satellites du continent voisin, dont elles ne sont séparées que par un petit bras de mer. Placées à la suite les unes des autres, par leur gisement d'Orient en Occident, elles sont une prolongation du rameau de l'Atlas qui vient aboutir au cap de Gers. Cet archipel se rattache ainsi à la masse sous-marine sur laquelle s'appuie la grande terre africaine, et n'est, pour le géologue comme pour le géographe, qu'un fragment isolé de ce continent. Situées à plus de 600 milles de la pointe la plus méridionale de l'Europe, séparées du nouveau monde par la largeur du vaste Océan, il est tout naturel de penser que ces îles ont reçu leur population du continent le plus rapproché de leurs côtes. Or, la contrée d'Afrique située en face des Canaries fait partie du Maghreb-el-Aksà des Arabes, qui avoisine l'ancienne Mauritanie tingitane, et forme actuellement les plus belles provinces de l'empire de Maroc.

Sans nous arrêter aux Atlantes, vieux peuple dont les annales se perdent dans la nuit des temps fabuleux, et que d'obscures traditions nous signalent comme les

Digitized by Google

premiers possesseurs d'un vaste empire, parcourons rapidement l'histoire plus positive de la terre mauritanienne (1) et des contrées de l'antique Libye.

Cette région de l'Afrique septentrionale, qui se trouve comprise entre l'Égypte au levant et l'Atlantique au couchant, que traverse la longue chaîne de l'Atlas d'orient en occident, et qui s'étend en largeur depuis les bords de la Méditerranée jusqu'aux extrêmes limites du Sahara; cette contrée parsemée d'oases, de vallées, de montagnes, de vastes plaines et d'immenses déserts, fut habitée de temps immémorial par des peuples belliqueux, jaloux de leur indépendance et toujours habiles à la défendre contre leurs ennemis. Quel que soit le nom qu'on leur ait donné, Libyens et Gétules d'abord, puis Numides ou Maures, ensuite Berbers, comme on les désigne le plus communément, quelle que soit l'origine que leur supposent les historiens, nous ne devons pas moins reconnaître chez cette nation, qui la première dressa ses tentes dans les vallées de l'Atlas, la priorité incontestable de la possession du sol. Cette terre, habitée primitivement, selon Salluste, par les Gétules et les Libyens (2), où les hordes dispersées de l'armée d'Hercule vinrent s'établir (3); ces coteaux maritimes, ces montagnes, ces vallées, ces oases où les émigra-

(1) Nous donnons ici à la Mauritanie l'acception de Salluste: « Cetera » loca usque ad Mauritaniam Numidæ tenent; proxumè Hispaniam Mauri » sunt, super Numidiam Gætulos accepimus... » Bell. Jugurth. XXII.

(2) Bell. Jugurth. XXI.

(3) *Idem*.

Digitized by Google

tions des peuples de l'Arabie, Cananéens ou Palestins, Amalécites ou Ismaélites, se fixèrent sans retour (1), ont été plusieurs fois convoités par d'autres nations puissantes, à partir de cette époque où l'opulente Tyr vint fonder des colonies sur le littoral des deux mers. Les Carthaginois continuèrent l'œuvre phénicienne et portèrent leur commerce avec le génie de la navigation jusqu'aux limites du monde connu. Les Romains envahirent à leur tour la terre des Numides, depuis la Cyrénaïque ou la Tripolitaine jusqu'à la Mauritanie tingitane ; mais leur puissance n'acquit jamais dans cette dernière contrée la force et la stabilité de leurs autres conquêtes. Les Vandales leur succédèrent ; toutefois leur domination fut passagère et ne put s'affermir en présence de ces populations indomptables dont les Phéniciens et les Carthaginois avaient respecté l'indépendance, et que les Romains eux-mêmes ne soumirent jamais complètement. Bientôt apparurent les Arabes, qui dans leurs rapides conquêtes eurent à eux seuls plus de chance que tous les autres conquérants. Les différents états berbers s'étaient fortifiés des dissensions de leurs ennemis, à cette époque de décadence où le peuple roi achevait son règne, où le sénat de Rome ne dictait plus de lois, alors que la réforme religieuse avait divisé les Romains en deux camps. L'empire grec était frappé au cœur, et les Arabes, en arrivant sur la terre d'Afrique, trouvaient les provinces romaines abandonnées de la métropole, leurs

(1) Voy. dans l'*Encyclopédie nouvelle*, tom. I, pag. 605, l'excellent article *Berbers* de M. d'Avezac.

Digitized by Google

gouverneurs divisés d'intérêts et prêts à recevoir le joug. Mais les Berbers leur restaient à combattre, et ceux-là étaient plus difficiles à dompter. « Les Arabes durent trouver chez les habitants de l'Atlas ce que nous y rencontrons aujourd'hui, a observé avec raison M. Noël des Vergers dans sa belle introduction à l'*Histoire de l'Afrique sous la dynastie des Aghlabites*. En effet, les Berbers avaient pour eux le courage, le mépris de la vie, la patience dans les fatigues, en un mot toutes les qualités qui les eussent rendus invincibles, si l'esprit de rivalité qui règne de tribu à tribu n'avait permis de les désunir pour en triompher (1). » Les Romains surent les premiers employer cette politique à l'avantage de leur domination; mais les Arabes, bien mieux encore que leurs devanciers, mirent en œuvre cet élément puissant de succès. Des relations plus intimes, une connaissance plus exacte de l'esprit des populations berbères, certains rapports d'origine, des sympathies de caractère, de mœurs et de coutumes, leur apprirent de bonne heure à mieux juger de leurs ennemis; ils comprirent de suite tout le parti qu'ils pouvaient en tirer. Auxiliés par ces hordes belliqueuses, actives, agiles, infatigables, ils franchirent le détroit de Gibraltar, et la conquête de l'Andalousie, qui préluda à celle de presque toute l'Espagne, leur devint plus facile. Les Arabes, qui avaient étendu leur puissance jusque dans les plaines du Sous-el-Aksà et dont rien n'arrê-

(1) Voy. Noël des Vergers, *op. cit.* (Introd.)

Digitized by Google

tait le désir insatiable de domination, pénétrèrent peut-être à cette époque jusqu'à cet archipel fameux qui continue, par ses ramifications sous-marines, le prolongement de l'Atlas vers l'occident.

Telle est, en abrégé, l'histoire politique de la partie de l'Afrique où dominent encore aujourd'hui ces deux peuples dont les tribus éparses, nomades ou sédentaires, conservent religieusement toutes les traditions de leur origine. Peuples presque semblables par les mœurs et la physionomie, du moins dans certaines lignées, bien que différents par le langage, mais qu'un sentiment commun de nationalité et l'amour de l'indépendance unissent aujourd'hui d'intérêts pour combattre une domination nouvelle.

Le premier de ces deux peuples, c'est le Berber, dont le type de race, formé tantôt par simple agrégation, tantôt par croisement et amalgame, se compose (suivant l'observation de M. d'Avezac) de tous les peuples autochthones ou advènes qu'a portés la terre d'Afrique, Gétules noirs et Gétules blancs ou Mazikes, Libyens, Mèdes ou Persans, Kouschytes, Amalécites, Cananéens et Vandales (1) : races mélangées, chez lesquelles on reconnaît plusieurs types qui, à partir de la souche originaire, se sont conservés sans altération, en se transmettant par hérédité, dans les filiations des nombreuses tribus de la grande famille berbère. Ainsi, « l'homme au teint blanc, au front » large, à la figure carrée, aux traits saillants, aux

(1) Voy. l'article *Berbers*, de M. d'Avezac, *op. cit.*, tom. II, p. 606.

Digitized by Google

» yeux bleus, à la blonde chevelure (1), » se fait remarquer dans certaines hordes de Schellouhs ou Berbers occidentaux, et chez la plupart des habitants des montagnes d'Er-Rif (les *Riffins*), ainsi que parmi les tribus des Zenethàh, des Ghomeràh et des Haouâràh, et même dans certains groupes isolés des Kabayles de l'Algérie, vers la partie orientale.

A côté de ces populations, dont la physionomie semblerait nous retracer quelque chose des anciens Vandales, se présente « l'homme au teint olivâtre, » au front étroit, à la figure ovale, aux traits arrondis, » aux yeux foncés et cruels, aux cheveux noirs et » rudes (2). » Tel est, en général, le Berber, plus particulièrement connu sous le nom de *Kabayle* (pluriel de *Kabyleh*, tribu), et qu'on rencontre depuis le désert de Barkàh jusqu'au-delà de la Mulvia, ou bien encore désigné sous celui de *Schellouhs*, depuis Maroc jusqu'au midi, en s'avançant vers le Saharà : type national, très-répandu dans l'Afrique septentrionale, et que, de prime abord, on pourrait confondre avec l'Arabe bedouin. Puis, derrière la ligne des oases, où vivent ces races d'anciens Gétules plus ou moins blanches ou brunes, se montrent les *Touâreks* (pluriel de *Terka*, tribu), « au langage berbère, les uns presque » blancs, les autres au teint hâlé, la plupart olivâtres » ou presque noirs (3). »

Le second peuple est l'astucieux Arabe, au sou-

(1) Voy. l'article *Berbers*, de M. d'Avezac, *op. cit.*, tom. II, p. 606.
(2) *Id.* *id.* *id.*
(3) *Id.* *id.* *id.*

Digitized by Google

rire trompeur, aux manières nobles et affectueuses, au maintien grave, à la physionomie plus uniforme, plus régulière et plus sévère, aux formes mieux arrêtées, plus saillantes et anguleuses, aux lèvres moins épaisses, aux yeux noirs et fendus, aux sourcils arqués, au regard tantôt pénétrant et scrutateur, souvent perfide et ombrageux, parfois humble et suppliant, suivant l'intérêt qui le touche au cœur. Physionomie vraiment belle, quand l'irascibilité des passions n'en vient pas altérer l'expression noble et franche. C'est alors le type sémitique dans sa pureté primitive; c'est une figure dont le crayon le moins habile peut saisir le galbe du premier coup, mais qui, sous l'influence locale, s'est empreinte de la teinte moresque et de la sécheresse du désert, car depuis son invasion en Afrique l'Arabe s'y est, pour ainsi dire, *berbérisé*.

De ces deux peuples, dont nous venons de tracer l'esquisse ethnographique, le Berber est celui sur lequel nous rapporterons presque toutes nos observations, dans l'étude comparative que nous allons entreprendre; car c'est ce même peuple que l'on retrouve encore aujourd'hui aux îles Fortunées.

L'idiôme qui sert de lien commun à toutes les populations berbères n'est peut-être qu'une modification de l'ancienne langue libyenne. La langue berbère est tout à fait *sui generis*, comme on l'a observé avec raison (1); elle a fait de nombreux emprunts aux

(1) Voy. Venture, *Grammaire et Vocabulaire de la langue berbère.*

Digitized by Google

langues sémitiques, et plus particulièrement à l'arabe lui-même, pour beaucoup d'expressions qui lui manquaient; mais la plupart de ces emprunts se trouvent déguisés sous des formes grammaticales qui lui sont propres. Les Berbers lui donnent la dénomination de langue noble (*aguël amazig*) (1), ou de langue des libres (*aoûal 'en temazirgh*), selon Venture (2).

Si l'on examine les fragments que nous avons rassemblés du langage des anciennes populations canariennes, et qu'on les compare avec ce que l'on connaît jusqu'ici des divers dialectes berbères, d'après les catalogues des auteurs, il est facile de s'apercevoir que le même génie a présidé à la formation des deux idiômes. C'est en effet de part et d'autre une prononciation dure et fortement gutturale, une phraséologie très-coupée par l'absence totale de copulative. A ces caractères généraux viennent s'en joindre d'autres qui ressortent de la nature des mots, et dont nous avons donné une indication dans notre *Histoire naturelle des îles Canaries* (3).

D'après ces observations comparatives, on peut reconnaître tout d'abord de grandes affinités entre la langue que parlaient les anciennes populations canariennes et celle des habitants de l'Atlas; mais c'est de la comparaison des mots entre eux que nous devons

Mss. de la Bibl. roy., et l'article *Berbers*, de M. d'Avezac. *Encycl. nouv.* tom. II, pag. 605.

(1) Léon Africain, I, 11.

(2) *Op. cit.*

(3) Voy. *op. cit.*, Ier vol., 1re part., *Ethnographie*, p. 216, note (3).

Digitized by Google

tirer une preuve plus concluante de l'analogie des deux idiômes, et déterminer celui des dialectes berbères avec lequel le langage des Guanches s'assimilait le plus.

Bergeron, se fondant sur les renseignements fournis par les chapelains de Bethencourt, fit observer le premier que le langage des Guanches ressemblait beaucoup à celui des Maures de Barbarie (1).

Parmi les auteurs canariens, Galindo avait remarqué que les mots *ife* (blanc), *aho* (lait) et *tamosen* (orge) étaient identiques dans la langue des anciennes populations canariennes et dans celles des tribus africaines de l'Atlas, et que les noms de *Telde* et de *Tegueste*, par lesquels on désigne une ville de Canaria et une vallée de Ténériffe, se retrouvaient dans le Maroc.

Georges Glas, s'aidant des manuscrits de Galindo et des connaissances qu'il avait acquises de la langue berbère, durant ses voyages dans l'Afrique septentrionale, poussa beaucoup plus loin les recherches de son devancier. En supprimant les mots du dialecte des Guanches de Ténériffe qui lui parurent s'écarter davantage des langues libyennes, il en trouva, pour les autres îles, 22 sur 80 qui se rapportaient presque tous identiquement ou radicalement à des dialectes

(1) « Le langage des vieux Guanches, qui demeurent encore entre eux » jusqu'à cejourd'huy en ceste isle (*Ténériffe*), en leur ville de Candelaria, » approche fort de celuy des Mores de Barbarie. » (Berg. *Traicté des Navig.*, pag. 248, éd. 8°, faisant suite à l'*Hist. de la première dese. et conquest. des Can.*

Digitized by Google

berbères, mais plus particulièrement au schilàh. Ce sont les suivants :

Achormase,	*figues vertes.*	C.	Arkarmuse,	en schilàh.
Acoran,	*Dieu.*	C.	Amoukran,	id.
Adeyhamen,	*lieu submergé.*	C.	Douwamen,	id.
Ahemon,	*eau.*	L. H.	Amon,	id.
Aho,	*lait.*	L. C.	Agcho ou Agho,	id.
Almogaren.	*la maison sainte.*	C.	Talmogaren,	id.
Ataycate,	*le brave.*	C.	Tarkiste.	id.
Atistirma,	*cri de dévouement.*	C.	Ay-dyrim, le sommet de	
Aya dirma,	nom du pic.	T.	l'Atlas des Berbères.	
Benehoare,	nom de l'île de Palma.	P.	Beni haouârah, tribu berbère.	
Cariana,	*corbeille.*	C.	Carian,	en schilàh.
Faycag,	*le sacerdote.*	C.	Faquair,	en berbère.
Gayre (Gayr),	*noble* ou *chef.*	C.	Mrgar ou Amgr,	en schil.
Gomera,	nom de l'île de Gomère.	G.	Ghomerah, tribu berbère.	
Irvene (Irben ?),	*apparition.*	P.	Riben,	en berbère.
Taginaste,	*un arbre.*	C.	Taginost *une branche de palmier,*	en schilàh.
Tahuyen,	*jupe.*	G.	Tahuyot, *couverture* ou *manteau,*	en schilàh.
Tamogantin,	*maison.*	C.	Tigamin,	id.
Temasen,	*orge.*	L.	Tomzen,	id.
Tezzeses,	*bâton.*	L.	Tezezreat, *une branche,*	id.
Tigot,	*ciel.*	P.	Tigot,	id.
Tigotan,	*les cieux.*	P.	Tigotan,	id.

Mais de tous les rapports que Glas a fait remarquer entre le langage des Guanches et celui des Schellouhs, le plus important sans doute se manifeste clairement dans une phrase que les traditions de l'histoire nous ont transmise. Malgré les altérations qu'a souffertes son orthographe sous la plume des auteurs qui tâchèrent d'en transcrire les mots, le navigateur Écossais

Digitized by Google

put reconnaître son origine berbère et son identité. Nous la reproduisons ici :

Y iguida y yguan Idafe ?	P.	*Tomberas-tu, Idafe?*	Youant ydir Idafe, en schil.
Gueryerte y guantaro.	P.	*Donne-lui, il ne tombera pas.*	Ifkast oreyder, id.

Glas explique de la manière suivante les probabilités de l'analogie :

Y iguida y iguan doit se prononcer comme *Y iwid y iwan* (I iouid y iouan), et en supposant qu'il y a eu transposition de mots et que la phrase était ainsi posée dans son origine « *I iouan i iouid,* » nous y trouverons alors une grande ressemblance avec celle qui a la même signification dans un des dialectes de la langue libyenne : *I ouant i dir Idafe?* (Tomberas-tu, Idafe?) (1) »

Quant à la seconde phrase, sur laquelle Glas ne donne aucune explication, nous ferons remarquer que le mot *Gueryerte* pourrait bien être une corruption du mot schilàh *Oreyder*, car en supprimant le G, *Ueryerte* et *Oreyder* ont à peu près le même son. Il est probable que la phrase canarienne n'a pas été transmise fidèlement aux écrivains qui ont tâché de la reproduire. La tradition en aura retenu le sens plutôt que l'expression. Toutefois, ce n'est qu'avec beaucoup de réserve que nous hasardons cette opinion.

A ces données, déjà très-importantes dans la ques-

(1) Glas, *op. cit.*, p. 178 et 179.

Digitized by Google

tion qui nous occupe, nous ajouterons celles que nous ont fournies les recherches de Ritter (1). Le tableau comparatif que ce savant géographe a reproduit des mots guanches et des mots berbères correspondants comprend quelques-uns de ceux de Glas que nous avons déjà mentionnés, et plusieurs autres qu'avaient signalés Jackson (2) et Vater (3), et que nous indiquons ici :

Tagoror,	*place du conseil.*	T. Tagarer,	*place du supplice,*	en berb.
Kebehiera,	*sa seigneurie.*	T. Kabira,	*capitaine,*	id.
Aboren,	*farine d'orge.*	T. Ahoren,	*farine d'orge,*	id.
Azamotan,	*orge pétri.*	L. Azamitan,	*orge pétri,*	id.
Ara,	*chèvre.*	T. Ara,	*chèvre,*	id.
Tihaxan,	*mouton.*	C. Thikhsi,	*mouton,*	id.
Tamacen,	*cochon.*	C. Tamouren,	*cochon,*	id.

Nous ferons observer que plusieurs des mots indiqués se retrouvent avec certaines modifications dans plusieurs dialectes berbères. Ainsi :

Tagoror, la place du conseil, où l'on rendait aussi la justice, qu'on a assimilé à *Tagarer,* peut se rapporter également à *Tegruat,* qui signifie le Divan, dans la langue des Kabayles.

Tihaxan, mouton, qui a quelque ressemblance avec *Thikhsi,* du dialecte des Schellouhs, reparaît sous le nom de *Tigsi,* dans la langue mozabite (4).

(1) Voy. *Géographie générale comparée, ou étude de la Terre, dans ses rapports avec la nature et avec l'hist. de l'homme,* etc., par K. Ritter, trad. de Duret et Desor., t. III, p. 188.

(2) *Account of Marocco.* 2e éd., p. 232.

(3) *Mithridates,* IIIe Theil. 1e Abtheil. p. 59.

(4) Voy. *Nouv. Ann. des Voyag.,* t. XVII, 2e sér., 1830, p. 367.

Digitized by Google

Enfin *Ahoren* (*Aouren* d'après Venture) trouve son synonyme dans le mot *Arrenne*, par lequel on désigne aussi une farine dans l'oasis de Syouàh.

L'examen comparatif que nous avons fait nous-mêmes de notre catalogue des dialectes canariens, avec les vocabulaires berbères dressés par différents auteurs, nous a fourni de nouveaux rapports. Ce sont les suivants :

Abora, *Dieu*. P. Arbi, *Dieu* (Vocab. kabayle) (1).

Atchi ou Achic. *fils*. T. C. Akchir, *enfant* (Vocab. kab.). Aqchich, *petit* (Vocab. de Delaporte). Akchik, *enfant* (en schilàh).

Adaar, *falaise escarpée*. T. Adaar, *rocher* ou *montagne* (à Syouàh). Edrer (Vocab. kab.). Adrourar (à Ghadâmes). Adrar (en mozabite). Athrair (en chouiah, d'après Shaw). Idrar (d'après Delaporte).

Ahico, *chemise de peau*. T. F. Tahayck, *manteau* ou *couverture* (en schilàh).

Aguameme, *suçoir de racine de mauve*. H. Ajarmege, *racine de mauve* (Vocab. kab.).

Amodaga, *bâton*. T. Amoute, *bâton* (à Syouàh).

Anepa (agnepa), *bannière* ou *bâton de commandement*. T. Agnès, *bâton* (à Syouàh).

Aysuragan, *la grotte où l'on gèle*. P., de Azumen, *froid* (Vocab. kayb. d'Aly-Bey), et de Azraou, *rocher* (Vocab. de Delaporte).

Azuquahé, *noir* P. (Asakio) *noir* (à Ghadâmes). Azetaffe et Azotaffe, *noir* et *nègre* (à Syouàh) et Abukàn (en mozabite).

Chamato ou Tchamatouth, *la femme*. T. Thamatouth, *la femme* (en chouiah).

Farute, *ambassadeur*. C. Ediferoua, *ambassadeur* (Vocab. kab.).

Gua ou Guan (Ouad *ou* Ouan, d'après Glas), *fils* ou *homme*. T. C. P. Ouadjid, *homme* (à Ghadâmes). Aghar (d'après Venture).

Harbuy, *sac de peau*. L. Ekber, *chemise de peau* (en syouàn, d'après Shaw).

Ife, *blanc*. P. Af, *blanc* (à Ghadâmes).

(1) Voy. Voc. chouiah de F. Schultze et J. Benzamon, l'*Esquisse de l'état d'Alger* de Schaler, trad. de Bianchi, p. 325.

Digitized by Google

guida, *il tombera.* P. Ouda, *tomber* (à Ghadâmes).

Irichen, *froment.* T. Irden, *blé* (Vocab. kab.). Irden et Irdsen (à Ghadâmes). Earden (en chouiah, d'après Shaw.). Irden (en mozabi).

Oche, *beurre.* T. Oudé, *beurre* (Vocab. kab.).

Tabona, *couteau.* P. C. T.
Tafrigue, *id.*
} Tafouza, *couteau* (à Ghadâmes).

Tamaragua, *bonjour!* C. Tabarakser, *adieu!* (Vocab. kab.). Tamasargoult, *soyez le bien-venu!* (à Ghadâmes).

Tarha, *marque pour les souvenirs.* C. Tira, *écriture* (Vocab. de Delap.).

Tibicen, *fantôme sous forme d'un chien.* C. Ibi, *chien* (à Ghadâmes).

Vacaguare, *je veux mourir.* P. Arg'ras, *tuer* (à Ghadâmes).

Xerco, *soulier.* T. Zergost, *soulier* (à Ghadâmes).

Tamazanona, *viande frite*, C., d'après la version de Galindo, et *orge pétri*, d'après Glas. Cette expression pourrait donner lieu à un autre rapprochement. En effet, Glas fait dériver ce mot canarien de *Aramatanoque*, *Azamotan* et *Tamozen*, variantes d'une même expression qui servait à désigner l'orge à la Grande-Canarie et à Lancerotte. Or, *Tamazanona* nous semble avoir quelque rapport avec *Taminina*, mot berbère qui, d'après Venture, désigne la farine de blé torréfié, pétrie avec du miel et du beurre, et qui sert de provision de voyage dans toute la Barbarie. Il est à remarquer qu'on fait aussi usage aux îles Canaries de ces sortes de gâteaux, imités des Guanches, et connus généralement sous le nom arabe de *Alfajores* (Al'fakjor).

Si nous recherchons encore d'autres analogies avec cette langue berbère, qui a pénétré jusqu'aux dernières limites du Désert, et même au delà de Ten-Boktoue, nous devons espérer en retrouver quelques-unes chez ces peuplades de la Nigritie, où la race amzygh a porté souvent ses excursions, et qui ont dû emprunter quelques mots à son langage. En partant de ces données, nous arriverons à des résultats ethnologiques d'autant plus probables qu'ils se trouveront circonscrits dans des faits linguistiques corrélatifs. Ainsi, par exemple :

Mencey, *seigneur, prince* ou *roi*, T., est un mot qui

Digitized by Google

nous semble d'origine africaine, car il nous rappelle celui de *Mensa*, qui a la même acception dans le dialecte de Bambara, parlé par les Nègres mandingues.

Sabor, *le lieu du conseil*, C., est encore un autre mot canarien qu'on peut assimiler à *Cabosir*, expression par laquelle les Nègres de la Sénégambie désignent la réunion de leurs chefs. Faisons remarquer, en passant, que les Guanches de Ténériffe appelaient *Cabuco* l'endroit où ils rassemblaient leurs troupeaux de chèvres.

Les rapports que nous venons de signaler, joints à l'indication des différentes îles dans lesquelles étaient usités les mots qui ont donné lieu à des analogies avec le berbère, prouvent de la manière la plus évidente que cette langue, modifiée par des dialectes particuliers plus ou moins rapprochés du schilàh, était parlée dans tout l'archipel canarien, sans en excepter l'île de Ténériffe, où Georges Glas ne reconnaissait aucune trace du langage amazygh (1). Nos recherches et nos

(1) Georges Glas ne trouve que trois mots, dans le dialecte de Ténériffe, qui aient quelques rapports avec des langues africaines; ce sont *Ahico* et *Mensey*, qu'il assimile à *Tahyck* et à *Mensa*, et *Arguihon* (voir les navires), qu'il dérive d'*Arghin*, parage de la côte occidentale du Sahàra, que fréquentèrent autrefois en très-grand nombre les navires européens, à l'époque du commerce des esclaves. Le navigateur écossais reconnaît, au contraire, dans ce même dialecte des Guanches de Ténériffe, certaines analogies avec le péruvien et d'autres langues américaines (voy. *The Hist. Can. isl.*, pag. 189, note). Sans discuter ici jusqu'à quel point peut être fondée l'opinion de Glas, ni chercher à faire ressortir les conséquences qu'on pourait en déduire, nous avons fait remarquer nous-mêmes plusieurs rapprochements qui nous ont frappés entre certains mots des dia-

Digitized by Google

observations démontrent, au contraire, que le dialecte des Guanches de Ténériffe, de même que celui des habitans des autres îles du groupe, se rapporte aussi à cette langue, qui, malgré ses nombreuses variantes, servait de lien commun à toutes les populations de la grande famille berbère (libyennes ou gétules), et dont les ramifications, comme on l'a observé avant nous, se sont étendues depuis les déserts de l'Égypte jusqu'à la mer Atlantique, et des bords de la Méditerranée jusque vers le sud, au delà du grand Sahàra.

Mais on remarque aussi dans les différents dialectes canariens un assez bon nombre de mots arabes. Quelques-uns d'entre eux sont faciles à reconnaître, car ils se sont conservés presque sans altération; plusieurs autres, au contraire, se trouvent déguisés sous des formes particulières à la langue berbère ou défigurés par la transcription.

Nous citerons les suivants, qui appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux catégories :

Adaar, *falaise escarpée*, T. Adrar, *montagne* (en arabe), mot que les Berbers ont adopté.

Eraohanhan, *le dieu des hommes*, H., nous semble une modification de l'expression arabe *er Rahhman* ou *er Rahhim* (le miséricordieux ou le compatissant).

Echeydey, *l'enfer des Guanches*, T., et ech-Cheithan, le *Satan* des Arabes, sont presque identiques.

Faycan ou Faycag, *grand prêtre*, C., est probablement le représentant de *Fakyhh* (docteur ou savant), expression adoptée par les Berbers.

Guanil, *troupeau sauvage*, L. F., provient évidemment de *al-ghanam*

lectes canariens et quelques autres de la langue caraïbe, bien que leur signification correspondante ne s'applique pas souvent aux mêmes choses. Voy. *Hist. nat. des îles Can.*, tom. I, 1re part. (Ethnog.), pag. 223 et 24.

Digitized by Google

(troupeau de brebis en arabe), dont les Espagnols ont fait *el ganado* (le troupeau en général).

Quebehi, *sa grandeur* ou *sa majesté*, T., employé par les Guanches de Ténériffe comme titre honorifique, paraît dérivé de *kebîr* (grand en arabe).

Tehahunemen, C., que Galindo a traduit par *figues sèches*, semble se rapporter à *tazert-iroumin*, qui signifie *figues raquettes* en arabe.

A mena coran, *Dieu, ayez pitié!* T. (suivant la version de Viana), nous paraît une expression que les Guanches auraient empruntée en partie de l'arabe, et qui nous rappelle un mot hébreu dont l'emploi et la signification ont varié dans plusieurs langues.

Parmi les noms de nombre que nous avons donnés, d'après les listes de Nicoloso da Recco et de Galindo (voy. p. 80), la plupart, quoique altérés dans leur forme ou par une orthographe vicieuse, se rapportent à des dialectes berbères, mais quelques-uns aussi dérivent évidemment de l'arabe. Voici leur relation :

1. Been ou veen. d'après *Galindo*.			Wan, en berbère, d'après Venture;
Nait.....	—	*Recco.*	ouaet, à Syouâh; iuon ou youn, en mozabi et en schiláh; ian, selon Chenier (singulière ressemblance avec εἷς, ἑνὸς en grec, *unus* en latin, *un* en français, ein en allemand, et one en anglais).
2. Smetti.....	—	*Id....*	Sen ou sin, à Ghadâmes, à Syouâh
Lini.....	—	*Gal.*	et en schiláh.
4. Acosetti	—	*Rec ....*	Couz, berb., d'ap. Venture; cos d'ap.
Arba.....	—	*Gal.*	Alybcy; aquoz, en mozabi; arbah, en arabe.
5. Cansa.....	—	*Id.....*	Khamseh, en arabe, soumous, en berb.,
Samusetti ...	—	*Rec.*	d'apr. Venture; sams, à Ghadâmes.
6. Sesetti.....	—	*Id.....*	Sedis, en berb., d'apr. Venture; sez
Sumous.....	—	*Gal.*	ou seds, à Ghadâmes; setta, d'apr. Chenier; sedise, en schiláh; sétit, à Syouâh.
7. Sat.....	—	*Id.....*	Set, en berb., d'apr. Venture; sa, à

Digitized by Google

	SATTI.....d'après	*Rec.*	Ghadâmes et en schiláh, d'apr. Chenier; ZA, d'apr. Alybcy; SABAH, en arabe.
8.	TAMATTI.....	— *Id.*.....	TEM, en berb., d'apr. Venture; THAM,
	SET.....	— *Id.*	à Ghadâmes; TEMENIA, en schiláh; TAMANI, en arabe.
10.	MARAGO.....	— *Id.*.....	MERAWED, en berb., d'apr. Venture;
	MARAVA.....	— *Id.*	MARAOU, à Ghadâmes et à Syouâh; MERAOUD, en schiláh, d'apr. Chenier.
11.	NAIT-MARAVA.	— *Id.*.....	JAN DEMRAU, en berb., d'apr. Venture; JAN DE MARAOU, d'apr. Alybcy.
	BEN-MARAGO ou VEN-MARAGO..	— *Gal.*	
12.	LINI-MARAGO..	— *Id.*.....	SIN DE MARAOU, en berb., d'après
	SMATTA-MARAVA.	— *Rec.*	Alybcy.
40.	ARBIAGO.....	— *Gal.*...	ARBA'YN, en arabe.
50.	CANSAGO.....	— *Id.*	KHAMSYN, *id.*

Ainsi, en exceptant les nombres 3 et 9, dont l'expression canarienne ne peut se rapporter à aucune des deux langues avec lesquelles nous avons établi nos comparaisons, tous les autres trouvent leurs analogues dans l'arabe ou dans les différents dialectes berbères.

Les noms propres d'hommes ou de femmes et les noms de lieux de la langue guanche, précédés des syllabes *mas* et *mes* (*fils de*, en berber), tels que *Masaga*, *Masdache*, *Mesqueseque*, *Masca*, *Mesequere*, *Mesquire*, etc., qui ont tous une forme numide, pourraient se rapporter aussi à la langue berbère parlée dès les temps les plus anciens par les peuples de l'Afrique septentrionale (1). En effet, nous voyons d'après l'histoire, qu'un grand nombre de mots numides commen-

(1) Voy. *Journal des Savants*, juillet 1838, Observ. sur les Numides, par M. Quatremère.

Digitized by Google

çaient par cette syllabe *mas* : les *Massyliens*, les *Massenyliens*, *Massinissa*, *Massiva*, *Massugrada*, etc.

Les noms propres ou de lieux de notre catalogue pour lesquels on doit admettre l'origine arabe, ou qui nous paraissent avoir emprunté quelque chose des formes de cette langue, sont : *Abentahar*, *Achen*, *Alcoïdan*, *Alguabozeque*, *Alsagay*, etc.; ainsi que *Bencharo*, *Benrimon*, *Bentenuya*, *Bentaguayre*, *Bentejui*, etc.

Tarajal est encore un nom de lieu d'origine arabe (*Tahâral*) qui a été adopté par les Espagnols et qui sert à désigner un endroit planté de tamaris. Le lieu appelé du nom corrompu de *Tarajal*, dans l'île de Fortaventure, est en effet tout couvert de ces arbustes. Ce nom n'a pas été imposé par les Castillans, car il figure déjà dans l'histoire de la conquête, écrite par Boutier et le Verrier en 1402, c'est-à-dire bien avant l'arrivée des conquérants espagnols. Les chapelains de Bethencourt appelèrent ce lieu d'après les naturels, *Tarhays* ou *Val Tarhais* :

Les ravins de *Hinamar*, *Heniché* ou *Yenèché*, sont désignés par des noms canariens dans lesquels on retrouve le radical de *Yenezar*, qui, en langue chouïáh, signifie rivière ou ruisseau. Le mot *Thaouwent* (fontaine), de la même langue, peut servir à expliquer celui de *Tabouventa*, par lequel les Haouârytes de l'île de Palma désignaient cette partie du vallon de la Caldera qui donne naissance à plusieurs sources.

Mais l'on doit plutôt rapporter à l'arabe les noms des ravins à grand cours d'eau pendant l'hiver, et qui commencent par *guad*, tels que *Guadalique*, *Guadaya*,

Digitized by Google

Guadaycdre, Guadamoëte, et même *Giniguada, Inaguad, Yniguaden*, qui rappellent les noms de *Guadiana, Guadalquivir*, etc.

C'est le *wad* (ouad) des Arabes que les Espagnols ont transformé en *guad*, et dont les Mozabytes ont fait leur *luad* (la rivière).

Il est en outre beaucoup d'anciennes dénominations topographiques canariennes qui sont représentées par des noms de lieux du Maroc occidental. Nous citerons les suivantes :

ADEXE ou ADEJE, vallée, district et petite ville de Ténériffe.	HEDEJAD, tribu berbère du Maroc.
AGACEME, ravin de l'île de Palma.	AGARCIF ou AGACIF, village du Maroc.
AGULO, bourg de la Gomère.	AGULU, cap et village du Maroc.
FATAGA, hameau de la grande Canarie.	FAG'ASAH, ville du Maroc.
TABORNO, vallée et village de Ténériffe, où les paysans portent plus particulièrement la *manta*, manteau de laine qui imite le *tamarck* des Guanches.	TABOUNOST, village du Maroc, dont le nom signifie *gens des burnous* ou *des manteaux*.
TAGARAGRE, district montueux de l'île de Palma.	TAGGARATIN, montagne du Maroc.
TAMARASAYTE, village de la grande Canarie, autour duquel abondaient jadis les oliviers sauvages, et où l'on voit encore beaucoup de palmiers.	Ce nom peut se rapporter également à l'arabe ou au berber. BENI-TAMAREH désigne au Maroc une tribu berbère qui récolte beaucoup de dattes ; mais la dénomination de TAMARAH (*dattes*) est arabe. EZZEYTOUN est un autre mot de la même langue qui signifie *olive*, et TAMARASAYTE nous semble un composé de ces deux mots. TAMARASAYTE s'assimile aussi à TA-

Digitized by Google

	MAZIGT, *les libres* ou *les nobles*, en berbère.
TASO, montagne de l'île de Gomère.	TASA, village des Berbers, dans le Maroc.
TEGUISE, petite ville de l'île de Lancerotte.	TEGHASAH, village du Maroc.
TEMISA, village de la Grande-Canarie.	TEMSENA, tribu et province du Maroc.
TEMECEN, plaine aride de Fortaventure.	THEMSNA, expression du dialecte de Ghadâmes, par laquelle on désigne les lieux arides et déserts.
TESEQUITE, hameau de l'île de Lancerotte.	TESEGDELT, ville du Maroc.
TELDE, ville de la Grande-Canarie.	TEDLAH, province du Maroc.
TINAMALA, hameau de Lancerotte.	TINAMAL, village du Maroc.
TISALAYA *id.*	TESELEGT, *id.*
TOTO, village de Fortaventure, avec une source.	TATA, source sur la frontière du Sahara. TOTTE, dans le dialecte de Syouah, signifie *source* (TIL, en schiláh).

Nous terminerons ces recherches linguistiques par quelques observations sur les noms des îles Canaries et des anciens peuples qui les habitaient à l'époque de la conquête.

Viera fait dériver le *Guanche* de *Guan* (homme) dans le dialecte de Ténériffe; mais nous ne trouvons rien dans les vocabulaires berbères qui puisse garantir cette signification. M. d'Avezac, qui a bien voulu nous guider dans cette partie de nos recherches, nous a fait remarquer l'homophonie du mot *Guanche* avec celui de *Guanscheris* ou *Guanseris*, par lequel on désigne une tribu berbère qui habite les montagnes du même nom (Djebel Ouanseris), à vingt lieues environ au sud du cap Tenez, de l'autre côté du Chéliff. On sait que dans

Digitized by Google

la Barbarie, les montagnes tirent en général leurs dénominations des tribus qui les peuplent : l'Edrisi les appelle *Wauschrys*, et dans le nombre des tribus de ce territoire ou de cette filiation, il nomme les Haouârytes. Léon Africain, Marmol et Shaw en font mention sous les noms de *Guanseris*, *Guanscheris*, *Guanaxeris* ou *Ouanseris*, et tout récemment nos troupes ont eu affaire avec ces hordes belliqueuses.

Nous avons déjà donné l'explication du nom de l'île de Palma, déformé par Galindo, sous celui de *Benhoavé*, c'est-à-dire des *Beny' Haouâràh* ou la tribu des Haouârytes.

Le rapport de *Gomère* et de *Ghomeràh* ou *Ghomâràh* est déjà indiqué : c'est l'île où l'on retrouva, à l'époque de la conquête, un démembrement de l'ancienne tribu des Ghomérytes.

Le nom de *Canaria* doit provenir de ces peuples canariens (*Canarii*), que Pline plaçait non loin de l'Atlas : Canarii *Africæ populi sunt circa Atlantem*, etc.

D'après l'observation de M. d'Avezac, nous avons appelés *Beny' Bachirs* les anciens habitants de l'île de Fer, auxquels Galindo et Viera donnent le nom de *Bimbachos*.

Le nom de *Maxorata*, par lequel les indigènes désignaient l'île de Fortaventure et d'où les Espagnols dérivèrent ensuite celui de Maxoreros, pour qualifier les habitants, trouve son analogue dans celui de *Maghráouàh*, tribu berbère qui procède des Zenetàh, d'après Ebn-Khaldoun.

Quant à Lancerotte, que les chapelains de Bethen-

Digitized by Google

court ont appelé *Tite roy gatra*, d'après les naturels, la dérivation de ce nom nous est tout à fait inconnue.

DES CARACTÈRES PHYSIQUES DES HABITANTS DE L'ARCHIPEL CANARIEN ET DE LEUR ORIGINE.

Nous avons vu précédemment que les différents dialectes parlés dans l'archipel canarien, avant la conquête, dérivaient tous d'une langue mère qu'on devait rapporter, par ses formes et par la ressemblance d'un grand nombre de mots, à l'ancienne langue libyenne ou berbère. Les preuves que nous avons trouvées de l'analogie du langage nous ont dévoilé les rapports qui durent exister entre les deux peuples homoglottes. Toutefois, malgré la valeur que les ethnographes ont attribuée jusqu'ici aux inductions d'origine tirées des rapports linguistiques, nous ne saurions rien trouver de bien concluant dans la question qui nous occupe, si le résultat de la comparaison des caractères physiques de l'indigène des Canaries et de l'habitant de l'Atlas venait contredire les analogies du langage. Heureusement que cela n'a pas lieu : la communauté dans les langues n'indique que la filiation politique; mais si à ces rapports viennent se joindre ceux de la physionomie, déduits des caractères typiques de race, alors, comme l'a observé avec raison Desmoulins (1),

(1) Voy. *Hist. natur. des races humaines*, p. 349 et 350.

Digitized by Google

les ressemblances des langues, soit pour les vocabulaires, soit pour les formes grammaticales, seront significatives d'une double filiation politique et naturelle. Voyons donc jusqu'à quel point l'étude des anciennes populations canariennes, fondée sur les renseignements historiques les plus authentiques et les faits encore existants, peut fournir matière à cette double appréciation.

Les chapelains de Béthencourt, contemporains et témoins de la conquête des trois premières îles envahies par les Européens, ne s'étendirent guère dans leur narration sur les caractères physiques des insulaires qu'ils tâchèrent de convertir à la foi. Cependant on peut déduire de leurs renseignements qu'il existait aux Canaries deux variétés de races assez tranchées; fait important que semblent confirmer les notions recueillies par les autres historiens.

D'après Boutier et le Verrier, les habitants de Lancerotte, et plus particulièrement encore ceux de Fortaventure, se distinguaient, par leur haute stature, de leurs voisins des autres parties de l'archipel, dont la plupart étaient de moyenne taille. Les Haouârytes de la Palma passaient, selon Viera, pour d'assez beaux hommes. Galindo nous dit que les naturels de la Gomère et de l'île de Fer étaient petits, et les momies conservées nous prouvent que beaucoup de Guanches de Ténériffe ne les excédaient guère en stature. Pour ceux de Canaria, rappelons ici les propres expressions des explorateurs d'Alphonse IV de Portugal, qui observèrent les habitants de cette île en 1341 : *magnitudinem nostram non excedunt.* On sait, en outre, que les

Digitized by Google

naturels de Lancerotte et de Fortaventure avaient la peau très-brune, tandis que la plupart des habitants des autres parties de l'archipel canarien étaient plus ou moins blancs, et même tout à fait blonds. A Lancerotte et à Fortaventure, une sorte de polyandrie existait parmi les insulaires : la femme avait jusqu'à trois maris. La pratique des mariages monogames avait au contraire force de loi dans les autres îles, et s'il était permis de changer d'épouse, le second engagement ne pouvait être contracté qu'en vertu d'une répudiation formelle de la première femme, dont la stérilité avait motivé la disgrâce. Nous voyons, d'autre part, les habitants de Fortaventure ensevelir leurs morts dans des tombeaux de pierre (1), ceux de la grande Canarie renfermer les leurs dans des tumuli de forme conique ou pyramidale; les Guanches de Ténériffe et ceux de Palma embaumer les cadavres de leurs parents, ou déposer simplement leur dépouille mortelle dans des cavernes sépulcrales. La forme du gouvernement nous

(1) Plusieurs tombeaux taillés dans le tuf volcanique, qu'on découvrit il y a une quinzaine d'années vers la partie septentrionale de Fortaventure, dévoilèrent d'autres usages chez les anciens habitants de cette île. Les ossements renfermés dans ces sépulcres furent malheureusement détruits ou dispersés; mais on conserva des vases funéraires dont le travail indiquait des connaissances artistiques assez avancées. Nous avons été assez heureux pour nous procurer le dessin de celui de ces vases que nous avons figuré dans la planche qui accompagne notre premier mémoire. (Voy. *Mém. de la Soc. Ethnolog.*, t. 1er, prem. part.) Ces urnes d'argile rouge sont semblables à celles dont on se sert encore dans plusieurs provinces de l'empire de Maroc, et cette même forme s'est conservée chez les Andalous, qui ont emprunté aux Arabes une partie de leurs arts et quelques-unes de leurs coutumes.

Digitized by Google

offre aussi des différences notables. Dans la partie orientale de l'archipel, c'est le despotisme bien caractérisé, c'est-à-dire le pouvoir absolu. L'autorité souveraine est transmise aux enfants par droit d'hérédité, sans exclusion de sexe. Dans les îles du groupe occidental, où les femmes ne participaient jamais au pouvoir, de vagues traditions nous parlent seulement d'une ancienne autorité souveraine, mais l'état politique du pays à l'époque de la conquête nous montre un gouvernement patriarcal concentré dans des espèces de républiques aristocratiques, une sorte d'oligarchie reconnue, consacrée, mais dominée par la suprématie d'une famille puissante et plus ancienne, quoique assujettie elle-même, à chaque avénement, à la sanction du corps privilégié de la noblesse. Là, les chefs de tribu exerçaient le pouvoir paternel sur toute leur filiation, distribuant à chacun les terres de leur domaine, suivant son rang et ses besoins.

Ainsi le territoire de la tribu était un patrimoine commun, dont chaque membre cultivait sa part et retirait l'usufruit; mais la propriété et l'administration n'appartenaient qu'au chef. Le respect dû aux anciens se laisse apercevoir dans cette pratique : c'est la vénération qu'inspire l'expérience acquise par l'âge; la soumission au chef de famille, qui se concentre à la fois, dans la personne du plus sage et du plus noble, par l'élection des principaux de la tribu. Ainsi, de prime abord, nous reconnaissons dans ces îles des hommes différents par l'aspect comme par les institutions, et l'on peut admettre qu'elles étaient peuplées

Digitized by Google

à l'époque de la conquête par une nation composée de Berbers et d'Arabes, et que les tribus de ces derniers, en infériorité dans les îles occidentales, avaient conservé la supériorité du nombre, et étaient même parvenus à conquérir la suprématie politique dans la partie orientale de l'archipel. Cette probabilité acquiert plus de valeur lorsqu'on se rappelle que, vers le douzième siècle, les navigateurs maghrourins rencontrèrent dans une des îles où ils abordèrent (Lancerotte ou Fortaventure) des gens parlant leur langue (l'arabe), et conférant cependant dans un autre idiôme avec le prince qui les fit interroger. Et n'oublions pas de faire remarquer qu'au commencement du quinzième siècle, les chapelains de Béthencourt désignaient un des princes de ces îles sous le nom de *roy sarrazin*.

L'opinion de l'existence aux îles Canaries de deux types ou variétés de races formant deux peuples distincts, déjà appuyée par les preuves que nous avons données, devient presque une certitude quand on se livre à l'examen des momies et des crânes qu'on peut encore observer.

La plupart des momies guanches tirées des cavernes de Ténériffe appartiennent à des individus de taille moyenne, dont la tête présente des caractères que nous rapportons à une des variétés du type berber, désignée dans le Maroc sous le nom de *race blonde*, et qu'on retrouve plus communément parmi les habitants de la province d'Er-Rif (*les Riffins*). Presque toutes les momies que nous avons examinées, et entre autres celle de la femme guanche qu'on peut voir à

Digitized by Google

Paris, dans les galeries du Museum, ont les cheveux plus ou moins roux, quelquefois d'un blond doré (*cabellos dorados*, selon l'expression de Viera). La forme du crâne et les traits de la face, bien qu'altérés par la dessiccation des chairs, offrent tous les caractères du type dominant aux îles Canaries. Ces mêmes caractères se retrouvent encore sur les momies guanches rapportées par Broussonet, en 1802, et que le docteur Dubreuil a examinées à Montpellier. Ces momies, de même que celles du Museum de Paris, sont de taille moyenne, « le crâne offre un bel ovoïde, dont la partie » postérieure est beaucoup plus volumineuse que » l'antérieure; il se fait remarquer, en outre, par sa » hauteur, par la forme arrondie de sa voûte, par » l'absence complète d'angles et de saillies, par des » reliefs symétriques et adoucis. Le front domine les » parties inférieures, les fosses temporales sont peu » excavées; le trou auditif se rapproche de la par- » tie postérieure de la tête ou de l'occiput, le trou » occipital est ovoïde comme le crâne. La face est » légèrement arrondie, ovale; les fosses nasales, la » voûte palatine ont peu d'étendue; les dents sont ver- » ticales (1). »

Ce type, dont nous venons de retracer les principaux caractères, est encore celui des têtes osseuses qu'on rencontre dans les tumuli de la grande Canarie, et de celles qu'on trouve parmi les ossements accumulés dans les grottes de Ténériffe et de la Palma.

(1) Voy. *Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des Sciences*, 1837, n° XVI, 17 avril, p. 575. Rapport de M. Flourens.

Digitized by Google

Mais à côté de ces restes d'un ancien peuple, on remarque en outre, et principalement dans les cavernes sépulcrales de Ténériffe, certains crânes qui, par rapport aux autres, offrent des caractères différents. Ces têtes osseuses sont plus oblongues et moins élargies, et présentent pourtant certaines ressemblances avec les autres dans les contours de la voûte du crâne, dans la proéminence de la région occipitale, en exceptant toutefois une dépression beaucoup moins prononcée sur le trajet des sutures sagittales et lombdoïdes. Les diamètres de la région moyenne temporale de la base du crâne, étant moins larges que les diamètres bi-pariétaux, établissent encore une différence notable avec les dispositions des mêmes parties dans les têtes que nous considérons comme appartenant au type dominant ou type guanche. Mais ces différences sont bien plus sensibles en comparant les autres parties de la face dans les deux types. Un front moins large, plus inégal, caractérise les têtes de ce second type, sur lesquelles on remarque de grands sinus frontaux et des bosses sourcilières très-prononcées. La saillie nasale est beaucoup plus marquée; l'espace inter-orbitaire est beaucoup plus large en arrière qu'en avant. Les fosses orbitaires ont moins de profondeur; les voûtes sont beaucoup plus inclinées en avant, et les angles internes bien moins relevés. Le nez est plus long et moins large, ses os n'offrent plus l'étroitesse et la brièveté qu'on observe dans l'autre type, et qui rappellent assez bien la forme des nez camards. L'orifice antérieur des cavités nasales est moins large et moins court, ce qui

Digitized by Google

ne peut faire supposer que le nez était élargi à la base. Les saillies malaires, beaucoup moins prononcées, sont aussi moins distantes l'une de l'autre; les arcades zygomatiques beaucoup moins arquées : d'où il résulte un rétrécissement de la face et une différence très-sensible de la forme de cette partie comparativement à l'autre type. Enfin à l'endroit des fosses canines, on ne trouve plus cette saillie qui, dans le type guanche, contribue au moins autant que les os malaires à faire paraître toutes les parties de la face presque dans le même plan, comme on l'observe sur des têtes de momies égyptiennes de race cophte; ici, au contraire, l'ensemble des formes osseuses et les saillies plus prononcées de la face, décèlent tous les caractères du visage angulaire des Bédouins.

Mais doit-on considérer les têtes osseuses que nous venons de décrire comme appartenant au type arabe-bédouin, ou bien ne nous offrent-elles qu'une simple variété du type berber? Nous les avons comparées avec ces deux types, et l'examen n'a présenté aucune différence bien sensible. Les crânes nous ont paru identiques quant à la forme et au relief; nous avons retrouvé dans les uns comme dans les autres les principaux caractères de la race caucasique. Cette difficulté de bien déterminer, par l'examen anatomique, les caractères du type berber *pur sang* au milieu de ses variétés et après les modifications qu'il a dû subir suivant les alliances, nous est démontrée par les considérations qui ressortent des recherches de M. d'Avezac sur l'origine des populations africaines de l'Atlas. « Les

Digitized by Google

» différences sans nombre dans les traits du visage » comme dans les dialectes, dit-il, témoignent encore » hautement de cette hétérogénéité primordiale que » la communauté de demeure, d'habitudes et de lan- » gage n'a pu couvrir encore d'une croûte assez » épaisse d'uniformité..... Entre tant de débris de » races si peu homogènes, peut-on reconnaître en- » core le type d'une race spéciale, vierge d'altération, » fortement caractérisée, que l'on ait lieu de consi- » dérer comme le noyau aborigène de la population » atlantique? »

M. d'Avezac croit la question presque insoluble, quelque profondément que l'on pénètre dans le chaos des origines berbères, car il fait remarquer avec raison que « ni les généalogistes, ni les historiens des » Berbers ne savent rien de précis sur l'ethnologie ni » les annales primitives de ce peuple; les opinions va- » riées qui les attachent aux Cophtes, aux Cananéens, » aux Amalécites et aux anciens Arabes, prouvent » seulement que des colonies plus ou moins impor- » tantes de ces différentes races sont venues se su- » perposer au noyau primordial, comme les couches » rocheuses des âges secondaires se sont assises sur le » granit de l'Atlas (1). »

Nous pensons néanmoins, avec notre savant confrère, qu'au milieu du mélange confus des populations diverses qui se sont amalgamées à différentes époques aux anciens indigènes de l'Afrique septentrionale pour

(1) Voy. *Encycl. nouv.*, art. *Berbers*.

Digitized by Google

venir se greffer sur les rejetons de la souche autochthone, c'est peut-être chez les Schellouhs ou chez quelques Touâreks qu'on doit trouver dans sa plus grande pureté, parmi les populations actuelles, la primitive race des Mazgyh (1), d'où sortirent probablement les anciens Gétules (2). Or, les preuves physiologiques, qu'appuient les rapports linguistiques, confirment la communauté d'origine des anciens habitants des Canaries et des Schellouhs. Quant aux différences qui ont pu exister dans la physionomie des populations canariennes, nous n'oserions assurer si elles caracté-

(1) La ville de *Mazigh'an* (Masagan des géographes), située sur la côte occidentale de l'empire de Maroc, un peu au-dessous d'Azamor, où débouche une des rivières les plus importantes du Maghreb-el-Aksà, porte un nom qui nous révèle peut-être le berceau de l'antique race des Mazygh, et c'est précisément dans cette contrée qu'arrose l'Ummer-Ribieh (*la mère de la verdure*), qu'on commence à rencontrer les tribus de Schellouhs.

(2) L'ancienne dénomination de *Gétules* se retrouve dans celle de *Kezuláh* ou *Gezzuláh*, une des provinces frontières de l'empire de Maroc, sur le versant occidental de l'Atlas, en s'avançant vers le désert. Les tribus berbères qui habitent cette province appartiennent à la branche des Schellouhs. C'est encore à cette filiation qu'il faut rapporter les *Amazygh-Oloths* des bords du Sebà, dans l'ancien royaume de Fez, qui nous rappellent les Gétules-Autolotes (les Autoles de quelques auteurs), de même que la tribu schilàh, spécialement nommée *Aïtoloth*, qui habite les montagnes du Sus, et peut-être aussi les *Ollelet* de Graberg de Hemsœ, démembrement des Shellouhs, qu'on trouve établis dans les plaines du Cairoan de la régence de Tunis. L'auteur du *Tableau géog. et statist. de l'emp. du Maroc* fait observer à ce sujet qu'il n'est pas étonnant de rencontrer des fractions d'une même tribu disséminées à de grandes distances dans toute la région atlantique. C'est ainsi que les Zuaghàh, les Ssanhagiàh, les Zenetàh et plusieurs autres, qui se fixèrent de temps immémorial dans la partie la plus occidentale de l'Atlas, se retrouvent aujourd'hui dans les régences de Tunis et de Tripoli.

Digitized by Google

risent réellement deux races distinctes ou simplement deux variétés; mais en admettant cette seconde supposition, ce serait encore parmi les tribus aborigènes du Maroc occidental qu'il faudrait chercher des ressemblances avec le second type que nous avons décrit.

Pour ce qui concerne les têtes des momies guanches qui nous ont paru appartenir au type dominant et sur lesquelles on remarque une chevelure blonde, nous rappellerons ce que disait, en parlant des Canariens, le narrateur de l'expédition portugaise envoyée aux îles Fortunées, sous Alphonse IV : « .... *Et crines habent longos et flavos usquè ad umbilicum ferè, et cum his teguntur.* » Or, ces cheveux longs et blonds dont ils se voilaient, doivent faire supposer une peau blanche. Viera, qui n'eut aucune connaissance de ces renseignements, assigne la même couleur aux hommes de la grande Canarie; mais il nous apprend aussi, d'après Cairasco, que beaucoup de femmes de cette île étaient brunes et avaient les yeux noirs et fendus : *Aunque las personas del otro sexo eran trigueñas, no dexaban de ser hermosas, y tenian los ojos negros y rasgados.* » (Noticias, p. 126.) L'examen des momies guanches de Ténériffe nous fait voir qu'il n'en était pas ainsi pour les femmes de cette île, dont la couleur blonde (à en juger du moins par les cheveux) s'assimilait en général à celle des hommes. Toutefois, l'auteur des *Notices* fait observer que les Guanches de la partie méridionale de l'île avaient une teinte plus foncée, comme cela a lieu aujourd'hui pour les habitants de cette

Digitized by Google

contrée, qui sont plus bruns que ceux des vallées et de la côte septentrionale.

Nous n'avons aucun renseignement historique sur la couleur des anciens naturels de la Gomère, mais en admettant la probabilité de leur filiation avec les gens de la tribu de Ghomérah, dont la souche primitive, fixée en Afrique de temps immémorial dans les montagnes de la province d'Er-Rif, appartient à la variété du type berber qu'on désigne sous le nom de *race blonde*, il est probable que les Ghomérytes des Canaries, leurs descendants naturels, avaient hérité de la même couleur.—Les Haouârytes de la Palme étaient dans le même cas que les Ghomérytes, par rapport à leur provenance, et nous avons déjà fait remarquer que le sobriquet d'*Azuquahé* (le Brun), donné à un de leurs princes, semblait indiquer que la couleur de sa peau était une sorte d'anomalie qui le distinguait de la majorité de ses compatriotes. Un autre fait non moins concluant vient confirmer notre opinion sur la couleur cutanée des naturels de ces deux îles (la Gomère et la Palme). Azurara, en rapportant dans sa *Chronique* les excursions que les navigateurs du prince Henri exécutèrent dans les Canaries, fait mention de dix-sept insulaires de la Palme et de vingt de la Gomère qui furent faits esclaves et conduits en Portugal. L'illustre archiviste, s'apitoyant sur le sort de ces malheureux qu'on allait vendre avec des nègres de Guinée dans la ville de Lagos, et décrivant de la manière la plus touchante ce premier jour de traite, s'exprime en ces termes : « *Il y en avait là parmi eux de raison-*

Digitized by Google

nable blancheur, fort beaux et dispos; d'autres moins blancs et qui paraissaient bruns... » Ainsi, la blancheur cutanée et la teinte blonde ou rousse des cheveux de la plupart des insulaires du groupe occidental, que nous rapportons au type guanche dominant, ne peut être contestée; mais il paraît qu'il existait aussi dans ces îles, comme dans le reste de l'archipel canarien, des hommes et des femmes à chevelure noire, au teint plus ou moins brun, peut-être olivâtre, à la physionomie distincte, comme semblent l'indiquer les historiens contemporains ou ceux qui ont écrit d'après les renseignements traditionnels et les inductions que nous pouvons tirer nous-mêmes de l'examen anatomique des crânes, dont les uns, identiques à ceux des momies guanches à cheveux roux, nous offrent tous les caractères de ce type, et les autres, analogues à une des variétés du type berber ou au type arabe-bédouin, nous semblent avoir appartenu à des hommes différents par les traits du visage et la couleur de la peau.

Mais toutes ces indications ne sauraient nous suffire pour nous faire une idée juste de la physionomie des anciennes populations. Nous ne pouvons tirer de la couleur et de la nature des cheveux que des inductions sur la teinte de la peau, et *vice versâ*. D'autre part, l'examen anatomique des têtes osseuses ne nous donne que l'appréciation des caractères typiques primordiaux, car le développement, la proéminence ou l'abaissement des surfaces des os crâniens, les saillies et les distances relatives des os faciaux, la profondeur,

Digitized by Google

la largeur ou le rétrécissement des cavités faciales, tout cela ne peut guère servir qu'à nous guider dans les distinctions de races ou de variétés de races. En nous bornant à ces considérations générales, nous n'avons qu'une idée imparfaite des peuples que nous désirons connaître au physique comme au moral. Pour arriver à une connaissance à la fois plus physiologique et plus philosophique, il nous faut d'autres données. Nous voulons parler, d'après les renseignements de l'histoire et nos propres observations sur les descendants d'une nation qui ont conservé les traits de leur origine, de tout ce que la tête osseuse ne peut plus nous dire, de la figure par rapport à ces traits frappants et reconnaissables qui caractérisent chaque peuple, de ce type national que les dissemblances individuelles ni les alliances étrangères ne sauraient déguiser, de ce *facies* dont le profil du visage dessine les contours, dont le modelé des chairs fait sentir les formes, de cette physionomie, en un mot, dont le pinceau le plus habile ne saisit que bien rarement l'expression. Nous voulons parler encore des inductions qu'on peut tirer du regard qui décèle la pensée, du maintien et de l'allure qui donnent à l'homme et sa pose et sa démarche.

Viana est le seul des auteurs canariens qui se soit attaché à décrire, dans son poëme de la *Conquête de Ténériffe*, la physionomie des Guanches. Si, dans le drame intéressant dont il nous a retracé les différents épisodes, on n'envisage que la partie historique, dégagée du merveilleux et de toutes les licences poétiques,

Digitized by Google

on retrouve bien de naïves vérités dans le récit du spirituel bachelier. Nous avons cité dans la première partie de ce mémoire (1) tous les renseignements que cet écrivain nous a fournis sur les caractères physiques des personnages de son épopée; mais il est en outre, dans les descriptions du poëte, certaines particularités dignes de l'attention de l'historien : ce sont les taches de rousseur qu'il a soin d'indiquer en dépeignant la physionomie des femmes. Ce même caractère se retrouve fréquemment aux îles Canaries, chez les personnes des deux sexes, dont les traits sont loin de reproduire à nos yeux le type espagnol. Or, il est important de faire observer ici que ces rousseurs cutanées, particulières à la race blonde, sont aussi un des caractères qui distinguent, en Afrique, les Berbers de la province d'Er-Rif et du petit Atlas.

« Les principaux caractères physiques d'un peuple, » a dit M. W. F. Edwards, peuvent se conserver à » travers une longue suite de siècles dans une grande » partie de la population, malgré l'influence du cli- » mat, le mélange des races, les invasions étrangères » et les progrès de la civilisation..... Nous devons » donc nous attendre à retrouver chez les nations mo- » dernes, à quelques nuances près et dans une pro- » portion plus ou moins grande, les traits qui les » distinguaient à l'époque où l'histoire apprend à les » connaître (2). » Ces principes de la science ethno-

(1) Voy. *Mém. de la Soc. Ethn.*, t. Ier, prem. part., p. 142 à 145.

(2) Voy. *Mém. de la Soc. Ethn.*, t. Ier, prem. part., *des Caractères physiologiques des races humaines*, etc., p. 30 et 31.

Digitized by Google

graphique, ainsi formulés dans un écrit remarquable, trouvent leur application aux îles Canaries, car dans cet archipel les alliances européennes n'ont pas fait disparaître les traits caractéristiques de la race guanche; les vaincus et les vainqueurs ont formé un nouveau peuple, il y a eu mélange des deux races, mais il est encore facile de faire la part des deux origines. Le type africain se sera propagé dans certaines lignées, tandis que dans d'autres le type européen aura prévalu; car, dans l'alliance de deux races, une d'elles influe toujours plus que l'autre sur la forme et l'organisation du produit. Quoique affaiblis par les croisements dans les générations qui se sont succédé, ces types se seront retrempés chacun à leur propre source, par les alliances avec les individus qui auront conservé sans grande altération les caractères de leur race. « Si l'ac-
» cession de nouveaux peuples multiplie les types, elle
» ne les confond pas (a observé l'habile physiologiste
» que nous avons cité plus haut); leur nombre s'ac-
» croît, et par ceux que ces peuples apportent, et par
» ceux qu'ils créent en se mêlant, mais ils laissent
» subsister les anciens, toutefois en les restreignant à
» raison de l'extension que prennent les races inter-
» médiaires. Ainsi, les types primitifs et ceux de nou-
» velle formation subsistent ensemble, sans s'exclure,
» chez les peuples plus ou moins civilisés, toutes les
» fois que chacun d'eux fait une grande partie de la
» nation (1). » C'est précisément ce qui a dû avoir lieu

(1) Voy. *Mém. de la Soc. Ethn.*, t. Ier, prem. part., *des Caractères physiologiques des races humaines*, etc., p. 31.

Digitized by Google

aux îles Canaries, où la population guanche a dominé par le nombre longtemps après la conquête. Or, tous les accroissements de la population européenne, depuis l'établissement des conquérants, n'ont pu établir une disproportion numérique contraire aux principes que nous venons de poser.

Un des deux types de races a pu même se reproduire dans un nouvel être sans la moindre altération, et avec tous les caractères individuels d'un des ancêtres, considéré comme prototype. On sait qu'il existe des ressemblances très-remarquables entre les membres d'une même famille, et que souvent ces rapports de physionomie se dévient de la ligne directe pour passer dans des branches collatérales. C'est ainsi qu'on a vu des neveux ressembler à leur grand-oncle, qui lui-même ne ressemblait pas à ses frères. Mais ce qui n'est pas moins digne d'attention dans ces sortes de phénomènes, c'est que les traits d'un des aïeux puissent se reproduire dans un des descendants après plusieurs générations. L'esprit humain se perd en raisonnements en présence de ces faits, qui pourtant ne sont pas rares, et se voit forcé d'avouer son impuissance lorsqu'il cherche la cause de ces mystérieuses reproductions.

Lorsqu'on examine aujourd'hui avec attention la population moderne, dans cet archipel qu'habitèrent autrefois les tribus africaines dont nous avons décrit les mœurs, on remarque sur un grand nombre d'individus des traits nationaux et caractéristiques qui les distinguent essentiellement des Espagnols. Nos obser-

Digitized by Google

vations journalières, durant dix années de résidence aux îles Canaries, nous habituèrent à ces visages, dont l'étrangeté frappe de suite en arrivant. Plus d'une fois, durant notre séjour à Ténériffe, nous eûmes occasion d'étudier le type guanche sur des insulaires dont l'origine n'était pas douteuse pour nous, car ils descendaient des princes aborigènes, des *Bencomo*, des *Pelinor*, des *Doramas*, et avaient conservé, avec le nom de leurs aïeux, tout l'orgueil des anciennes races. Ces observations multipliées nous rendirent facile la connaissance d'un type qui se décelait à chaque instant, à mesure que de nouvelles rencontres venaient nous offrir de nouveaux sujets de comparaison.

Ces caractères de race, qui ont traversé les siècles avec les générations, en laissant leur empreinte ineffaçable, se reproduisent dans ces îles comme au dehors, dans les climats où les populations canariennes portent leurs migrations. C'est ainsi que nous avons reconnu récemment ce même type de visage qui nous était devenu familier, chez un Hispano-Américain dont la figure nous rappela les traits d'un habitant de Ténériffe, descendant des anciens Guanches. Les questions que nous lui adressâmes confirmèrent nos premiers soupçons : ses aïeux étaient Espagnols, mais son grand-père, établi au Vénézuela (pays fréquenté depuis longtemps par les Isleños), avait épousé une femme des îles Canaries. Ce qui nous satisfit surtout dans les renseignements que nous donna notre Hispano-Américain, ce fut d'apprendre que son aïeule, de laquelle il tenait sans doute des caractères de race et un type

Digitized by Google

de physionomie si remarquable, portait le nom de famille de l'individu de Ténériffe auquel il ressemblait.

Ainsi la physionomie des Guanches se révèle dans les Canariens de notre époque. La nation valeureuse qui succomba dans la lutte engagée avec les envahisseurs ne périt pas tout entière, comme l'ont avancé quelques écrivains; l'histoire est là pour détruire une erreur accréditée par ceux qui acceptent les faits sans examen préalable. Mais les peuples conquérants, pour barbares qu'ils se soient montrés, ont-ils jamais anéanti toute une nation, et leur domination ne s'est-elle établie sur la terre conquise qu'après l'extermination des vaincus? La supposition d'un pareil fait serait une anomalie dans l'histoire, et aux Canaries comme ailleurs, les conquérants furent en trop grande infériorité de nombre pour remplacer tout d'un coup l'ancienne population. Si, à l'époque de la conquête, la force des circonstances motiva la soumission des tribus insulaires, la loi du vainqueur ne fut pas impitoyable. Bien des actes de barbarie furent commis, sans doute, contre les malheureux Guanches pendant la guerre d'invasion; mais si, dans quelques îles, une partie des habitants fut réduite en esclavage, les ordres des rois catholiques firent bientôt cesser l'odieux régime de l'injustice et de la cruauté. On peut conclure de la relation des historiens, qu'après la guerre de la conquête, les îles Canaries n'avaient pas perdu un vingtième d'une population dont les données les moins exagérées portent le chiffre à plus de cent

Digitized by Google

mille âmes. Les combats que les naturels de Lancerotte et de Fortaventure eurent à soutenir contre Bethencourt et ses Normands ne leur enlevèrent pas trois cents hommes, et en moins de quatre ans tout le pays fut pacifié. Les princes aborigènes eurent bonne part aux distributions de terres; la chronique des chapelains en fait foi. Dans la partie occidentale de l'archipel, à la grande Canarie, à Ténériffe, à la Palme, la résistance fut plus opiniâtre, mais aussi les combattants étaient là plus nombreux : l'île de Canaria seule pouvait mettre dix mille hommes sous les armes, et à Ténériffe, le Mencey-Bencomo, chef de la ligue d'Orotava, marcha contre les Castillans avec six mille Guanches déterminés. Toutefois, les dissensions qui régnaient depuis longtemps entre les tribus avancèrent les succès de la conquête, et la moitié de la population indigène vint se ranger sous les drapeaux des conquérants. Un des guanartèmes de Canaria fut déporté à Séville, avec les insulaires de son parti qui s'étaient montrés hostiles aux Espagnols; mais les documents les plus authentiques nous apprennent qu'on les renvoya dans leurs foyers dès que la colonisation commença à prendre du développement et que leur présence aux Canaries n'inspira plus de crainte. Le prince Anatérve, qui s'était fait l'auxiliaire des Espagnols dès leur entrée à Ténériffe, obtint de grands priviléges, et l'établissement d'un nouvel ordre de choses ne changea rien à la vie pastorale des Guanches de Guimar. Les habitants de ce district populeux furent favorisés en récompense des services qu'ils avaient

Digitized by Google

rendus, et vécurent en paix dans les grottes qu'ils s'étaient choisies pour demeures. Nous en avons la preuve dans les renseignements que le père Espinosa obtint de leurs descendants, un siècle environ après la conquête, alors qu'il existait encore dans les vallées orientales de Ténériffe des Guanches purs de toute alliance étrangère.

C'est à Candelaria, à Fasnea et dans les autres parties de la bande méridionale de Ténériffe, en remontant de Guimar jusqu'à Chasna, qu'on retrouve encore parmi les villageois la plupart des usages décrits par le père Espinosa. Quelques expressions de l'ancien langage, qui n'ont pu se perdre et qu'on emploie généralement dans toutes les îles, les noms guanches que portent certaines familles, les danses populaires, les cris de joie, la manière de se procurer du feu, de traire les chèvres, de préparer le beurre et le fromage, de moudre le grain, tout cela subsiste toujours après plus de trois cents ans d'une domination étrangère.

CONCLUSIONS.

Le caractère énergique, si prononcé chez les Guanches, a été signalé par tous les historiens contemporains qui surent apprécier la valeur de ce peuple de braves, dans la résistance opiniâtre qu'il opposa aux conquérants. Le long drame de la conquête est la confirmation du courage indomptable qui animait ces

Digitized by Google

vaillantes tribus. Cette force d'âme et de corps dont la nature avait doté les Guanches, ces deux énergies qui se prêtaient un mutuel appui, pour doubler en eux la puissance physique et morale, les rendaient à toute épreuve, capables de braver tous les dangers, de résister aux plus rudes coups, de mépriser la douleur au milieu des plus grandes souffrances, et de survivre même à leur disgrâce, quand une mort presque inévitable semblait devoir terminer leur destin.

Sous ce dernier rapport, une observation que nous devons à un heureux hasard nous en fournit la preuve la plus manifeste. Parmi les crânes tirés des cavernes de Ténériffe, et qui nous ont servi pour la comparaison de nos types, il en est une extrêmement remarquable. Cette tête osseuse, par la texture très-résistante des os crâniens, par la vigueur des saillies servant aux insertions musculaires, et surtout par ses dimensions presque gigantesques, paraît avoir appartenu à un individu d'une constitution athlétique et d'une taille bien au-dessus de la moyenne. Plusieurs blessures, qui ont laissé leurs traces, se font remarquer sur cette tête, mais la plus extraordinaire est indiquée par une dépression profonde, dans laquelle on peut enfoncer tout le pouce, et qui s'étend sur l'angle inférieur et extérieur du pariétal, immédiatement derrière son articulation avec le temporal. Cette dépression résulte évidemment de fracture avec enfoncement des fragments, qui n'ont pu se relever et qui ont conservé l'affaissement que le choc leur a imprimé; mais la trace de la fracture est effacée par une régénération

Digitized by Google

parfaite du tissu osseux, et l'on observe des sillons artériels et des aspérités qui attestent le travail réparateur qui s'effectua pendant la cicatrisation.

Si l'on cherche à se rendre compte de la cause qui a pu déterminer la forte lésion qu'on observe sur cette tête, il y a tout lieu de croire que le sujet auquel elle a appartenu aurait eu le crâne fracassé par une arme de guerre, telle que massue, casse-tête, ou tout autre instrument contondant; mais il reste prouvé, de la manière la plus évidente, par la nature même de cette horrible cicatrice, que le blessé a survécu à cette catastrophe, puisque la lésion offre tous les caractères d'une cicatrice ancienne, parfaitement consolidée, et dont l'individu avait guéri assez longtemps avant sa mort. Il a fallu une bien forte organisation et une énergie des plus grandes pour résister à un pareil choc.

Du reste, le caractère énergique était chez ce peuple une des qualités que les femmes mêmes possédaient souvent au plus haut degré. On a pu en juger par ce que nous avons rapporté précédemment des amazones de la Palme, qui s'élevèrent au rang des hommes par leur courage et leur vertu guerrière. Rappelons aussi l'épisode d'Andamane, de cette audacieuse insulaire de la grande Canarie, qui soumit à son obéissance toutes les tribus de l'île. L'histoire des guerres que les conquérants arabes eurent à soutenir en Afrique contre les indigènes, nous offre chez les femmes berbères une égale énergie. Nous en avons un exemple dans la reine Kahina, que les peuples de l'Atlas croyaient aussi

Digitized by Google

douée d'un pouvoir surnaturel, et dont le courage héroïque fit chanceler quelque temps la puissance musulmane (1).

Il y aurait aussi bien des rapprochements à faire dans tout ce que Tacite raconte du caractère de Tacfarinas, ce fier Numide, qui souleva les tribus africaines contre le pouvoir de Rome, et mourut si bravement les armes à la main. Le nom de ce chef audacieux trouve encore des analogues aux îles Canaries : *Tafuriaste*, *Tafira*, *Tefrafe*, etc.

D'autres rapports non moins curieux ressortent des renseignements qu'on peut tirer du poëme de *la Johannide* (2). Les noms des tribus berbères, leur manière de combattre, leurs ruses, leurs stratagèmes, sont autant de détails intéressants qui rappellent les coutumes de nos insulaires.

Ces rapports, du reste, ne sont pas les seuls qui se font remarquer entre les anciens habitants des îles Canaries et les tribus africaines auxquelles nous les comparons. Il est aussi dans les mœurs, les coutumes et les institutions des deux peuples, de curieux rapprochements. La forme du gouvernement est presque identique; de part et d'autre, les anciens de la tribu,

(1) Voy. *Hist. de l'Afrique sous la dynastie des Aghlabites*, d'après Ebn-Kaldoun, par Noël des Vergers, p. 25.

(2) *Flavii Cresconii Corippi Johannidos, seu de bellis Libycis, libri* VII, *editi ex codice Mediolanensi musei Trivultii, opera et studio P. Mazzucchelli*, Milan, 1820.

Ce poëme, dû à Corippe, évêque africain du sixième siècle, est le récit de la guerre soutenue contre les tribus de l'Atlas, par Jean Troglita, successeur d'Artaban.

Digitized by Google

les hommes d'expérience et de savoir, les vieux guerriers qui ont fait leurs preuves, forment le conseil de la nation. L'aristocratie de la parenté établit la puissance des familles. Aux Canaries c'étaient des *Sigones*, des *Guayres* ou des *Altahas* qui présidaient les Tagors; chez les Berbers, des *Amrgars* (vieux capitaines), dont les décisions ont toujours force de loi; à Ténériffe et à Canaria, des *Menceys* et des *Guanartèmes*, princes électifs, qui concentraient l'autorité dans leur famille, comme les *Omzarghs* ou seigneurs berbers. A Lancerotte et à Fortaventure, nous retrouvons des chefs que les historiens de la conquête qualifient du titre de rois, mais dont le pouvoir n'était guère plus étendu que celui des scheïkhs arabes. Les exercices gymnastiques sont en honneur chez les deux nations, et les femmes même s'y adonnent avec passion. Les insulaires de Fortaventure pouvaient franchir par bonds successifs, trois lances placées parallèlement à hauteur d'homme et à différentes distances. « Les Berbers, hommes et femmes, dit El-Bekri, sont d'une beauté parfaite; on a vu chez eux des jeunes filles sauter par-dessus trois ânes placés de front, sans que leurs habits touchassent ces animaux (1). » L'agilité des femmes guanches n'était pas moins remarquable, et au rapport de tous les historiens, leur beauté pouvait soutenir la comparaison avec celles dont parle l'auteur arabe.

El-Bekri nous fournit encore d'autres notions sur les mœurs et coutumes berbères qui s'assimilent à

(1) Voy. El-Bekri, traduit par M. Quatremère (notes et ext. des mss. de la Bib. roy., t. XII, p. 587).

Digitized by Google

celles de nos insulaires. Les anciens Berbers pouvaient à leur gré répudier leur épouse; le voleur convaincu par son aveu ou par des preuves suffisantes, était puni de mort; la femme qui se livrait à la prostitution était lapidée; le menteur était banni. Ces Africains combattaient avec de longues lances et des javelots qu'ils lançaient avec beaucoup d'adresse; ils préféraient la mort à la fuite. Leur manière de vivre était la même que celle des Guanches; ils confectionnaient leurs aliments comme on le faisait aux Canaries.

Des analogies semblables existent dans les mœurs et les usages décrits par Ca-da-Mosto et par Ebn-Khaldoun. Les Guanches de Ténériffe, selon le navigateur vénitien, pour prouver leur mépris aux prisonniers chrétiens, les employaient aux travaux les plus avilissants, en leur faisant tuer, écorcher et dépecer les moutons, car les Canariens avaient les bouchers en horreur, et l'entrée d'une bergerie, pour traire ou tuer des brebis ou des chèvres, suffisait seule pour priver du droit de noblesse. « Le Berber Kaçila, roi d'Aourba et de Béranis (dit Ebn-Khaldoun), avait conçu contre Okbah une haine violente à cause des humiliations que ce chef arabe lui faisait supporter : on cite comme exemple, que chaque jour il lui ordonnait d'écorcher les moutons qu'on tuait pour sa cuisine. »

On peut tirer encore d'autres rapprochements de la relation de Graberg de Hemsœ. Les Berbers, d'après cet historien, vivent dans des cabanes ou des grottes; leurs habitations de la plaine sont construites en pierre

Digitized by Google

et en charpentes, avec des enceintes murées. C'est ce qui avait lieu aussi dans la partie de l'archipel canarien où les naturels n'étaient pas troglodytes. Parmi les grandes filiations berbères, les Schellouhs (auxquels nous rapportons quelques-unes des tribus canariennes) sont les plus industrieux; leurs maisons (*tigmin* en schiláh, *tamogantin* ou *tamogitin* en canarien) sont mieux construites; ils vivent réunis dans de grands villages. « Ces peuples, ajoute M. Graberg, ne sont pas exclusivement dédiés à la vie pastorale; ils s'adonnent aussi à la culture (1)... »

Les habitudes, le caractère et la physionomie des populations berbères, d'après les descriptions de Léon Africain, nous offrent les mêmes rapports avec les anciens habitants des îles Fortunées. « Ce sont des » hommes robustes, intrépides et audacieux, dit-il, » qui bravent impunément toutes les températures; » ils combattent à pied, et la cavalerie seule peut les » vaincre; mais ils préfèrent mourir les armes à la » main plutôt que de se rendre. Leur vêtement se » compose d'une tunique de laine et d'un manteau; » ils vont tête nue et portent autour des jambes des » morceaux de peau qui leur servent aussi de souliers. » Ces montagnards possèdent de nombreux trou» peaux. »

Marmol confirme ces renseignements, et les notions que nous fournissent les voyageurs modernes ne les démentent pas. Qui ne reconnaîtrait le Tagaror des

(1) *Specchio geogr. e statist. di Marocco*, p. 74.

Digitized by Google

Guanches dans la relation de la première entrevue de Caillaud avec les anciens de Syouáh, de cette oasis habitée par une peuplade de race berbère? « Cependant la foule, après nous avoir quittés, se rendit sur » la place du Conseil, en sollicitant des explications. » Les scheïkhs s'y réunirent; je fus appelé avec mon » interprète. Dix ou douze des principaux scheïkhs » étaient en ligne sur un banc coupé dans le roc; derrière eux étaient d'anciens scheïkhs; tout le peuple » était debout, rangé en cercle; au milieu, une natte » jetée à terre m'était destinée (1).

Nous lisons dans les manuscrits de Ventura et dans les *Recherches historiques* de Chénier, les détails suivants sur un usage qui nous rappelle le *Gofio* des Guanches: « Chez les Arabes et dans toute la Barbarie, après avoir torréfié le blé et l'orge, on le moud sur une petite meule à bras. Ce moulin est composé de deux pierres rondes de dix-huit pouces de diamètre. Celle de dessus, qui a une manivelle, est fixée et tourne autour d'un axe qui tient à celle d'en bas (2). » La farine torréfiée, qui formait sous le nom de *gofio* la base alimentaire des anciennes populations canariennes, et dont l'usage s'est conservé parmi les modernes insulaires comme chez les habitants de l'Atlas et les Maures de Barbarie, remonte à la plus haute antiquité. Nous retrouvons une substance analogue, sinon identique, dans un des plus touchants épisodes de l'Ancien Testament : ce furent des gâteaux de farine torréfiée

(1) J. Caillaud, *Voyage à Méroé et au fleuve Blanc*, etc., p. 62.
(2) Chénier, *Recherches sur les Maures*, etc., t. III, p. 104.

Digitized by Google

qu'Abigaïl offrit à David sur les montagnes du Carmel. Virgile nous montre Énée, vers la rive africaine, ordonnant à ses compagnons de rôtir le grain qu'ils doivent moudre entre deux pierres :

..... Frugesque receptas
Et torrere parant flammis, et frangere saxo.
(*Æneid.* lib. I.)

Voici encore quelques notions intéressantes extraites des manuscrits de Venture, et qu'on pourra comparer à celles que nous avons données en traitant des mœurs et coutumes des Guanches : « Les montagnards de » l'Atlas ne se servent pas de linge; un simple man- » teau et un morceau d'étoffe de laine qui leur couvre » le corps, forment tout leur costume... Ils ne s'éclai- » rent pendant la nuit qu'avec du bois allumé. Leur » industrie consiste dans la fabrication des tissus de » laine, des nattes, des poteries grossières et des ga- » melles de bois. Leur chaussure est en peau de bœuf » qu'ils lient par des courroies à leurs pieds et à leurs » jambes, en forme de brodequins. Leur nourriture » est très-simple et très-frugale : des figues sèches, de » la grosse semoule, des fèves, du miel, du lait, de la » farine d'orge faite avec un moulin à bras, farine » qu'ils font rissoler dans une marmite et qu'ils pé- » trissent ensuite avec de l'eau ou du lait. C'est à peu » près là en quoi consistent leurs ressources. Ces » moyens, quelque bornés qu'ils soient, suffisent à » leurs besoins, parce qu'ils ne sortent pas de leurs » montagnes et qu'ils ne s'imaginent pas qu'il y ait

Digitized by Google

» des gens plus fortunés dans cet univers (1). » Ne dirait-on pas que cette simple description est imitée de Galindo et de Viera, tant on y trouve de ressemblance?

Les renseignements que nous possédons sur la physionomie des populations berbères, correspondent exactement à ceux que nous ont transmis les historiens des Canaries sur les anciens habitants de ces îles.

Graberg de Hemsœ, en parlant des Berbers, s'exprime en ces termes : « Ce sont des hommes de moyenne » stature, aux belles formes athlétiques, nerveux, ro- » bustes, actifs, pleins d'énergie, vifs et spirituels. » Leur teint est blanc ou presque blanc, leurs cheveux » sont quelquefois blonds ou se rapprochent de cette » couleur, et de prime abord on les prendrait plutôt » pour des hommes de l'Europe boréale que pour des » Africains.

» Les Schellouhs sont moins robustes; leur peau » est ordinairement plus brune; ils passent pour plus » civilisés; leur intelligence est plus développée, et » leur disposition naturelle pour les arts et métiers » leur donne une certaine supériorité sur les autres » populations berbères.

» Les Mozabytes, nous dit Schaler, ont les traits et » l'air des Arabes. »

On sait que les Riffins sont généralement blonds et qu'ils se distinguent des autres filiations berbères par

(1) *Vocab. de Venture*, mss. de la Bib. roy.

Digitized by Google

un caractère de physionomie particulier, plus analogue avec certaines tribus guanches. Les considérations que nous avons exposées dans le cours de cette dissertation nous portent à croire que les Berbers de race blonde furent la souche originaire de ces Guanches au teint blanc et aux cheveux roux, si répandus dans la partie occidentale de l'archipel canarien avant la conquête de ces îles (1).

Les mêmes différences observées chez les Berbers dans la stature, le port, la teinte de la peau, la couleur

(1) Nous ne saurions, à l'exemple de quelques ethnographes, assigner une origine vandale à ces Africains de race blonde ni à leurs descendants. Des tribus semblables aux Riffins par la couleur de la peau, la teinte des cheveux et les traits du visage, habitent de temps immémorial les montagnes d'Auresch, et Shaw, qui les observa, en a parlé en ces termes : « Je ne dois pas quitter ces montagnes sans faire remarquer que » ceux qui les habitent ont un air et une physionomie différents de leurs » voisins ; leur teint, loin d'être basané, est au contraire blanc et rouge, » et leurs cheveux sont d'un jaune foncé, au lieu que ceux des autres » Kabayles sont tout noirs. Ces hommes blonds parlent la langue des » Kabayles. » (*Voyage en Barbarie*, t. Ier, ch. 8.) Or, comme on l'a observé avant nous, on ne rencontre pas dans cet idiôme la moindre trace de langue germanique, ce qui serait presque immanquable si ces Kabyles blonds descendaient des Vandales. Procope nous prouve lui-même que ces peuples du nord ne peuvent avoir propagé leur race en Afrique : *Il n'en existait de mon temps ni souvenir ni nom*, dit-il (*Bell. Vand.*, lib. I, c. 22). L'on sait du reste que toutes ces hordes avaient été transportées en Grèce et en Asie par Bélisaire. L'auteur de la *Guerre des Vandales*, qui eut connaissance, par les renseignements du Maure Athaïa, des tribus de race blanche établies au delà du mont Ausorius, dans cette partie du désert occupée aujourd'hui par les Touarechs, en parle comme d'une population très-ancienne (Procope, *Bell. Vand.*, lib. II, c. 3). Il y a donc lieu de croire que les Berbers blonds, Touarechs, Riffins ou Guanscheris, sont autochthones, de même que tous les autres Africains de race libyenne ou atlantique.

Digitized by Google

des cheveux et les traits du visage, existèrent parmi les anciennes populations canariennes, et de ces différences résultent les mêmes rapports. Mais il y a plus; ces caractères transmis avec le sang originaire se sont reproduits aux Canaries avec les modifications que nous avons signalées chez les tribus indigènes de la Barbarie et du Maroc. A cet égard, les faits observés sont venus confirmer nos premières conjectures : pendant notre séjour à Oran, avant l'occupation française, nous eûmes occasion de voir des Kabayles de l'intérieur, faisant partie d'une caravane qui devait se rendre à Ten-Boktoue, et nous fûmes frappés tout d'abord de leur ressemblance avec les Canariens. — Quelques années après nous étions à Marseille au moment de l'arrivée des prisonniers de la Tafna : il y avait dans cette bande de malheureux Africains, que le destin de la guerre venait d'amener sur nos côtes, des Kabayles des montagnes de Tlecen, de l'Ouetchdâh, et des Berbers du Maghreb, que les intrigues d'Abd-el-Kader avaient attirés dans son parti. Les uns étaient basanés et presque olivâtres, à la figure ovale, aux traits saillants, au front étroit, aux cheveux noirs et rudes, un plus grand nombre avait le teint blanc, parsemé de taches de rousseur, les yeux gris ou bleu-clair, la face ronde. Si ce n'eût été la différence de costume et de langage, nous aurions pu nous croire en présence d'une troupe de villageois des îles Canaries, car ceux-ci nous rappelaient les *Maxoreros* de Fortaventure, ceux-là ressemblaient aux paysans de la Palme et de la Gomère, tandis que d'autres avaient le port et la physionomie

Digitized by Google

des bergers de Chasna et des hautes vallées de Ténériffe.

Ainsi nos propres observations sur les ressemblances qui existent dans les caractères physiques entre les populations canariennes et les tribus berbères, appuient l'opinion de l'origine commune des deux peuples. La concentration des tribus canariennes dans les îles qu'elles occupaient à l'époque de la conquête, et l'isolement dans lequel elles vivaient depuis des siècles, ont contribué à la conservation des types originaires. A Fortaventure, c'étaient des Beny' Maghrâouàh venus d'Afrique avec des Arabes; à Canaria, des peuplades dont l'ancien nom s'est conservé jusqu'à nos jours; à Ténériffe, des Guanscheris; une émigration des tribus de Ghomeràh et d'Haouârâh à la Gomère et à la Palme; puis, des Beny' Bachirs à l'île de Fer. Toutes ces diverses filiations ont transmis leur type aux générations qui se sont succédé. En effet, en comparant entre eux les caractères généraux de la physionomie de chaque population insulaire, on retrouve encore aujourd'hui les différences qui, d'après les souvenirs historiques ou traditionnels, caractérisaient les tribus primitives. Les alliances étrangères ne peuvent avoir produit ces modifications d'un même type: il est un fait qui le prouve de la manière la plus évidente. En admettant l'opinion contraire, les îles de Lancerotte et de Fortaventure seraient celles où l'on devrait rencontrer le plus de gens blonds, aux yeux bleus, aux cheveux roux, au teint coloré et à la peau blanche, car Béthencourt, qui conquit ces deux îles,

Digitized by Google

y établit tous les aventuriers qu'il avait recrutés en Normandie et ceux encore qu'il continua d'y envoyer. Pourtant, si on excepte deux ou trois familles qui prétendent descendre des conquérants, nous pouvons assurer que les individus de race blonde sont en bien petit nombre dans cette partie de l'archipel, C'est là, au contraire, que domine le teint brun et même basané. Les hommes comme les femmes de ces deux îles semblent tenir bien plus, par la couleur et les traits du visage, du Maure ou du Bédouin, que de l'Européen.

Les différences qui distinguèrent les anciens insulaires et qui sont encore si tranchées aujourd'hui, existent même, au physique comme au moral, parmi les populations modernes :

Les Lancerottains sont des hommes assez bruns, d'une taille souvent au-dessus de la moyenne, pleins de sagacité, vifs, turbulents et ombrageux. Les habitants de Fortaventure, auxquels on donne l'épithète de *Castellanos* (Castillans), à cause de leur droiture et de leur loyauté, sont d'une haute stature; leur teint est basané; ils s'adonnent plus particulièrement aux exercices gymnastiques, et passent pour les plus adroits lutteurs; doux, humbles, pensifs, indolents par caractère et peu affectionnés au travail, on les dit pourtant capables d'énergie lorsqu'ils sont poussés à bout. Les Canariens passent pour les plus astucieux et les plus rusés parmi ces insulaires; leur taille s'approche de la moyenne, leur teint est blanc, ils sont forts et replets, très-constants dans le travail, quoique amis

Digitized by Google

des plaisirs, surtout de la lutte et de la danse. Leurs femmes sont d'une beauté et d'une blancheur remarquables, le surnom d'*Andalouses* leur est bien acquis, et un vieux proverbe du pays leur accorde une supériorité incontestable sur celles des autres îles :

De Fortaventure trigo,
De Lancarote cebada,
De Tenerife les hombres,
Las mujeres de Canaria (1).

Les hommes de Ténériffe ont la franchise et la bonté en partage; ils sont gais, aimables, spirituels et braves; leurs facultés intellectuelles paraissent plus développées; leur taille est bien prise et élancée; ils sont en général assez blancs, et l'on remarque parmi eux des gens blonds, aux yeux bleus, bien qu'ils aient le teint un peu hâlé. Les cheveux roux (brun-rougeâtres) sont communs chez les montagnards.

Dans la partie méridionale de l'île, on rencontre des hommes bruns, grands, secs et nerveux, aux formes athlétiques et d'une force extraordinaire. Les naturels de la Gomère sont petits de taille; leur teint est blanc, leur esprit vif et leur caractère querelleur. La plupart sont d'une agilité remarquable. L'habitant de l'île de Fer (plus connu aux Canaries sous le nom d'*Herreño*) a le teint pâle; il est de moyenne stature, modéré dans ses désirs, plein de douceur, intelligent, actif et bon à tout. Les *Herreños* sont pour les Canaries ce que les

(1) Le blé de Fortaventure, l'orge de Lancerotte, les hommes de Ténériffe et les femmes de Canaria.

Digitized by Google

Riffins sont pour les villes du Maroc, des gens qui vendent leurs services et s'en retournent chez eux quand ils ont amassé quelque argent. On pourrait les comparer à nos Auvergnats, surtout pour l'amour du gain, l'excessive économie et la grande probité, qualité qu'on ne rencontre pas toujours chez les Riffins. La capacité industrielle et mercantile, l'humeur inconstante, l'esprit soucieux, les passions concentrées, caractérisent les naturels de la Palma : leur stature est médiocre, leur complexion sèche et nerveuse, leur teint plus blanc que brun. Mais en général tous ces insulaires sont pleins de sagacité, jaloux de leurs droits, très-hospitaliers et d'une bravoure à l'épreuve. Ils se rendirent redoutables aux Maures du Maghreb, dans leurs excursions en Afrique, au temps de la puissance des Adelantados; les rois catholiques leur furent redevables d'une partie de leurs conquêtes dans le nouveau monde (1); et lorsque l'Espagne, envahie par la France impériale, appela aux armes ses populations d'outre mer, les fidèles Isleños ne démentirent pas leur antique origine (2).

Mais à quelle époque les émigrations des différentes tribus berbères, qui ont propagé leur race dans l'archipel canarien, vinrent-elles s'établir dans ces îles? Cette question n'est pas facile à résoudre, et le champ

(1) Voy. *Hist. nat. des îles Canaries*, t. II, prem. part., p. 253 et 260.

(2) Le bataillon de Canarias fut un de ceux qui se distinguèrent le plus pendant la guerre de l'indépendance espagnole; il formait l'avant-garde de la division Lacy. L'histoire n'a pas à lui reprocher des actes inhumains, et plusieurs beaux faits, au contraire, figurent honorablement sur ses états de service.

Digitized by Google

des conjectures est ouvert à ceux qui voudront la traiter; car le silence de l'histoire leur laisse le choix des hypothèses. Nous nous bornerons par conséquent à quelques observations.

Nous avons fait entrevoir la possibilité de l'existence d'une ancienne population aux îles Fortunées, ou du moins dans la partie orientale du groupe, au temps des expéditions maritimes des Phéniciens et des Carthaginois (1). Pline, qui cite les établissements fondés par le roi Juba dans les îles Purpuraires, nous laisse ignorer; il est vrai, si les grandes Fortunées étaient habitées à l'époque où les explorateurs mauritaniens les visitèrent; mais il est pour nous d'autres circonstances historiques qui nous font croire à la colonisation de ces îles avant les premiers siècles de l'ère chrétienne. L'Afrique occidentale était alors, et depuis longtemps, en contact avec la civilisation romaine; les deux Mauritanies étaient devenues des provinces de l'empire, la jeunesse de ces contrées servait dans les légions latines; Tacfarinas lui-même, avant de se soulever contre des dominateurs puissants et implacables, s'était distingué dans leurs rangs. En réfléchissant à ces circonstances, peut-on croire qu'à cette époque un peuple soit sorti de l'Afrique si entièrement dépourvu de connaissances, et dans une ignorance telle que les historiens de la conquête ont voulu nous le persuader? Viera, fondant son opinion sur celle des écrivains dont il avait commenté les textes, nous dit que les Guan-

(1) Voy. *Hist. nat. des îles Canaries*, t. Ier; prem. part., p. 7.

Digitized by Google

ches ignoraient l'art de la navigation, qu'ils n'avaient jamais eu la pensée de construire de simples pirogues pour pouvoir communiquer d'une île à l'autre, et que même beaucoup d'entre eux ne savaient pas nager. Si ces assertions sont vraies, de pareils faits seraient peut-être uniques dans l'histoire des peuples insulaires. Toutefois on pourrait encore les expliquer en s'appuyant des preuves que nous avons données de l'origine libyenne des anciennes populations de cet archipel. En effet, nous ayons reconnu dans cette race des hommes entièrement adonnés à la vie pastorale, conservant dans leur isolement les mœurs et les coutumes de leurs ancêtres, exclusivement occupés du soin de leurs troupeaux et de la culture de leurs terres, comme ces montagnards de l'Atlas auxquels nous les avons comparés, et dont ils parlaient le langage. Or, il est probable que des émigrations de ces peuples pasteurs, en se fixant dans les îles atlantiques, y conservèrent leurs habitudes et leurs mœurs. La longue interruption de la navigation d'occident, sous le Bas-Empire et au moyen âge, dut maintenir ces tribus africaines dans un complet isolement et les laisser dans une ignorance absolue des moyens qu'elles auraient pu employer pour communiquer entre elles. Si ces populations, pour se soustraire à une domination nouvelle, n'étaient arrivées aux Canaries qu'à l'époque de l'envahissement de l'Afrique romaine par les Arabes, leurs dialectes n'auraient pas différé si essentiellement entre eux, car il faut bien des siècles pour qu'un idiôme se modifie d'une manière aussi étrange. Tout prouve au

Digitized by Google

contraire que les îles Canaries furent colonisées longtemps avant l'arrivée en Afrique des Arabes conquérants; s'il en eût été autrement, si les Arabes, après s'être emparés du Maghreb occidental, eussent poursuivi les Berbers jusqu'aux îles Canaries, l'histoire de ces populations insulaires nous aurait signalé quelques-unes des coutumes de l'islamisme; mais nos auteurs ne citent rien qui puisse, à cet égard, donner motif à la moindre conjecture.

Nous avons fait remarquer les rapports qui existaient entre le système d'embaumement des Guanches et des Égyptiens : ceux qui ressortent de l'examen comparatif des têtes osseuses canariennes, appartenant au type dominant, avec les crânes de momies de race cophte, ne sont pas moins frappants. Ajoutons à ces remarques celle de l'analogie entre un certain nombre de mots de l'ancien égyptien et de mots berbères, d'après les recherches de M. Champollion. Il est donc permis de croire que ces îles ont été habitées longtemps avant notre ère, par des peuples de race libyenne qui conservaient encore vers la fin du quinzième siècle, avec leur caractère originaire, ces mœurs primitives dont on retrouve des traces dans la plus haute antiquité.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE DU DEUXIÈME VOLUME.

Pages

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

Liste des Membres de la Société..... v

Procès-verbaux des séances, année 1841 à 1842..... xv

Idem. année 1842 à 1843..... xxx

Idem. année 1843 à 1844..... xlviij

MÉMOIRES.

De l'influence réciproque des races sur leur caractère national, par W. F. Edwards..... 1

Fragments d'un Mémoire sur les Gaëls, par W. F. Edwards... . 13

Recherches sur l'histoire de l'anthropologie, par L. Vivien..... 45

Deuxième Mémoire sur les Guanches, par Sabin Berthelot..... 77

Études sur l'histoire primitive des races océaniennes et américaines, par V. Gustave d'Eichthal..... 151

Digitized by Google